JR

S 6072

FAUNE DE MADAGASCAR

Publiée sous les auspices du Haut-Commissariat de Madagascar

II

INSECTES

Lépidoptères

Danaidae, Nymphalidae, Acraeidae

par

R. PAULIAN

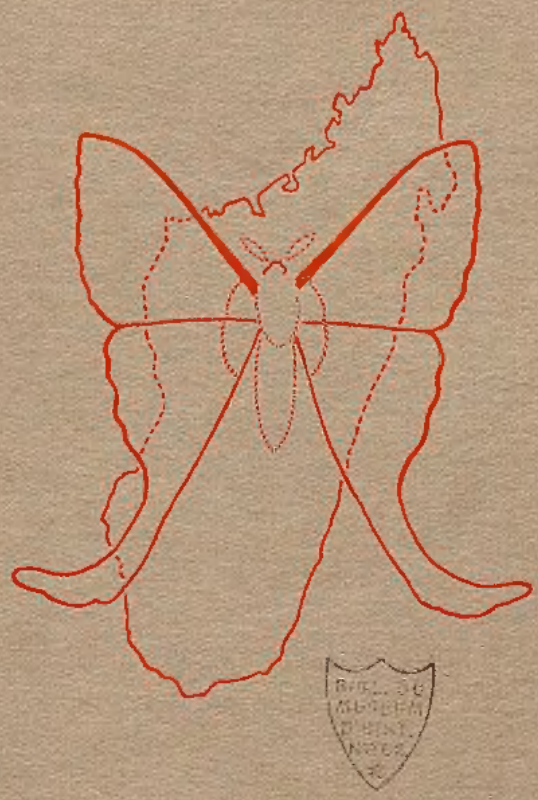

PUBLICATIONS
DE
L'INSTITUT DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE
TANANARIVE-TSIMBAZAZA

1956

Source : MNHN, Paris

LA FAUNE DE MADAGASCAR

est publiée par livraisons séparées correspondant chacune à un groupe zoologique. L'ordre de publication est indépendant de l'ordre systématique général.

EN VENTE

à l'Institut de Recherche scientifique de Madagascar

B. P. 434, Tananarive

Source : MNHN, Paris

S 6072

FAUNE DE MADAGASCAR

Publiée sous les auspices du Haut-Commissariat de Madagascar

II

INSECTES

Lépidoptères

Danaidae, Nymphalidae, Acraeidae

par

R. PAULIAN

PUBLICATIONS
DE
L'INSTITUT DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE
TANANARIVE-TSIMBAZAZA

1956

Source : MNHN, Paris

INTRODUCTION

Ce fascicule de la Faune de Madagascar a été basé sur les matériaux des collections de l'I.R.S.M., complétées par quelques exemplaires que nous avons pu étudier au Muséum de Paris au cours d'un congé en France en 1953. Grâce à l'obligeance de P. Viette, assistant au Muséum et spécialiste bien connu de la faune lépidoptérologique malgache, nous avons pu utiliser les indications de localités relevées pour toutes les espèces du Muséum de Paris sauf pour quelques formes très communes et certainement répandues dans toute l'île. Les listes de localités suffiront à montrer par leur peu de variété combien la faune malgache peut être encore insuffisamment connue.

Préoccupé de faire œuvre faunistique, nous avons réduit au minimum l'appareil bibliographique et les indications de synonymies.

Tananarive, le 31 janvier 1956.

BIBL. DU MUSEUM D'HIST. NATUR.

Source : MNHN, Paris

Famille des DANAIDAE

Rhopalocères à deux nervures anales, pattes antérieures atrophiées dans les deux sexes ; nervures normales à la base ; cellule des deux ailes fermées ; nervure médiane de l'aile antérieure bifurquée à la base ; palpes courts.

Chenilles cylindriques, avec de longues et grêles protubérances dorsales.

Chrysalides pendantes, fixées seulement par l'apex de l'abdomen, à corps très court et ramassé, épais.

Œufs fusiformes avec un dessin formé de côtes longitudinales et de lignes transverses.

En général non comestibles, et servant très souvent de modèles à des Papillons d'autres familles.

Bien représentés dans la région indo-malaise, les *Danaidae* sont plus rares en Afrique et très peu diversifiés à Madagascar où on ne rencontre que trois espèces. Quelques autres espèces sont connues des Comores, et les Mascareignes abritent le genre *Euploea* (1) qui est caractéristique par ailleurs de l'Asie tropicale et de la région austro-malaise.

Tableau des genres

— Nervure 10 de l'aile antérieure naissant de l'extrémité de la cellule ou derrière elle ; nervure 5 naissant plus près de la base que la nervure 10 ..... **Danaida**

— Nervure 10 de l'aile antérieure naissant avant l'extrémité de la cellule ; nervure 5 naissant plus loin de la base que la nervure 10 ..... **Amauris**

Genre **Danaida** Latreille

Une seule espèce malgache ; une espèce voisine, caractérisée par la réduction du dessin blanc, *D. dorippus* Klug, existe aux Comores.

Danaida chrysippus Linné, Museum Ludov. Ulricae reg., 1764. p. 263. — Mabille *in* Grandidier, 1886, p. 1.

Fig. 2. — Env. 65 à 75 mm. — Corps étroit, abdomen pubescent de brun gris ; tête avec sept points blancs en-dessus ; thorax avec cinq

(1) Mabille cite *E. Goudoti* Bsd. comme répandue à Madagascar ; nous ne la connaissons que de la Réunion.

Source : MNHN, Paris

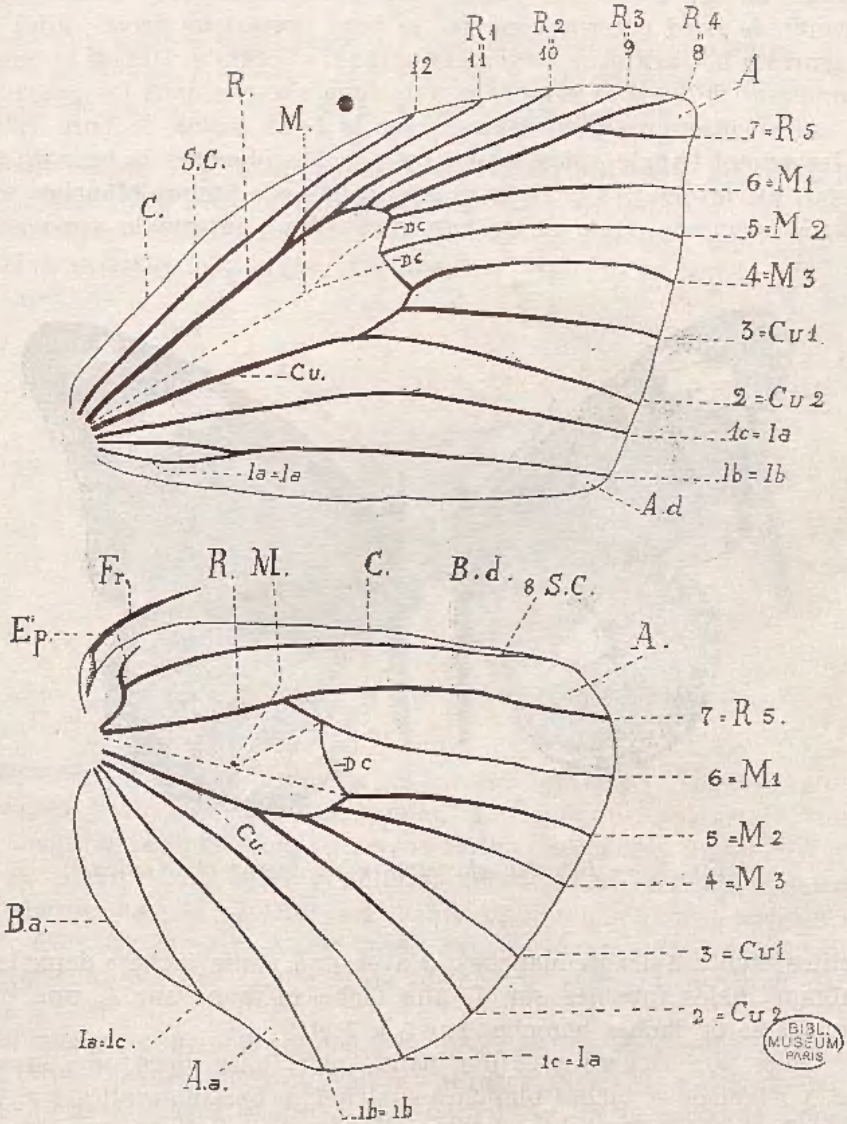

Fig. 1. — Schéma de la nervation alaire d'un Lépidoptère avec terminologie comparée des nervures.

Source : MNHN, Paris

points blancs en avant et trois lignes longitudinales en arrière ; palpes avec deux taches blanches ; côtés du thorax tachés de points blancs ; fémurs blancs en-dessus. Ailes antérieures allongées, l'angle apical arrondi, le bord externe concave, le bord postérieur droit ; ailes postérieures à bord externe largement arrondi et ondulé. Dessus et dessous brunâtres ; le bord externe avec une ligne blanche dans les concavités.

Ailes antérieures, en-dessus, avec le bord costal, le bord externe et largement l'angle apical noir ; trois taches blanches le long du bord costal, au milieu ; une ligne submarginale de taches blanches sur 3 à 7, à raison de deux taches par intervalles ; intervalle 8 avec deux

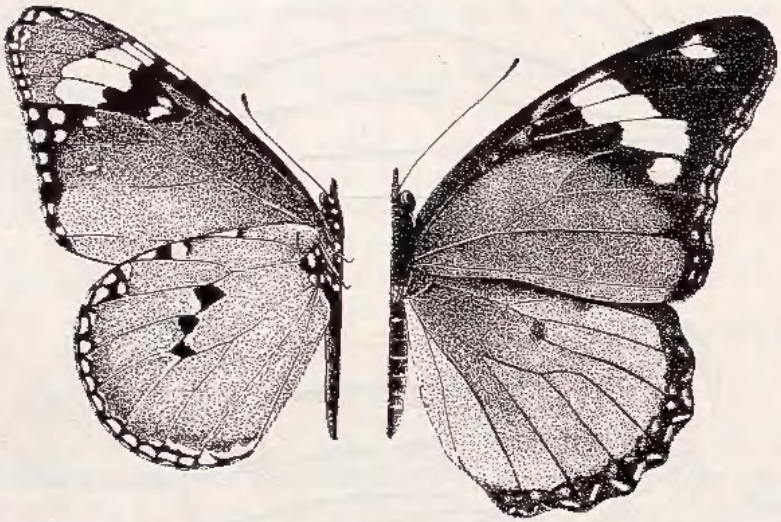

Fig. 2. — *Danaida chrysippus* L., dessus et dessous.

petites taches apicales blanches, 9 avec une petite tache ; deux taches submarginales internes sur 4, une tache médiane sur 4, une bande transverse de taches blanches sur 5 à 7 et 9.

Ailes postérieures avec une bande marginale noire un peu ondulée, portant deux taches blanches sur chacun des intervalles 1 *a*, 2 à 5 et trois points noirs à la naissance des nervures 4 à 6 ; en outre, à la jonction des nervures 8 et 9 et du bord costal, une tache blanche limitée en dedans par un trait noir. Dessous avec, aux ailes antérieures, les taches du dessus, mais l'angle apical est brun, la bande transverse de taches blanches étant limitée en dedans par une bande noire irrégulière portant une tache blanche sur 5 et sur 6, les taches blanches submarginales plus fortes qu'en dessus. Ailes postérieures avec les

Source : MNHN, Paris

taches du dessus mais beaucoup plus fortes ; en outre un cerne blanc limitant ces taches et une tache blanche à la base de l'éperon précostal.

♂. Une tache carrée, noire, au bord postérieur de la nervure 2 des ailes postérieures, en-dessus, peu après sa naissance ; au-dessous, cette tache porte en son milieu deux points blancs accolés.

MADAGASCAR : Très abondant partout, surtout dans le Sud-Ouest où *D. chrysippus* est le plus commun de tous les Papillons.
Iles Glorieuses (P. Cachan). — Ile Europa (R. Paulian).
MASCAREIGNES : Maurice ; La Réunion ; Rodriguez.
COMORES.

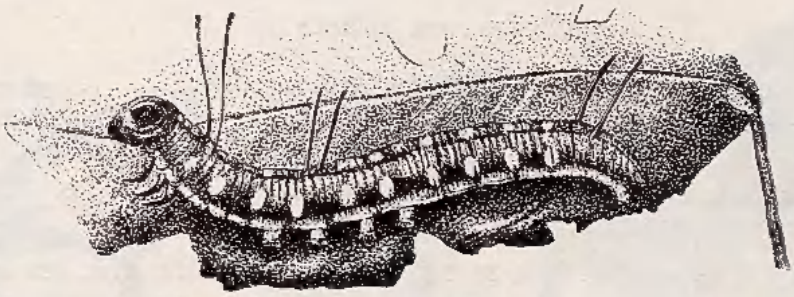

Fig. 3. — Chenille de *D. chrysippus* L.

BIOLOGIE. — La chenille (fig. 3) vit sur les Asclépiadacées : *Gomphocarpus fruticosus*, *Stapelia nobilis*. Œufs pondus isolément ; dressés. Chenilles portant trois paires de saillies épineuses noires : une à chaque extrémité du corps et une au milieu. Tête blanchâtre à trois raies noires dont la centrale est tachée de jaune ; pattes tachées de blanc, avec un anneau jaune basal ; corps blanchâtre avec des plis transverses noirs, une bande bleue sur chaque segment, ornée de deux points jaunes.

Chrysalide courte et trapue, avec une ceinture de granules dorés.

L'espèce présente des migrations diffuses. Nous en avons observée une le 16 avril 1948 à 30 km à l'Est de Tuléar sur la route de Tongobory ; sur 2 à 3 km de petits groupes de 5 à 6 Papillons traversaient sans cesse la route, du Sud au Nord, suivis par d'autres.

Les diverses générations se suivent presque sans arrêt ; l'œuf met 6 jours à éclore en mars, la chenille un mois, la chrysalide 10 jours en fin mars ; cependant sur les plateaux, l'adulte paraît faire défaut de juillet jusqu'à la fin septembre, ou du moins se raréfier à cette époque.

Source : MNHN, Paris

Nous n'avons jamais observé que la seule forme décrite et figurée ici et qui correspond à la forme *orientis* Aur.

L'espèce est parasitée par le Braconide *Apanteles chrysippi* Viereck et le Tachinide *Seyrigomyia pulchella* Mesnil.

Genre **Amauris** Hübner

Le genre *Amauris* est très largement répandu en Afrique. La chenille possèderait 4 à 5 paires de protubérances charnues sur les tergites 2, 3, 5 et 11.

Tableau des espèces (2)

1. Ailes brunes à dessin blanchâtre ..... **phaedon**
— Ailes blanches à dessin noir ..... **nossima**

Amauris nossima Ward, *Entom. month. Mag.*, 1870, p. 225. — Mabille *in* Grandidier, 1886, p. 8, pl. 1, fig. 3.

Fig. 4, 5. — Env. 80 à 82 mm. — Corps noirâtre, avec des lignes blanches sur le thorax. Ailes moyennes, les antérieures à angle apical arrondi et bord externe concave ; les postérieures à bord externe arrondi, mais subanguleux à l'apex des nervures 4 et 6.

Dessus blanc, les deux ailes avec une bordure noire semée de points submarginaux blancs en deux rangées plus ou moins régulières ; ailes antérieures avec deux taches subapicales blanches. Angle anal des ailes postérieures largement rougeâtre. Dessous avec le même dessin, mais à taches submarginales blanches bien plus nombreuses.

L'espèce, fort rare, est connue par trois types de coloration, dont la synonymie est fort embrouillée.

forme **typica** (= *interrupta* Boullet, *conjuncta* Boullet, *defasciata* Röber).

Bord postérieur de l'aile antérieure avec une large bande noire qui s'étend vers l'intérieur sur le bord postérieur de la cellule près de la base ; une bande transverse noire sépare au second tiers une large plage

(2) Les Comores abritent en outre la forme *affinis* Auriv. de l'espèce africaine *Amauris ochleides* Staud. et l'*Amauris comorana* Obth. Cette dernière a les taches claires jaunes ; *A. ochleides affinis* Auriv. diffère de *nossima* par la réduction de la tache discale blanche des ailes antérieures qui est limitée à l'intervalle 2 et à une très faible part de l'intervalle 1.

Source : MNHN, Paris

blanche subapicale du disque blanc de l'aile, mais cette bande noire est interrompue au niveau de l'intervalle 4.

MADAGASCAR EST : Vatomandry.
MADAGASCAR NORD : de Diégo-Suarez à Isokitra ; Vohémar.

forme **disjuncta** Talbot, *Trans. R. ent. Soc. London*, XC, 1940, p 322.

Semblable à la forme type, mais la bande transverse noire est continue et sépare complètement les deux aires blanches des ailes antérieures (fig. 5).

MADAGASCAR NORD : Montagne d'Ambre, XII.

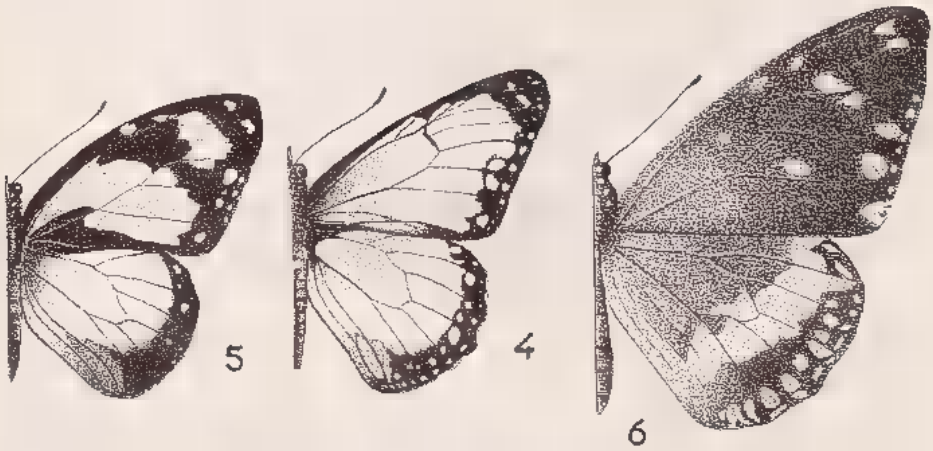

Fig. 4 à 6. — 4, *Amauris nossima antsingyi* nov. ; 5, *Amauris nossima disjuncta* Talbot ; 6, *Amauris phaedon* F.

forme **antsingyi** nov.

La bande transverse noire est effacée et réduite à un court trait noir sur les disco-cellulaires ; le bord postérieur des ailes antérieures est étroitement rebordé de noir et le bord externe des mêmes ailes a une bande marginale noire réduite (fig. 4).

MADAGASCAR OUEST : Antsingy, 63 km Est de Maintirano, VII.

Amauris nossima Ward est une espèce toujours rare ; nous n'en avons récolté qu'un exemplaire de deux des variétés ; nous avons observé 3 exemplaires de la forme *disjuncta* volant sous la voûte forestière à la Montagne d'Ambre en décembre, d'un vol vif et irrégulier.

Source : MNHN, Paris

La forme type est signalée par MABILLE, sans précision, de la forêt de l'Est. RÖBER décrit, en 1937, sa forme *defasciata*, simple synonyme de *nossima*, de Tananarive. Il y a là une erreur de provenance presque certaine.

Amauris phaedon Fabricius, Entomol. Systemat. Suppl., 1798, p. 423. — MABILLE *in* GRANDIDIER, 1886, p. 7, pl. I, fig. 1 et 2.

Fig. 6. — Env. 64 à 68 mm. — Corps brun ; ailes antérieures à bord externe à peine sinué, ailes postérieures à bord externe un peu ondulé. Dessus brun ; les ailes antérieures avec une série de taches marginales pâles, doublées de trois taches submarginales externes sur 2 à 4 ; une tache pâle à la base de 3 ; une au milieu de la cellule ; quatre en ligne transverse au second tiers sur 5, 6 et le bord costal ; deux subapicales. Ailes postérieures avec deux rangées de taches pâles submarginales, et, au second tiers, une bande transverse, assez déchiquetée, pâle.

Dessous à fond plus clair que le dessus, mais avec le même dessin.

MADAGASCAR. Cité par MABILLE de Madagascar ; nous n'avons vu aucun matériel de cette provenance.

MASCAREIGNES : Ile Maurice.

Source : MNHN, Paris

Famille des NYMPHALIDAE

Caractérisés par les tarses antérieurs atrophiés dans les deux sexes, par les palpes non aplatis ; la présence de deux nervures anales ; la cellule ouverte sur les deux paires d'ailes, l'aile postérieure avec une gouttière anale ; les nervures toutes normales à la base ; les Nymphalides réunissent d'assez nombreuses espèces. Plus qu'aucune autre famille de Rhopalocères, les Nymphalides donnent naissance à la fois à des races géographiques et saisonnières et montrent un remarquable dimorphisme sexuel.

Chenilles épineuses. Chrysalides en général courtes et renflées, fixées uniquement par l'extrémité anale.

Tableau des genres

1. Nervures 7 et 8 des ailes antérieures toujours plus longues que leur tige commune 2
— Nervures 7 et 8 des ailes antérieures plus courtes que leur tige commune 3

2. Ailes postérieures à bord externe en courbe continue 1. **Euxanthe**
— Ailes postérieures à bord externe anguleux ou denté 2. **Charaxes**

3. Eperon précostal des ailes postérieures détaché avant le point où la nervure 8 se sépare de la cellule ou à ce point 4
— Eperon précostal des ailes postérieures détaché après la séparation de la nervure 8 et de la cellule 8

4. Nervure 8 des ailes antérieures arrêtée avant le sommet ; bord externe des ailes postérieures avec une queue sur la nervure 4 et un lobe entre les nervures 1 *b* et 2 ..... 8. **Cyrestis**
— Nervure 8 des ailes antérieures atteignant le bord externe ; ailes postérieures n'ayant jamais à la fois un lobe et une queue .. 5

5. Eperon précostal des ailes postérieures situé plus près de la base de l'aile que de la nervure 7 6
— Eperon précostal des ailes postérieures situé plus près de la nervure 7 que de la base ..... 6. **Neptis**

6. Nervures 7 à 9 et 11 à 12 largement séparées à la base .... 5. **Pseudacrea**
— Nervures 7 à 9 et 12 très rapprochées 7

7. L'éperon précostal des ailes postérieures part de la nervure 8 presque au point où celle-ci quitte la cellule ..... 3. **Cymothoe**
— L'éperon précostal des ailes postérieures part de la nervure 8 au delà de sa séparation d'avec la cellule ..... 4. **Aterica**

Source : MNHN, Paris

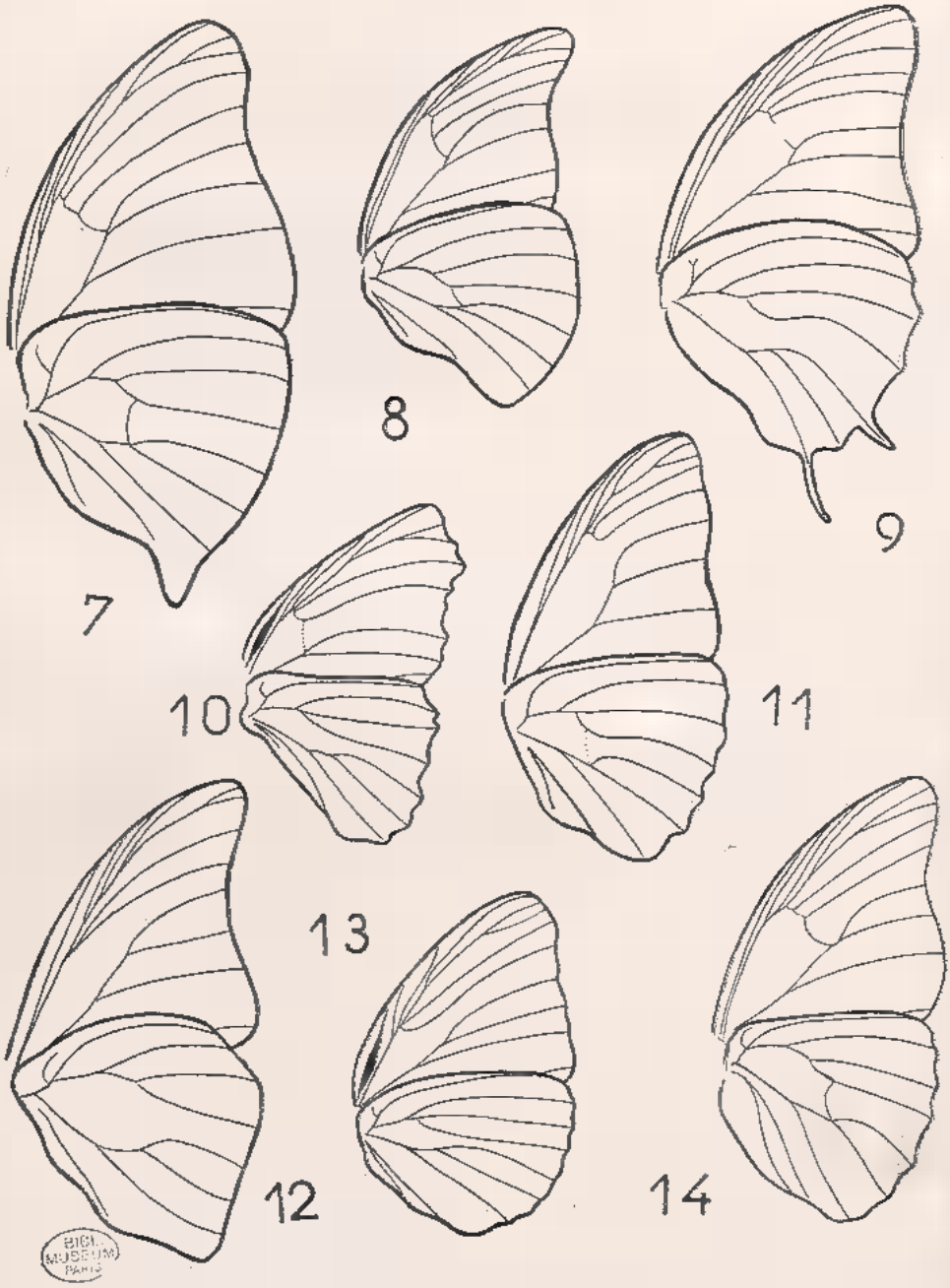

Fig. 7 à 14. — Schémas de la nervation alaire des Nymphalides. — 7, *Salamis anteva* ; 8, *Smerina manoro* ; 9, *Charaxes* ; 10, *Neptidopsis fulgurata* ; 11, *Hypolimnas deludens* ; 12, *Cymothoe Lambertoni* ; 13, *Byblia anvatara* ; 14, *Pseudacrea glaucina*.

Source : MNHN, Paris

8. Nervure médiane et nervure 12 des ailes antérieures renflées à la base ..... 7. **Crenis**
— Nervure médiane des ailes antérieures non renflée à la base 9

9. Nervure 12 des ailes antérieures renflée en vésicule allongée à la base 10
— Nervure 12 des ailes antérieures non renflée à la base 12

10. Yeux pubescents ..... 11. **Eurytela**
— Yeux nus 11

11. Cellule des ailes postérieures fermée ..... 9. **Byblia**
— Cellule des ailes postérieures largement ouverte . 10. **Neptidopsis**

12. Palpes non renflés 13
— Article médian des palpes renflé, clair, pubescent de noir .. 18

13. Yeux nus 14
— Yeux pubescents 17

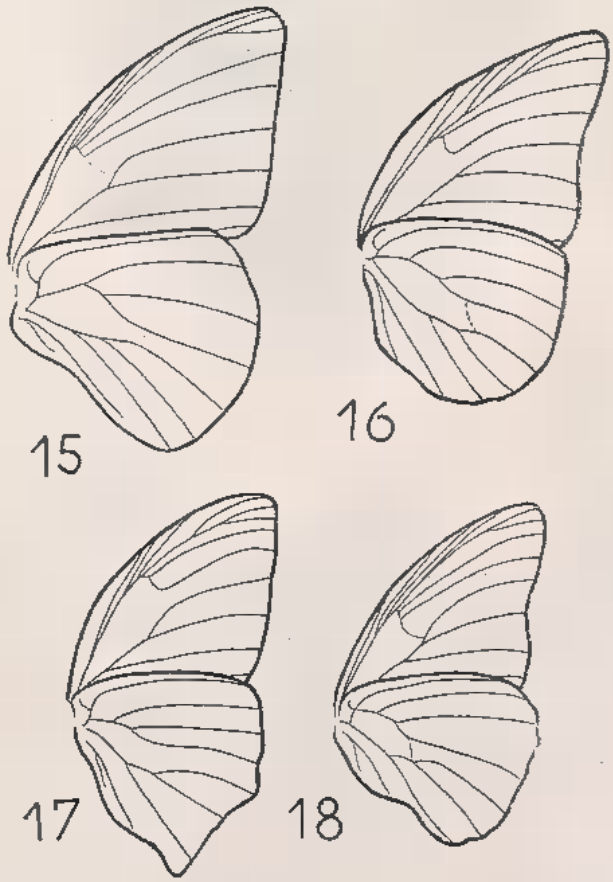

Fig. 15 à 18. — Schémas de la nervation alaire des Nymphalides. — 15, *Merica rabena* ; 16, *Phalantha phalantha* ; 17, *Precis epicletia* ; 18, *Pseudacrea apaturoides*.

Source : MNHN, Paris

14. Nervures 5 et 6 des ailes antérieures réunies à la base .... 12. **Apaturopsis**
— Nervures 5 et 6 séparées à la base 15

15. Cellule des ailes antérieures fermée 16
— Cellule des ailes antérieures ouverte .... 15. **Precis**, 16. **Junonia**
16. Palpes noirs tachés de blanc ..... 13. **Hypolimnas**
— Palpes unicolores ..... 14. **Salamis**

17. Ailes postérieures à bord externe caudé ..... 18. **Antanartia**
— Ailes postérieures à bord externe courbé ..... 17. **Pyrameis**

18. Yeux velus ..... 19. **Smerina**
— Yeux nus ..... 20. **Phalanta**

Genre **Euxanthe** Hübner

Bien caractérisé par ses très larges ailes arrondies et sa coloration variée de noir brunâtre et de blanc.

Insectes forestiers, à vol irrégulier, rares et à biologie inconnue.

Euxanthe madagascariensis Lucas, *Ann. Soc. ent. France*, 1842, p. 299, pl. XII (*Godartia*), TYPE au Muséum de Paris. — MABILLE *in* GRANDIDIER, 1886, p. 167, pl. XIV.

Corps robuste, noir, avec quatre taches punctiformes sur la tête, de nombreuses taches blanches sur la face sternale du thorax et sur les pattes, les tempes et 3 taches blanches sur chaque palpe.

Fig. 19. — ♂. Env. 85 mm. — Ailes antérieures très transverses ; bord costal fortement convexe, angle apical un peu saillant, bord externe sinué, sa plus grande convexité au delà du milieu ; angle postérieur arrondi. Ailes postérieures à bord externe arrondi et ondulé. Dessus noir ; ailes antérieures avec deux petites taches parfois réunies vers l'extrémité de la cellule, une bande transverse submédiane, un peu oblique d'arrière en avant de dehors en dedans, formée de 7 taches blanches allongées : deux dans le 2, un dans chacun des intervalles 3 à 7 ; en outre de petites taches submarginales dans les intervalles 3 à 8, progressivement plus grandes vers l'avant. Ailes postérieures brunes sur le bord anal ; une tache blanche sur l'extrémité de la cellule et la base des intervalles 5 à 7 ; en outre une tache blanche submarginale sur les intervalles 3 à 8, progressivement plus grandes vers l'avant.

Dessous avec les mêmes taches, sur un fond brun, noir sur le disque des ailes antérieures ; en outre deux taches submarginales sur l'intervalle 2 et une traînée blanche sur l'intervalle 1 en dedans de la

Source : MNHN, Paris

tache inférieure, la bande transverse de l'intervalle 2 des ailes antérieures, deux petites taches blanches sur l'éperon précostal et la costale des ailes postérieures, une rangée de taches submarginales moyennes, de petites taches punctiformes blanches, à raison de deux points sur chacun des intervalles 2 à 7 et un point sur le 8, et une rangée de taches submarginales externes à raison d'un point sur chacun des intervalles 2 à 8.

Fig. 19. — *Euxanthe madagascariensis* Lucas, ♂.

♀. Env. 95 mm. — Ailes antérieures à bord costal moins convexe, angle apical non saillant, bord externe rectiligne, légèrement ondulé Ailes postérieures comme chez le ♂. Coloration générale semblable à celle du ♂ mais avec des taches blanches plus étendues. Dessus des ailes antérieures avec la bande transverse submédiane semblable à celle du ♂, mais avec une tache sur le 1, cellule avec quatre taches en ligne longitudinale, deux points sur le 2 et un point sur les intervalles 3 à 7. Ailes postérieures avec une grande tache blanche occupant tout le centre de l'aile et atteignant largement la base, en outre, une bande submarginale comprenant deux points sur le 2, trois points sur le 3, deux points très inégaux sur le 4 et une tache sur chacun des intervalles 5 à 8. Dessous des ailes antérieures semblable au-dessus, mais les taches de la cellule unies, et une petite tache à la base devant

Source : MNHN, Paris

la nervure costale. Dessous des ailes postérieures avec les taches du dessus, en outre une tache à la base, une tache sur l'éperon précostal, une petite tache devant la nervure costale, une rangée submarginale moyenne avec quatre taches sur le 2, deux taches dont une en ^ sur les intervalles 5 à 7 et trois taches sur le 8 ; une rangée marginale comprenant une petite ligne blanche au milieu des intervalles 3 à 7.

Il a été décrit une forme **Catalai** Le Moult du Faraony (*Novitates Entom.*, 3, 1933, p. 16), TYPE au Muséum de Paris.

MADAGASCAR EST : Fito ; vallée du Faraony, Mt Vohibintana, débris de forêt.

MADAGASCAR CENTRE : Fianarantsoa ; forêt d'Anosibe.

MADAGASCAR SAMBIRANO : Nosy Be ?.

MADAGASCAR NORD : Diégo-Suarez, XII.

Genre **Charaxes** Ochsenheimer

Papillons en général de grande taille, à ailes caudées ou anguleuses, à coloris vifs et dimorphisme sexuel accusé.

Presque exclusivement forestiers, à biologie très mal connue, les *Charaxes* recherchent à l'état adulte les fruits pourris et les excréments. Leur répartition à Madagascar, malgré l'attrait qu'ils ont présenté de tout temps pour les collectionneurs, est très mal connue.

TABLEAU DES ESPÈCES

1. Ailes postérieures avec une queue à l'extrémité de la nervure 2, sans queue à la nervure 4 .... 1. (**zoolina** subsp.) **betsimisaraka**
— Ailes postérieures toujours caudées sur la nervure 4 2

2. Bord anal des ailes postérieures en-dessous avec des lignes longitudinales sombres sur fond clair 3
— Bord anal des ailes postérieures en-dessous plus ou moins unicolore, sans traits longitudinaux sombres 5

3. Base des ailes au-dessus sombre ..... 4. (**brutus** subsp.) **andara**
— Base des ailes au-dessus pâle : brune ou jaune 4

4. Dessins du dessous blanc d'argent ; dent de l'apex de la nervure des ailes postérieures 3 longue, subégale à celle de la nervure 4 ..... 3. **andranodorus**
— Dessins du dessous blancs ou nacrés ; dent de l'apex de la nervure 3 des ailes postérieures très courte ..... 2. **phraortes**

5. Base des ailes sombre en-dessus .. 8. (**etesippe** subsp.) **cacuthis**
— Base des ailes claire en-dessus 6

Source : MNHN, Paris

6. Dessous des ailes postérieures avec une grosse tache ocelliforme bleue cernée de jaune sur l'intervalle 8. Partie noire du dessus des ailes postérieures sans taches claires ..... 7. **analava**
— Dessous des ailes postérieures sans tache ocelliforme bleue. Partie noire du dessus des ailes postérieures avec des taches submarginales claires 7

7. Base des ailes antérieures en-dessus jaune clair . 5. **antamboulou**.
— Base des ailes antérieures en-dessus brun rouge sombre 6. **Cowani**

1. **Charaxes** (**zoolina** subsp.) **betsimisaraka** Lucas, *Ann. Sc. nat.*, XV, 1872, art. 22, p. 2, TYPE au Muséum de Paris. — MABILLE *in* GRANDIDIER, 1886, p. 195, pl. XXI, fig. 2 et 2 a.

Fig. 20. — Env. 55 mm. — Ailes antérieures à angle antérieur bien saillant, bord externe profondément concave, saillant en bosse à l'apex de la nervure 2 ; ailes postérieures à bord externe ondulé, échancré entre les deux queues, celle de la nervure 2 très longue et grêle, au moins chez le ♂. Dessus blanc à large bande marginale brun-noir portant des points apicaux blancs sur les ailes antérieures et des points marginaux blancs sur les ailes postérieures qui sont en outre tachées de bleu et de rouge à l'apex. Dessous blanc, avec un dessin formé de lignes transverses rousses et de taches noires et rouges.

MADAGASCAR OUEST : Maromandia.
MADAGASCAR SUD : Beloha III ; Tuléar, forêt du Fiherenana.
SAMBIRANO : Tsaratanana.

Dans l'Est, le *C. zoolina betsimisaraka* est remplacé par la forme *betanimena* Lucas. Nous en avons pourtant vu un exemplaire récolté par Abadie à Rogez et le Muséum de Paris en possède de Tamatave, de Moramanga et du Faraony, Vohilava.

forme **Lambertoni** Lathy, *Encycl. Entom.*, B. III, Lepidoptera, 1, 1926, p. 96, pl. II, fig. 1.

L'unique exemplaire connu de cette forme, le type, combine la coloration du dessus, à fond fauve, de la f. *betanimena*, et la coloration du dessous, blanchâtre, de la f. *betsimisaraka*. Les taches du dessus sont plus marquées que dans la f. *betanimena* et le champ costal des ailes postérieures est blanc jusqu'à la nervure 7 ; le dessous est saupoudré d'écailles olivâtres et les dessins noirs sont plus étroits.

MADAGASCAR : Bejofo.

Décrit comme espèce distincte, le *C. Lambertoni* ne paraît pas être plus qu'une simple forme de coloration de *C. zoolina betsimisaraka*.

Source : MNHN, Paris

ab. **Franouxi** Rousseau-Decelle, *Bull. Soc. ent. France*, XLIII, 1938, p. 165, pl. 1, fig. 3 et 4.

Comme *Lambertoni*, cette forme combine les caractères de *betanimena* et de *betsimisaraka*. Dessus, ailes antérieures identiques à *betanimena* ; ailes postérieures identiques à *betsimisaraka*. Dessous identique à *betsimisaraka* mais avec un lavis grisâtre le long des nervures des ailes antérieures.

MADAGASCAR SUD : forêt de Lambomakandro.

Le type seul est connu, nous ne l'avons pas vu.

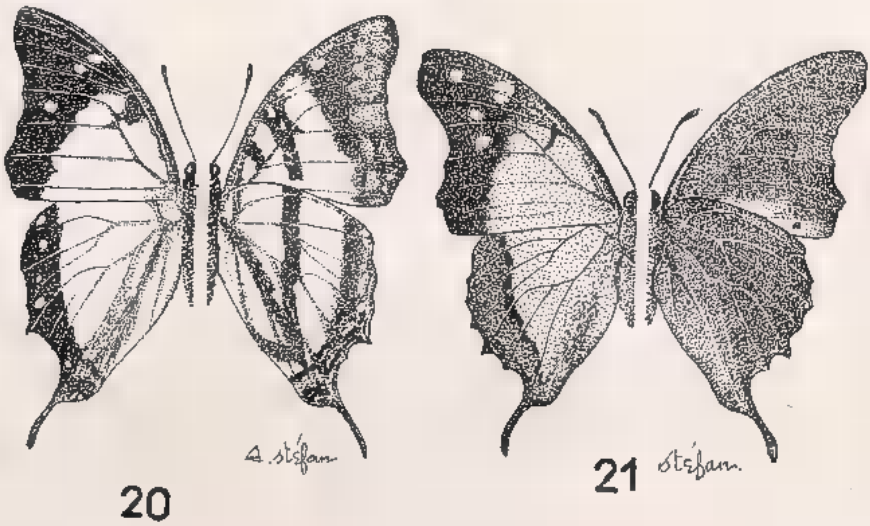

Fig. 20 et 21. — 20, *Charaxes zoolina betsimisaraka* Lucas ; 21, *Charaxes zoolina betanimena* Lucas.

ab. **firmus** Le Cerf, *Bull. Muséum*, 1923, p. 429.

Taille supérieure à la moyenne : 53-56 mm ; queue de la nervure 4 (sic !) des ailes postérieures plus courte et obtuse ; bordure noire des ailes antérieures plus large, à point blanc subapical effacé et sans points blancs entre les nervures 2 à 5 ; trois petits points blancs entre les nervures 2 à 5 des ailes postérieures ; dessins du dessous plus larges et plus foncés.

MADAGASCAR : sans précision.

Décrite sur 2 ♂, pas retrouvée depuis semble-t-il, cette aberration paraît très proche de ce que MABILLE figurait sous le nom de *relatus* Ward.

Source : MNHN, Paris

forme **betanimena** Lucas, *Ann. Sc. nat.*, XV, 1872, art. 22, p. 3, TYPE au Muséum de Paris. — MABILLE *in* GRANDIDIER, 1886, p. 198, pl. XXIII, fig. 5 à 7.

Fig. 21. — Caractérisée par la coloration du dessus rousse à taches sombres et par la coloration du dessous presque uniformément rousse, avec une tache bleue à l'apex de 1 *b* et une bande transverse plus sombre, cernée de clair en dehors, dans la moitié antérieure des ailes postérieures ; ailes antérieures avec une rangée submarginale entière de points noirs.

La forme *betanimena* possède une ab. **andriba** Ward dont le dessous des deux ailes est coupé par un trait transverse sombre en S très allongé, cerné de blanc en dedans et en dehors : Nosy Be.

MADAGASCAR EST : Rogez ; Fort-Dauphin.
MADAGASCAR SUD : Analavelona.
HAUT SAMBIRANO : 1.000 m, X.

Fig. 22. — *Charaxes phraortes* Dbd.

2. **Charaxes Phraortes** Doubleday, *Proc. zool. Soc. London*, 1847, p. 60. — MABILLE *in* GRANDIDIER, 1886, p. 177, pl. XXV, fig. 1, 1 a.

Fig. 22. — Env. 90 mm. — Aspect de *C. andronodorus* Mab., même coloration du dessus, mais à taches noires un peu réduites ; en particulier sur les ailes postérieures ; une ligne submarginale rousse continue atteint, en arrière, l'apex de la nervure 2.

Source : MNHN, Paris

Dessous à même coloration mais à dessin différent ; différences faibles sur les ailes antérieures, très marquées sur les ailes postérieures ; de dehors en dedans le dessin comprend un fin liséré noir, un liséré blanc, une bande rousse, un liséré noir, une bande blanche renfermant

Fig. 23. — *Charaxes Andranodorus* Mab.

une série de taches roses subconfluentes, une bande brun-rouge irrégulière s'arrêtant à la nervure 2 au lieu d'atteindre l'apex.

Madagascar Est : Maroantsetra.
Madagascar Centre : La Mandraka.
Madagascar Nord.

Source : MNHN, Paris

3. **Charaxes andranodorus** Mabille, *Bull. Soc. ent. Belgique*, 1884, p. 184. — Mabille *in* Grandidier, 1886, p. 182, pl. XXI, fig. 1 et 1 a, pl. XXV a, fig. 1 et 1 a.

Fig. 23. — Env. ♂ 95 mm ; ♀ 118 mm. — Corps à fine et dense pubescence rousse ; ailes antérieures à bord externe fortement concave, anguleusement saillant à l'extrémité des nervures ; ailes postérieures avec une saillie longue et étroite à l'apex des nervures 2 et 4 et des saillies plus courtes à l'apex des nervures 3, 5 à 8.

Dessus roux à dessin noir et deux taches bleues submarginales sur 1 b.

Dessous roux à dessins blanc d'argent et noir ; l'espèce se reconnaît parmi ses parentes, au dessin des ailes postérieures comprenant de dehors en dedans, un liséré marginal noir, un liséré argenté : une bande rousse, un liséré noir ondulé avec ocelle subterminal bleu sur 1 *b*, une large bande blanc d'argent puis une bande brun-rouge entière, suivie près de la base de dessins argent et noir.

Madagascar Centre : La Mandraka, I ; Périnet ; Fianarantsoa.
Madagascar Nord : Montagne d'Ambre.

4. **Charaxes (brutus** forme) **andara** Ward, *Entom. month. Mag.*, 1873, p. 209. — Mabille *in* Grandidier, 1886, p. 187, pl. XXII, fig. 4 à 6.

Fig. 24. — Env. ♂ 55 mm ; ♀ 70 mm. — Corps noir-bleuté à pubescence foncée. Ailes antérieures à bord externe concave, anguleusement saillant au niveau de l'apex des nervures. Ailes postérieures à longue saillie grêle au niveau de l'apex des nervures 2 et 4, et saillies plus courtes à l'apex des nervures 3, 5 à 8.

♂. Dessus bleu noir, avec le même dessin que la ♀, mais des points marginaux rouges plus marqués au milieu des intervalles des ailes antérieures et une tache subapicale rouge sur 7.

♀. Dessus noir, avec un trait marginal roux sur 1 *b*, précédé de deux points bleus, et une bande transverse blanche, auréolée de bleu, allant de 1 *b* des ailes postérieures jusqu'à 2 des antérieures, suivie de taches blanches isolées sur les intervalles 2, 3, 4 et 5.

Dessous varié de roux clair, de brun, de noir, de blanc et de bleu.

Madagascar Centre : Betroka.
Madagascar Ouest : Antsingy de Bekopaka, VII ; Morafenobé, forêt Mahajeby ; Maromandia.
Madagascar Sud : Tuléar, forêt du Fiherenana ; Betioky.
Sambirano : Mt. Tsaratanana.

Source : MNHN, Paris

BIBL. MUSEUM PARIS

Fig. 24 et 25. — 24, *Charaxes brutus andara* Ward., ♀ : 25, *Charaxes antamboulou* Lucas.

Source : MNHN, Paris

5 **Charaxes antambouïou** Lucas, *Ann. Sc. nat.*, XV, 1872, art. 22. p. 1. — Mabille *in* Grandidier, 1886, p. 191, pl. XXIII, fig. 1 à 4, pl. XXV a, fig. 3.

Fig. 25. — Env. 68 à 75 mm. — Corps noir à dense et longue pubescence rousse. Ailes antérieures à angle externe bien saillant, arrondi en dehors ; bord externe concave et anguleux à l'apex des nervures ; ailes postérieures anguleusement saillantes en longue dent à l'apex des nervures 3, 5 à 7, en très longue queue à l'apex des nervures 2 et 4.

♂. Dessus roux foncé, la moitié distale des ailes antérieures noire avec des taches rousses comprenant une bande marginale externe, une rangée de taches submarginales sur 1 *b* à 7 ; une tache à l'apex de la cellule et à la base de 3 et des taches à la base de 5 à 7. Ailes postérieures avec une tache noire sur la partie discale antéro-externe, séparée du bord par une bande marginale rousse, portant de 2 à 7 une série de taches submarginales rouges, suivies en dehors sur 2 et 3, par une tache bleue ; 1 *b* avec deux taches submarginales bleues cernées de noir en dehors, de jaune, puis de noir en dedans.

Dessous rougeâtre avec des ombres ondulées sur les ailes antérieures ; la cellule avec 5 bandes transverses noires ondulées, cernées de blanc, suivies par une bande semblable à la base de 3 et de 4 et une plus distale à la base de 5 à 7 ; une plus grosse tache noire irrégulière à la base de 2. Sur les ailes postérieures le bord externe est rouge vif de la nervure 2 à la nervure 8, le rouge est suivi d'un fin liséré bleuâtre, lui-même suivi d'une rangée submarginale de taches rouges ; 1 *b* avec deux taches submarginales bleues bordées de noir en dehors ; un arc clair bordant les taches bleues en dedans ; en outre un arc clair cerné de noir, submarginal interne, sur 1 *b*, suivi vers le bord costal de l'aile d'une strie ondulée rougeâtre.

♀. Coloration générale semblable à celle du ♂ mais sensiblement plus pâle, au moins sur le dessus.

Madagascar Est : Fito ; Sahasinaka, Ampasimpotsy et Sahanambohitra.

Madagascar Centre : Ankazobé, Manankazo, II ; Sihanaka ; Mandritsara ; Bealanana ; Fianarantsoa.

Madagascar Ouest : Antsingy de Bekopaka, VII ; Morondava ; Maromandia.

Madagascar Sud : Tuléar, forêt du Fiherenana, forêt de Lambomakandro ; Antanimora ; cap Sainte-Marie.

Nous rattachons avec doute à la f. **meridionalis** Le Cerf décrite de Fianarantsoa, une ♀ de taille assez faible, de l'Antsingy, caractérisée par la netteté des dessins du dessous des ailes postérieures. Elle pré-

Source : MNHN, Paris

sente une bande transverse discale rouge entière, suivie en-dedans d'une bande blanche allant du bord costal jusqu'à la base de la nervure 2. La base porte des taches blanches sur la cellule et devant l'éperon précostal.

Ce type de coloration se retrouve, atténué, chez l'exemplaire ♀ de Manankazo ; chez celui-ci la bande transverse rouge est limitée en-dedans par un trait ondulé blanc, suivi d'un trait ondulé noir ; le trait noir n'étant qu'à peine indiqué sur l'exemplaire de l'Antsingy.

6. **Charaxes Cowani** Butler, *Ann. Mag. nat. Hist.*, (5) II, p. 285.

Fig. 26. — Env. 66 mm. — Caractères généraux de *C. antamboulou* Lucas dont il diffère par la base des deux paires d'ailes, en-dessus, brun rouge ; le reste de la surface noir velouté à taches rouges très nettement délimitées. Dessous rose avec des lignes plus foncées et des lignes argentées ; ocelles bleus.

Madagascar Centre : Ambositra, 35 km au Sud d'Ambositra, 1.700 m ; Tananarive (Blanc, 1885).

7. **Charaxes analava** Ward, *Entom. month. Mag.*, IX, 1872, p. 3. — Mabille *in* Grandidier, 1886, p. 194, pl. XXV a, fig. 2 et 2 a.

Fig. 27. — Env. 80 mm. — Corps noir à dense et fine pubescence blanc-jaunâtre. Ailes antérieures à bord externe concave, anguleusement saillant à l'apex des nervures, surtout de la nervure 2 ; ailes postérieures avec de longues saillies étroites à l'apex des nervures 2 à 4, et des saillies anguleuses à l'apex des nervures 6 et 7.

Dessous roux pâle ; ailes antérieures avec toute la moitié apicale noire ou brun noir ; ornée d'une tache submarginale claire de grande taille sur les intervalles 1 *b* à 3 et 6, et une tache semblable, mais petite, sur 5 ; en outre une assez grande tache claire sur la base de 5 et 6, atteignant le bord costal qui est éclairci jusqu'à l'apex de 10.

Ailes postérieures avec l'angle apical externe rembruni jusqu'à la base de la queue de la nervure 4, un liséré bleuté submarginal sur les intervalles 1 *b* à 4, plus marqué sur 1 *b* et 4, suivi en-dedans d'un liséré noir ; puis d'un liséré presque blanc ; en outre des ombres brunes submarginales internes sur 2 et 3.

Dessous varié de brun rouge, de noir, de bleuâtre et de blanc.

Madagascar Est : Faraony, Mt Vohibintana, Ankarampotsy.

Madagascar Centre : Mandritsara.

Madagascar Ouest : Antsingy de Bekopaka, VII ; Namoroka ; Morafenobe, forêt Mahajeby.

Sambirano.

Source : MNHN, Paris

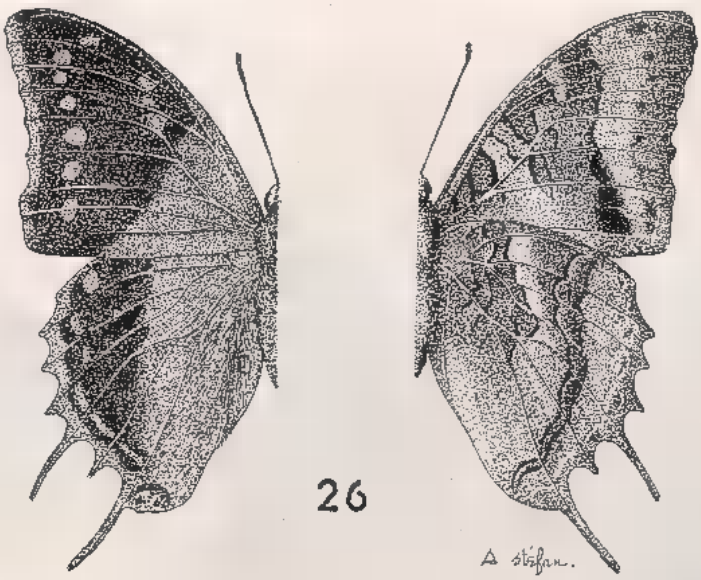

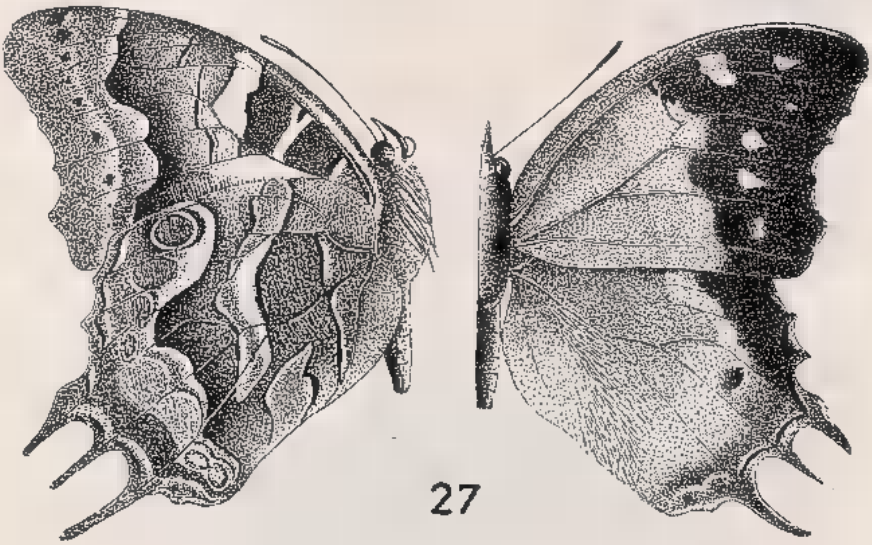

Fig. 26 et 27. — 26, *Charaxes Cowani* Buller ; 27, *Charaxes analava* Ward.

8. **Charaxes** (**etesippe** subsp.) **cacuthis** Hewitson, Exotic Butterfl., 1863, pl. III, fig. 12-13. — MABILLE *in* GRANDIDIER, 1886, p. 189, pl. XXII, fig. 1 à 3. — *Antanala* Lucas, TYPE au Muséum de Paris.

Fig. 28. — Env. ♂ 50 à 65 mm. — ♀ 70 mm. — Corps noir à fine pubescence grise ou brune. Ailes antérieures à bord externe anguleu-

Source : MNHN, Paris

sement saillant au niveau de l'apex des nervures. Ailes postérieures à bord externe prolongé en longue saillie étroite à l'apex des nervures 2 et 4 ; l'apex des nervures 5 à 8 simplement anguleux ; le bord échancré entre les saillies terminales de 5 et de 6.

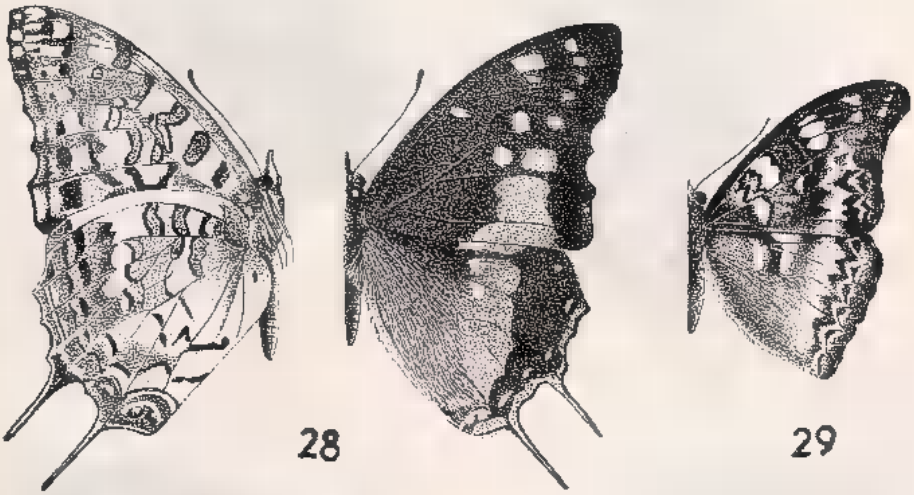

Fig. 28 et 29. — 28, *Charaxes etesippe cacuthis* Hew., ♂ ; 29, *Cymothoe Lambertoni* Ob., ♂.

♂. Dessus noir à dessins bleus et taches punctiformes blanches. Dessous varié de bistre, de noir, de roux et de blanc.

♀. Ailes relativement plus larges. Dessus brun noir à dessins blancs, devenant brun jaunâtre par places. Dessous coloré comme le ♂.

Madagascar Est : Fort-Dauphin, Isaka ; Maroantsetra, Ambodivoangy ; Antanambé ; Andevoranto ; Faraony.

Madagascar Centre : Bealanana ; Mandritsara ; Moramanga.

Madagascar Ouest : Antsingy Nord, VII ; Maromandia.

Madagascar Sud : Betioky ; Tuléar, forêt de Lambomakandro.

Genre **Cymothoe** Hübner

Ailes souvent sinuées et caudées au bord postérieur ; dimorphisme sexuel très accusé.

Très répandu dans les régions forestières d'Afrique, le genre *Cymothoe* n'est représenté à Madagascar que par une espèce unique dont la biologie est inconnue.

Source : MNHN, Paris

Charaxes antamboulou Lucas

BIBL. DU MUSEUM D'HIST. NATURE

Source : MNHN, Paris

Chenille (d'après les espèces africaines) avec une paire d'épines dressées, fortes, presque simples, sur les segments méso et métathoraciques et sur les 8 premiers segments abdominaux.

Chrysalide arrondie, inerme sauf deux courtes pointes céphaliques.

1. **Cymothoe Lambertoni** Oberthür, *Et. Lépidopt. Comp.*, XXI, 1923, p. 125, pl.

Fig. 29. — Env. 45 à 55 mm. — Corps noir à dense pubescence dressée grise. Ailes antérieures à angle apical bien saillant mais arrondi au sommet, bord externe en courbe entière, fortement concave. Ailes postérieures à angle anal bien saillant ; bord externe faiblement ondulé et bisinué.

♂. Dessus noir à taches blanches et ombres grises ; dessous brun clair sur fond jaunâtre, coupé d'une ligne transversale entière rougeâtre.

♀. Dessus noir avec une large bande transverse blanche traversant les deux ailes, accompagnée de points submarginaux blancs, plus visibles sur les antérieures, et de trois points blancs au delà de l'apex de la cellule. Dessous lilas, avec le même dessin blanc.

SAMBIRANO : Tsaratanana (*loc. typ.*).
NORD : Montagne d'Ambre, 1.000 m, XII (R. P.).

forme **lux** Le Cerf, *Encycl. Entom.*, B III, Lepidoptera, 3, 1929, p. 121.

Diffère de la forme type par le fond des ailes jaune fauve très clair, avec des dessins noirs très réduits.

MADAGASCAR SUD-EST : Décrit sur 1 ♂ récolté par R. Decary.

Genre **Aterica** Boisduval

Ailes arrondies, larges ; coloration sombre à bandes transversales claires sur les antérieures.

Insectes forestiers à vol assez lourd ; biologie inconnue.

Le genre est représenté en Afrique et à Madagascar.

Aterica rabena Boisduval, Faune entom. Madagascar, 1883, p. 47, pl. VIII, fig. 2. — MABILLE *in* GRANDIDIER, 1886, p. 175, pl. XX, fig. 11 et 12.

Fig. 30. — Env. ♂ : 45 à 50 mm ; ♀ : 60 mm. — Corps noir à fine, dense et courte pubescence rousse ; dessous de l'abdomen et palpes fauves. Ailes antérieures courtes, à bord costal convexe, angle ex-

Source : MNHN, Paris

terne bien marqué, bord externe droit et angle postérieur droit à sommet arrondi. Ailes postérieures grandes à bord externe en courbe ondulée régulière.

Dessus des ailes antérieures rousses à la base, brunes sur toute la partie distale, avec dans la cellule, à la base, un trait blanc en V ouvert vers l'intérieur, parfois double ; au niveau du milieu, une bande transverse de taches blanches comprenant deux taches sur 1 *b*, une tache sur 2, une sur 3, une sur l'apex de la cellule, une à la base de 5 et une sur la cellule le long du bord antérieur ; en outre une rangée submarginale de taches blanches sur 1 *b* à 4 et une bande transverse subapicale de taches blanches avec une tache sur 4, deux taches sur 5 et une tache sur 6. Dessus des ailes postérieures largement roux, avec une paire costale brune et une ligne de traits submarginaux bruns sur 2 à 6. Dessous des ailes antérieures beige, avec une très large tache discale brune, et l'ombre des taches blanches du dessus. Dessous des ailes postérieures beige, avec deux points noirs vers le milieu de la cellule ; des ombres irrégulières, plus denses vers la base.

Fig. 30. — *Aterica rabena* Bsd. et variations de la coloration de l'aile antérieure.

Madagascar Est : Maroantsetra, Ambodivoangy, II ; Antanambé ; Mananara ; forêt de Tampolo, VIII ; Vatomandry ; Rogez ; Brickaville, IX ; Mahanoro ; Tsianovoka ; Faraony, Vohilava, Vohibintana ; Ifanadiana ; Mananjary ; Fort-Dauphin, Isaka.

Madagascar Centre : Mandritsara.

Madagascar Ouest : Antsingy de Bekopaka, VII ; Ambilobe ; Ampijoroa près Tsaramandroso ; Namoroka ; Morafenobé, forêt Mahajeby ; Besalampy ; Soalala ; Bokarano ; Sitampiky ; de Morondava à Tuléar.

Source : MNHN, Paris

MADAGASCAR SUD-OUEST : Sept Lacs près Tuléar ; Analavelona 1.320 *m* ; Ambovombé.

SAMBIRANO : Nosy Komba, III ; Nosy-Be.

MADAGASCAR NORD : Montagne d'Ambre.

Genre **Pseudacrea** Westwood

Ailes assez larges ; dessins analogues à ceux des Danaïdes. Chenille avec une paire d'épines faiblement ramifiées, disposées latéralement sur les segments méso et métathoraciques et sur les huit premiers segments abdominaux ; la première et la dernière paire plus longues que les autres.

Chysalide à tête longuement étirée en pointe ; corps angulé au niveau de l'articulation thoraco-abdominale.

Genre répandu en Afrique et à Madagascar.

TABLEAU DES ESPÈCES

– Base des ailes postérieures en-dessous avec des points ou des traits noirs ..... 1. (**lucretia** subsp.) **apaturoides**

– Base des ailes postérieures sans points ou traits noirs en-dessous ..... 2. **glaucina**

1. **Pseudacrea** (**lucretia** subsp.) **apaturoides** Felder, Reise Novara, Lépidoptères, III, 1867, p. 416. — MABILLE *in* GRANDIDIER, 1886, p. 135, pl. XX, fig. 1 et 2.

Fig. 31. — Env. 50 à 52 mm. — Corps brun noir, blanchâtre sur la ligne médioventrale ; tête avec un trait blanc derrière les yeux et quatre points blancs entre ceux-ci. Ailes antérieures à angle apical externe en lobe bien saillant, un peu obtus ; bord externe ondulé. Ailes postérieures à bord externe fortement ondulé.

Dessus des deux ailes noir ou brun-noir, plus clair dans la région anale des postérieures ; une ligne submarginale de points blancs, à raison de deux points par intervalle, de 1 *b* à 6 des ailes antérieures et de 2 à 7 des postérieures ; une bande transverse blanche au milieu des ailes postérieures allant de la nervure 1 *b* au bord costal et couvrant l'apex de la cellule, prolongée sur l'aile antérieure par une bande semblable dépassant à peine la nervure 2 et suivie d'une grosse tache sur 2, une sur 3, une sur 4, une sur la cellule, une subapicale sur 5 et une sur 6. Un liséré blanc dans le creux des sinuosités marginales.

Source : MNHN, Paris

Dessous roussâtre, jaune dans l'espace précostal. Ailes antérieures avec le dessin pâle du dessus, simplement plus agrandi. Ailes postérieures à peine teintées à la base qui porte 7 points noirs disposés en ellipse et entourant une tache ocre ; puis largement blanches, enfin rousses, avec un fin liséré noir sur les convexités et blanc dans les concavités, et la ligne submarginale de points blancs du dessus, simplement plus grands et mieux marqués. Nervures noircies dans la région anale des ailes postérieures.

Fig. 31 et 32. — 31, *Pseudacrea lucretia apaturoides* Feld. ; 32, *Pseudacrea glaucina* Guenée.

Madagascar, zones boisées de l'Est : Tamatave, Fanandrana ; Vondrozo ; Fito ; Faraony, Vohilava ; Rogez ; Fort-Dauphin, Isaka.

Madagascar Centre : Périnet, I.

Madagascar Ouest : Maromandia.

Madagascar Sud : pays Antandroy.

Aux Comores le *Pseudacrea lucretia* Cr. d'Afrique Orientale est représenté par la race *comorana* Obth. qui diffère de *apaturoides* Fldr. par la réduction de la tache médiane du bord postérieur des ailes antérieures, qui n'atteint vers l'avant que le milieu de l'espace 1 *b*.

La chenille et la plante hôte des formes malgaches ne sont pas connues ; la forme type vit, en Afrique, sur *Mimusops* et *Chrysophyllum*. La chenille est vert vif en-dessus, blanchâtre en-dessous, avec les lignes latérales, la tête et les premières épines roses et les suivantes jaune clair.

Chrysalide verte à ligne latérale jaune et tête très étirée en pointe.

Source : MNHN, Paris

2. **Pseudacrea glaucina** Guénée, Voy. Madagascar Vinson, 1864, p. 38, pl. VI, fig. 5 et 6. — MABILLE *in* GRANDIDIER, 1886, p. 164, pl. XVIII, fig. 10 et 11.

Fig. 32. — Env. 52 à 60 mm. — Corps roux en-dessus, blanchâtre en-dessous ; tête avec des taches blanches derrière les tempes, et trois points blancs entre les yeux. Ailes antérieures assez étroites ; angle apical externe bien saillant en dehors en lobe arrondi, bord externe en courbe fortement concave, régulièrement ondulée. Ailes postérieures à bord externe très fortement ondulé.

Dessus des ailes antérieures noir-brun, avec des taches vert très pâle comprenant une tache subrectangulaire sur 1 *b*, prolongée jusqu'à la base par une strie semblable ; une tache analogue à la base de 2 ; la cellule, sauf trois taches noires ; un arc transverse de taches subapicales sur 4 à 6 et 9 ; une rangée de points submarginaux de 1 *b* à 8, en double courbe, venant au contact de l'arc transverse. Dessous plus pâle mais avec les mêmes dessins, une aire jaune le long du bord costal.

Dessus des ailes postérieures noir-roux, avec une tache blanche au milieu de 7 et une rangée de très petits points submarginaux de 1 *b* à 6. Dessous à peu près semblable, mais plus clair, le bord costal jaunâtre et une ombre transversale claire vers le milieu.

MADAGASCAR EST : Analamazaotra ; Tamatave ; Fito ; Foulepointe ; Mananara, Ivontaka ; Anove, Manambato ; Sahasinaka, Sahanambohitra ; Faraony, Vohibintana ; Fort-Dauphin, Isaka.

MADAGASCAR SUD : Sakaraha, Mitia ; Tuléar, forêt du Fiherenana.

Genre **Neptis** Fabricius

Corps de petite taille à ailes noires variées de taches blanches ou jaunes en bandes ou en lignes formant un dessin caractéristique.

Chenilles tuberculées. Chrysalide courte, épaisse, à tête bilobée et face dorsale tuberculée.

La biologie des espèces malgaches est inconnue. Le genre, en dehors des espèces africaines et malgache, compte un certain nombre d'espèces propres aux Mascareignes et aux Comores.

TABLEAU DES ESPÈCES

1. Dessins clairs du dessus jaunes 2
— Dessins clairs du dessus blancs 4

Source : MNHN, Paris

2. Ailes antérieures avec trois groupes de taches jaunes au-dessus, la tache postérieure touchant le bord postérieur (Mayotte) .... *(mayottensis)*
— Ailes antérieures avec deux groupes de taches jaunes 3

3. Tache apicale des ailes antérieures simple (Grande Comore) (fig. 33) ..... *(comorarum)*
— Tache apicale des ailes antérieures double ..... 1. **Decaryi**

4. Dessous des ailes postérieures clair, taché de brun à la base. Nervure 10 des ailes postérieures naissant après l'extrémité de la cellule 5
— Dessous des ailes postérieures noirâtre avec deux ou trois bandes transverses blanches à la base. Nervure 10 des ailes antérieures naissant avant l'extrémité de la cellule 6

5. Cellule des ailes antérieures uniformément sombre en-dessus, au plus avec de fins points blancs épars ..... 2. **saclava**
— Cellule des ailes antérieures avec une ligne longitudinale médiane blanche ..... 3. (**metella** subsp.) **gratilla**

6. Bande transverse claire du dessus des ailes antérieures divisée en deux taches par une ligne noire au niveau des nervures 4 et 5 ..... 4. **kikideli**
— Bande transverse claire du dessus des ailes antérieures divisée en trois grandes taches, bien séparées ..... 5. **sextilla**

1. **Neptis Decaryi** Le Cerf, *Encycl. Entom.*, B. III, Lepidoptera, III, 1929, p. 125.

Fig. 34. — Env. 43 mm. — Corps noir en-dessus, blanc sale en-dessous ; palpes blancs à ligne externe noire. Ailes brun noir à bord ondulé. Dessus des ailes antérieures avec deux grandes taches subapicales jaunes entre 5 et 7, surmontées d'une petite tache entre 7 et 9 ; une grande tache jaune, discale, ovalaire, oblique, allant de la nervure 2 au milieu de l'intervalle 5 ; trois points blancs en ligne dans la cellule. Dessus des ailes postérieures avec une bande médiane jaune allant de 1 *b* à 6 ; aire costale transparente atteignant le milieu de la cellule. Dessous des ailes antérieures brun-roussâtre, éclairci au bord costal et lavé de jaune ocracé à la base ; mêmes dessins jaunes qu'en dessus, des points blancs en plus. Dessous des ailes postérieures jaune ocracé à la base, avec trois rangées peu nettes de points blancs bleuâtres.

Madagascar : Tsantsany.

Seul le type de cette espèce, récolté par R. Decary, est connu. Il n'avait pas été figuré par Le Cerf.

Source : MNHN, Paris

2. **Neptis saclava** Boisduval, Faune entom. Madagascar. 1833, p. 49.

Fig. 35, 37 *b*. — Env. 40-42 mm. — Corps noirâtre, blanc en-dessous ; palpes entièrement blancs ; antennes à massue sinueuse, un peu obtuse à l'apex. Ailes antérieures assez longues et étroites, à bord externe ondulé, bord postérieur sinué, angle apical externe arrondi et non saillant ; ailes postérieures à bord externe ondulé.

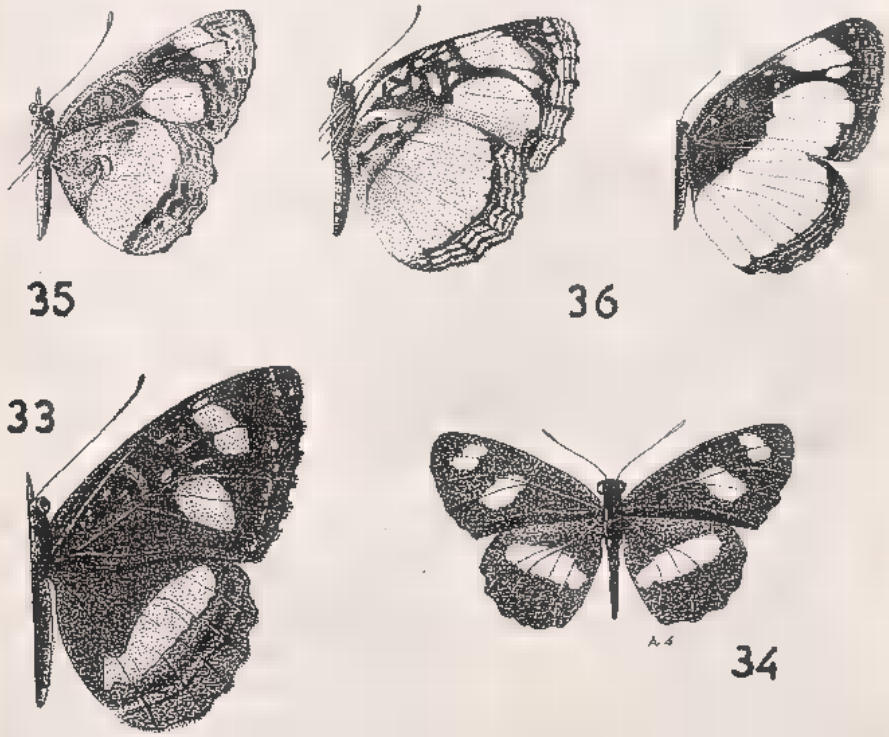

Fig. 33 à 36. — 33, *Neptis comorarum* Ob. ; 34, *Neptis Decaryi* Le Cerf ; 35, *Neptis saclava* Boisd., face inférieure ; 36, *Neptis kikideli* Boisd.

Dessus brun, à dessins blancs et noirs. Sur les ailes antérieures les dessins blancs comprennent des points sur la cellule, un trait apical transverse, cerné de noir, à son extrémité, suivi distalement de deux points ; une grosse tache sur le milieu du bord postérieur de l'aile, séparée d'une grosse tache discale sur les intervalles 2 et 3 par un trait noir, parfois réduit ou nul, le long de la nervure 2 ; une petite tache blanche à la base du 4, des taches plus grandes sur 5, 6 et 8, ces taches formant un arc subapical ; extérieurement à cet arc, trois rangées de taches blanches linéaires ; le long du bord externe, ces taches séparées par des traits noirs ; la rangée interne est parallèle aux deux séries

Source : MNHN, Paris

de taches blanches plus internes ; bord externe blanc dans les concavités.

Sur les ailes postérieures le dessin blanc comprend une large bande transverse coupant entièrement l'aile en son milieu et une rangée transverse submarginale interne de lignes blanches cernées en-dedans d'un trait noir et en dehors de deux traits noirs ; concavités du bord externe à liséré blanc.

Dessous plus pâle que le dessus, avec le même dessin ; la base des ailes postérieures avec des dessins bruns et blancs irréguliers ; le bord externe des ailes postérieures avec quatre rangées de traits blancs submarginaux.

MADAGASCAR EST : Fort-Dauphin, Isaka, VIII ; Faraony, Vohilava ; forêt Nord d'Anosibé, I ; Rogez, II ; Anivorano ; Fito ; Maroantsetra, Ambodivoangy, III.

MADAGASCAR CENTRE : Isalo Nord, VIII ; Moramanga ; Périnet, I.

MADAGASCAR OUEST : Antsingy, 65 km Est de Maintirano, VII ; Ambilobe.

MADAGASCAR SUD : Sept Lacs près Tuléar, IV ; Analavelona, 1320 m ; Tuléar, forêt du Fiherenana.

SAMBIRANO : Nosy Be.

3. **Neptis (metella** subsp.) **gratilla** Mabille, *Bull. Soc. entom. Belg.*, 1880, p. CVI ; *in* GRANDIDIER, 1886, p. 172, pl. XVIII A, fig. 7.

Env. 50 mm. — Ailes assez étroites, faiblement ondulées au bord externe. Dessus noirâtre avec deux rangées submarginales de traits blancs sur les deux ailes ; une bande longitudinale blanche suivie de deux points blancs sur la cellule des ailes antérieures ; une bande transverse blanche, irrégulière et interrompue sur le 2 et le long de la nervure 4 par un trait transverse sombre, sur les antérieures ; ailes postérieures avec une bande transverse blanche entière, suivie vers l'extérieur, avant les traits submarginaux, d'une série d'arcs gris. Dessous blanchâtre, avec les dessins sombres du dessus bien visibles ; bord costal des ailes antérieures jaunâtre ; base des ailes postérieures jaunâtre avec un semis de taches noires ; les arcs gris du dessus des postérieures, jaunâtres.

MADAGASCAR EST : Tamatave.

Espèce qui paraît très rare et que nous ne connaissons pas en nature.

Source : MNHN, Paris

4. **Neptis kikideli** Boisduval, Faune entom. Madagascar, 1833, p. 50. — MABILLE *in* GRANDIDIER, 1886, p. 171, pl. XX, fig. 9 et 10.

Fig. 36, 37 *c*. — Env. 44 mm. — Corps brun noir, blanc en-dessous, comme les palpes et les pattes. Ailes médiocrement larges, à angle apical externe des antérieures arrondi et bord externe ondulé sur les deux paires.

Dessin du dessus semblable à celui de *N. saclava*, en différant par l'absence fréquente des points blancs de la cellule, la plus grande extension des taches discales blanches dont la postérieure n'est pas interrompue au milieu, et par la réduction, allant jusqu'à disparition parfois, des traits blancs submarginaux.

Dessous ne différant de celui de *N. saclava*, outre l'extension plus grande des taches blanches, que par la présence, dans la partie brune de la base des ailes postérieures, de deux traits blancs obliques dont l'externe est parfois divisé en deux taches.

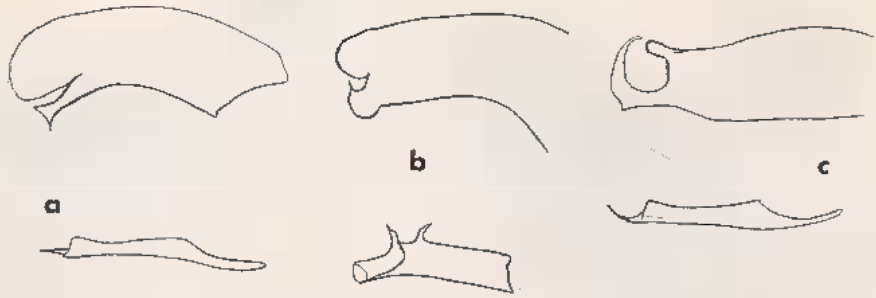

Fig. 37. — Valves et apex du pénis : *a*, de *N. comorarum* Ob. ; *b*, de *N. saclava* Boisd. ; *c*, *N. kikideli* Boisd.

MADAGASCAR EST : Andevoranto ; Tamatave, Ivoloina, I ; Fito ; Mananjary, Sandramora ; Faraony, Vohilava ; Fort-Dauphin.

MADAGASCAR CENTRE : Tananarive IX.

MADAGASCAR OUEST : Maevatanana ; Majunga ; Namoroka ; Soalala ; Bokarano ; Maromandia.

MADAGASCAR SUD : Analavelona, 1.320 m ; Tuléar, forêt du Fiherenana.

5. **Neptis sextilla** Mabille, *Le Naturaliste*, 1882, p. 99 ; *in* GRANDIDIER, 1886, p. 174 (3).

Env. 45 mm. — En dehors des caractères du tableau, tirés d'une

(3) La planche XX A, où cette espèce devait figurer, ne paraît pas avoir jamais été tirée.

Source : MNHN, Paris

description assez confuse de MABILLE, car l'espèce nous est demeurée inconnue en nature, elle est caractérisée par le bord externe des ailes antérieures noir pur, sans les traits blancs habituels.

MADAGASCAR EST.

Genre **Crenis** Boisduval

Ailes assez hautes, à angle apical bien marqué ; dessus brun varié de sombre ; dessins très peu distincts.

Chenilles avec six rangées de courtes épines ramifiées. Chrysalide à tête bilobée, épaules anguleuses.

Bien répandu en Afrique, ce genre ne comprend que quelques espèces malgaches, d'une identification assez délicate.

TABLEAU DES ESPÈCES

1. Ailes antérieures, en-dessous, à base brune, apex gris rosé, une large bande transverse, régulière, noire, entre les deux .... 1. **madagascariensis**
— Ailes antérieures en-dessous à dessins plus ou moins compliqués, mais jamais avec une bande transverse continue, noire, coupant l'aile en deux 2

2. Ailes postérieures en-dessous parfois assombries à la base, mais sans bande transverse sombre bien marquée .... 2. **amazoula**
— Ailes postérieures en-dessous avec une bande transverse sombre, ou un fort trait sombre, vers le milieu ..... 3. **howensis**

1. **Crenis madagascariensis** Boisduval, Faune entom. Madagascar, 1883, p. 48. — MABILLE *in* GRANDIDIER, 1886, p. 151, pl. XVII, fig. 1 et 2.

Fig. 38, 42. — Env. 55 à 60 mm. — Corps noir à abdomen plus clair. Ailes antérieures à angle apical externe marqué ; bord externe faiblement concave et ondulé ; ailes postérieures à bord externe assez fortement ondulé.

Dessus brun rouge, la moitié apicale des ailes antérieures noire, avec une tache rouge subapicale sur 6 à 8. Ailes postérieures à bord externe un peu assombri ; avec de fins points submarginaux noirs sur 2 à 5.

Dessous grisâtre soyeux avec des lignes ombrées ; une bande transverse subapicale noire sur les ailes antérieures, la base entièrement rousse ; des points submarginaux plus distincts sur 1 *b* à 7 des ailes postérieures.

Source : MNHN, Paris

MADAGASCAR EST : Brickaville ; Faraony, Vohilava.
MADAGASCAR CENTRE : Tananarive, II ; Ambatoloana, I ; Betroka.
MADAGASCAR OUEST : Ankarafantsika, I ; Maromandia.
MADAGASCAR SUD : Tuléar, forêt du Fiherenana.

2. **Crenis howensis** Staudinger, Exot. Schmett., I, p. 108. — *natalensis* Mabille (*nec* Boisduval) *in* GRANDIDIER, 1886, p. 152, pl. XVII, fig. 3 à 6.

Fig. 41. — Env. 50 mm. — Corps brunâtre. Ailes antérieures à bord externe ondulé. Dessus brun-roux, avec une étroite bordure plus sombre ; ailes antérieures avec en outre une rangée submarginale externe de points sur 3 à 9 et une rangée submarginale interne de points sur 2, 5 à 8 ; ailes postérieures avec une rangée submarginale externe de traits, et une rangée submarginale interne de points sur 2 à 8.

Fig. 38 et 39. — 38, *Crenis madagascariensis* Boisd. ; 39, *Crenis amazoula* Mab.

Dessous avec la base des ailes antérieures rousse, l'apex gris ; une tache transverse sombre, prolongée vers la cellule, au tiers apical, et une ombre sombre entre les taches submarginales internes et externes de l'apex. Ailes postérieures avec un trait submarginal externe ondulé ; presque continu ; une rangée de points sombres, entourés d'un anneau brun, sur 2 à 8 ; une bande transverse sombre près de la base.

♂. Dessus des ailes antérieures avec un trait longitudinal sombre vers le milieu de la longueur, le long du bord costal ; la bande sombre du dessous des ailes postérieures réduite à un trait épais, souligné de blanc en dehors.

♀. Dessus des ailes antérieures avec une tache discale sombre mal délimitée, ornée d'une tache centrale plus claire, près du bord costal de l'aile. Dessous plus foncé.

Source : MNHN, Paris

Madagascar Est : Mananara ; Tamatave ; Andevoranto.

Madagascar Centre : Tananarive, Ilafy ; Ambositra.

Madagascar Ouest : Ankarafantsika : Majunga ; Bokarano ; Besalampy ; Soalala.

Madagascar Sud : Tuléar, forêt de Lambomakandro, forêt du Fiherenana.

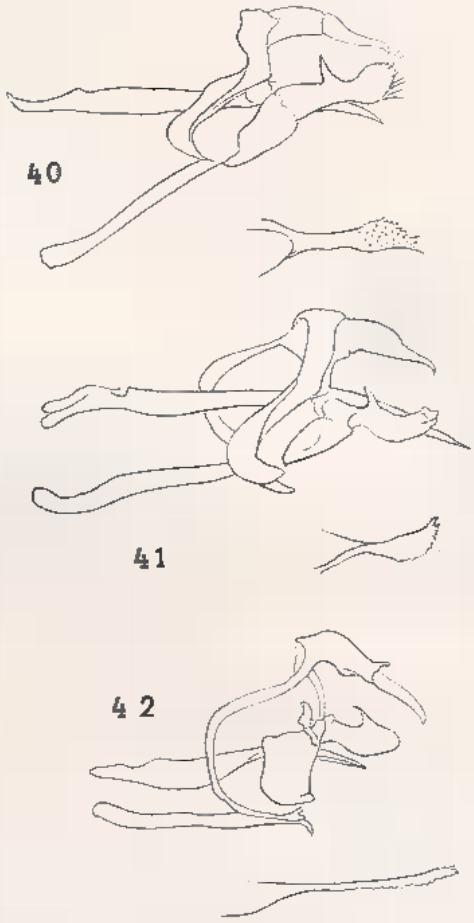

Fig. 40 à 42. — Genitalia de *Crenis*. — 40, *C. amazoula* Mab. ; 41, *C. howensis* Staud. ; 42, *C. madagascariensis* Boisd.

3. **Crenis amazoula** Mabille, *Ann. Soc. entom. Belgique*, 1880, pl. XVI ; *in* Grandidier, 1886, p. 153, pl. XVII, fig. 7 à 10.

Fig. 39, 40. — Env. 42 à 50 mm. — Corps noirâtre à dense et fine pubescence rousse en-dessus, dessous plus pâle. Ailes antérieures à angle apical externe arrondi mais bien saillant en dehors, le bord

Source : MNHN, Paris

externe en courbe faiblement convexe derrière cet angle ; ailes postérieures à bord externe en courbe faible.

♂. Dessus brun rouge foncé ; sur les ailes antérieures une tache apicale, prolongée vers la base le long du bord interne de la subcostale, noire ; bord des ailes postérieures étroitement noirci ; une rangée de points submarginaux noirs sur 2 à 5.

Dessous des ailes antérieures rougeâtre, avec un fin liséré et une bande submarginale plus sombres ; une rangée de points submarginaux internes noirs sur 5 à 8 ; ces points sur une aire plus claire limitée en-dedans par une tache discale presque noire. Ailes postérieures avec, sur fond rose-rougeâtre, une série de dessins transverses comprenant de dehors en-dedans, un fin liséré brun submarginal externe ; un fin liséré brun submarginal interne ; une bande rouge, un liséré brun en zigzag, situé vers le milieu et bordé en dehors d'une aire plus claire ; un liséré brun en zigzag, subbasilaire et bordé de clair en-dedans.

♀. Dessus à fond plus clair, l'apex des ailes antérieures largement noir, avec des taches subapicales claires, sur 6 à 8, étroitement le bord costal clair et une bande transverse submédiane comprenant une tache claire sur 3 et une sur 5 et 6.

Madagascar Est : Mananara.

Madagascar Centre : Périnet.

Madagascar Ouest : Ankarafantsika, I ; Tsaramandroso, Ampijoroa, XI ; Ambilobé.

Madagascar Sud : Beloha : Tuléar, forêt de Lambomakandro.

Genre **Cyrestis** Westwood

Reconnaissables à leur coloration pâle, leur dessin en lignes transverses et la découpure de leurs ailes postérieures.

Forestiers, ce sont des Insectes dont la biologie est pratiquement inconnue ; les premiers états ne sont pas connus pour les espèces éthiopiennes.

Le genre ne comprend qu'une seule espèce malgache, représentée en Afrique par une sous-espèce spéciale.

Cyrestis elegans Boisduval, Faune entom. Madagascar, 1833, p. 42, pl. VII, fig. 4. — Mabille *in* Grandidier, 1886, p. 154, pl. XVII, fig. 5 et 6.

Fig. 43. — Env. 50 mm. — Corps assez court et large, blanc, avec une ligne médiodorsale et de chaque côté une ligne latérale, brunes ;

Source : MNHN, Paris

palpes bruns en-dessus. Ailes antérieures à bord externe échancré en courbe entre les nervures ; ailes postérieures semblables, avec en outre une queue aigüe en face de la nervure 4, une queue arrondie en face de 2, et une échancrure au niveau de 1 *b*. Dessus et dessous blancs, ailes antérieures, dessus et dessous, avec un trait marginal, un trait submarginal externe, une ligne submarginale interne, brun sombre, sinueux ; les nervures rembrunies dans la région distale. En outre quatre bandes transverses brunes un peu sinueuses ; une, entière subbasale, limitée de chaque côté par un trait noir ; une au premier tiers, traversant toute l'aile, mais rétrécie après le milieu, limitée sur la moitié costale par un trait noir de chaque côté ; une, réduite au tiers costal, vers le milieu ; en outre une aire allongée, limitée par un trait noir, entre ces deux bandes ; enfin, au second tiers, une bande brune allant du bord costal à la nervure 4, une allant du bord anal à la nervure 2, et de fins traits bruns entre les deux. Sur l'aile postérieure ces bandes et ces lignes se prolongent en convergeant vers l'angle anal qui porte en outre trois ocelles bleus, bipupillés de noir et peu distincts ; les traits marginaux noirs sont remplacés, dans l'angle anal, par un trait marginal jaune plus épais ; enfin le bord anal, au niveau de l'échancrure distale, est largement jaunâtre.

Madagascar Est : Anove, Manambato ; Mananara ; Fénérive ; Tamatave ; Mananjary ; Sahasinaka, Ankarampotsy ; Faraony, Vohilava ; Fort-Dauphin, Isaka ; Midongy du Sud.

Madagascar Centre : Forêt Nord d'Anosibé, I ; La Mandraka ; Moramanga, IV.

Madagascar Ouest : Maromandia.

Madagascar Nord : Montagne d'Ambre, 1000 m, XII. A la lisière de la forêt, sur fleurs de *Lantana* ; Diégo-Suarez.

Genre **Byblia** Hübner

Ailes courtes, fortement arrondies au bord externe qui est ondulé. Dessin noir sur fond brun.

Genre indo-africain, avec une espèce malgache.

Byblia anvatara Boisduval, Faune entom. Madagascar, 1833, p. 56, pl.

Fig. 44. — Env. 39 mm. — Corps brun-noir ; le thorax à assez courte pubescence rousse dressée ; hanches rousses. Palpes blancs à la base en-dessous, roux sous le reste du premier article. Ailes antérieures à angle externe un peu effacé, bord externe en courbe régulièrement

Source : MNHN, Paris

ondulée. Ailes postérieures à bord externe en courbe fortement ondulée. Dessus roux avec un dessin noir comprenant le bord externe des deux ailes, le bord costal des ailes antérieures et une tache réunissant le bord costal, devant la cellule, au bord externe ; en outre les nervures noires

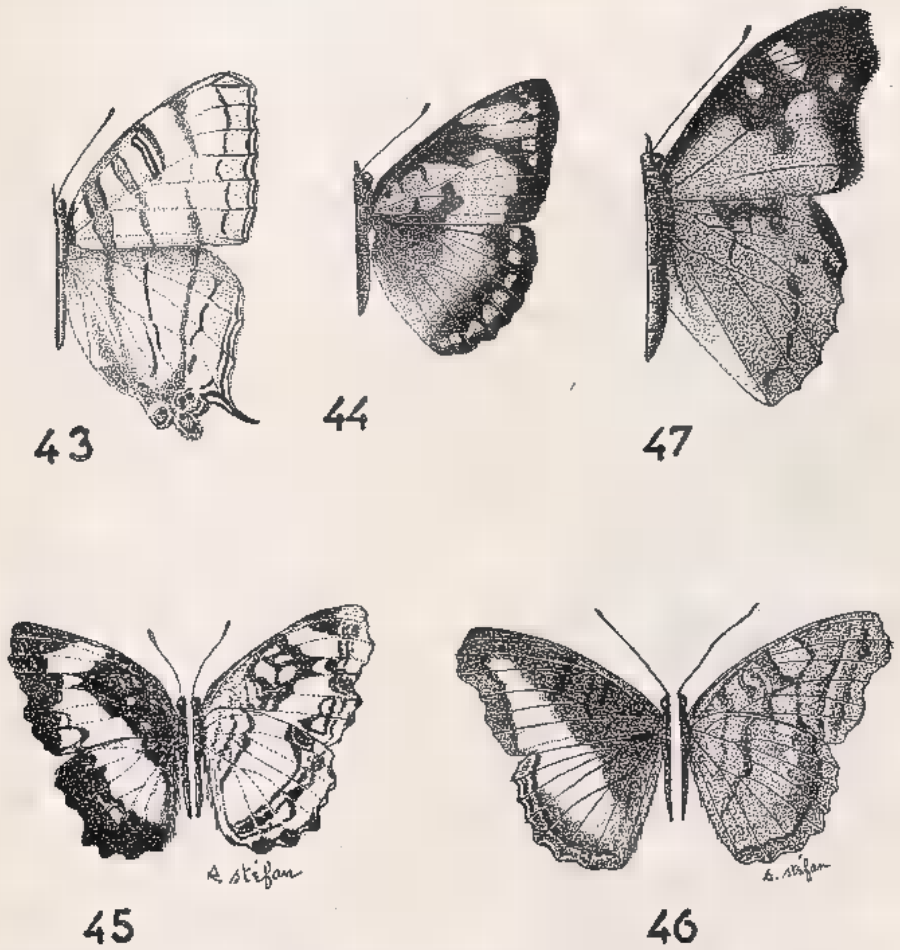

Fig. 43 à 47. — 43, *Cyrestis elegans* Boisd. ; 44, *Byblia anvatara* Boisd. ; 45, *Neptidopsis fulgurata* Boisd. ; 46, *Eurytela dryope narinda* Ward ; 47, *Apaturopsis kilusa* Smith (d'après Aurivillius *in* Seitz).

entre la bande marginale et cette tache transverse ; la tache costale saillante en arrière par trois languettes étroites. Une tache oblique, noire, déchiquetée, partant du bord postérieur vers le milieu, ne rejoignant pas tout à fait ces languettes. Ailes postérieures avec une bande submarginale interne complète réunie à la bande externe par

Source : MNHN, Paris

des traits nervuraux noirs ; une tache basilaire un peu irrégulière, noire.

Dessous des ailes antérieures avec un fin liséré marginal externe noir, les nervures noires vers le bord ; un trait submarginal noir le long de l'apex ; une bande submarginale noire de 1 *a* à 4 prolongée vers le bord costal par une tache oblique irrégulière ; bord postérieur avec une tache noire tourmentée ; cellule étroitement noire à la base, avec quatre taches noires transverses, un peu sinueuses, bordées de blancs ; la troisième tache atteignant le bord costal ; des ombres submarginales internes blanches sur les intervalles 4 à 8.

Dessous des ailes postérieures avec une série de dessins transverses comprenant du bord externe à la base : un fin liséré noir ; une bande rougeâtre, parfois blanchâtre ; un trait noir ; une bande rousse ; des taches blanches ; un trait noir qui se prolonge, sur chaque nervure, jusqu'au bord externe ; des taches rousses ; un trait noir ; des taches rousses ; un fin trait noir ; une large bande blanche ; des points noirs sur 1 *a*, 1 *b*, 2, 4 à 7 ; une bande rouge avec des points noirs sur la cellule ; des points noirs en bande transverse sur 1 *b*, la cellule et 7, bordés de blanc en avant ; une bande blanche ; des points noirs sur 1 *a*, 1 *b*, la cellule, 7 et 8 ; un point noir sur 1 *a* et un point noir à la base de la cellule.

Madagascar Est : Fénérive ; Tamatave. Ivoloina : Anivorano ; Sahasinaka, Ankarampotsy.

Madagascar Centre : Tananarive.

Madagascar Ouest : Ambilobé ; Maevatanana ; Ankarafantsika ; Tsaramandroso, Ampijoroa ; Sitampiky ; Soalala ; Bokarano ; Antsingy de Bekopaka, VII ; gorges du Manambolo, VII ; Morondava.

Madagascar Sud : Beloha ; Ambovombé ; Bezaha ; Ampanihy ; Ifotaka ; Tuléar, forêt du Fiherenana, forêt de Lambomakandro ; Analavelona.

Madagascar Sameirano : Nosy-Be, Hellville, IX ; Ambanja.

Madagascar Nord : Diégo-Suarez.

Comores : Mohéli, III.

Iles Glorieuses.

En saison sèche *B. anvatara* est remplacé par la forme **seriata** Rothsch. et Jord. qui n'a pas de points blancs submarginaux aux ailes postérieures.

B. anvatara est le vicariant malgache de *B. ilythia*, espèce d'Afrique continentale.

Source : MNHN, Paris

Genre **Neptidopsis** Aurivillius

Papillon de taille moyenne, varié de blanc et de noirâtre ; ailes à bord externe fortement dentelé.

La seule espèce malgache est représentée en Afrique orientale par une sous-espèce spéciale.

1. **Neptidopsis fulgurata** Boisduval, Faune entom. Madagascar, 1833, p. 53, pl. VIII, fig. 5 (*Libythea*). — MABILLE *in* GRANDIDIER, 1886, p. 148, pl. XVIII, fig. 1 et 2 (*Eurytela*).

Fig. 45. — Env. 45 à 50 mm. — Corps brun noirâtre. Ailes antérieures à bord costal presque rectiligne ; angle apical tronqué obliquement, la troncature dentelée et l'angle postérieur saillant ; bord externe échancré devant la cellule, intervalle 3 nettement saillant en lobe échancré. Ailes postérieures à bord externe fortement ondulé, denté devant les nervures 2, 3 et 4. Dessus brun-noir, assombri par places, avec des taches claires dans la cellule, une bande transverse blanche angulée interrompue au niveau de l'intervalle 5, des points submarginaux internes blancs et un léger dessin brun dans la tache blanche sur l'intervalle 2. Ailes postérieures avec des traînées submarginales blanches ; une bande transverse blanche entière, portant des dessins bruns sur les intervalles 7 et 8. Dessous blanc, les dessins sombres du dessus apparents en brun pâle ; base des ailes postérieures avec trois lignes transverses plus sombres sur fond brun.

MADAGASCAR EST : Faraony, Vohilava.

MADAGASCAR CENTRE : Betroka ; La Mandraka, I ; Tananarive (Decary, 1927) ; Périnet, I.

MADAGASCAR OUEST : Analavelona ; Bokarano, VI ; Morondava , Ambilobe.

MADAGASCAR SUD : Bezaha ; Tuléar, forêt de Lambomakandro, forêt du Fiherenana.

MADAGASCAR NORD : Montagne d'Ambre.

Représentée à Madagascar par deux formes, la forme type à coloration du dessous pâle, grise à la base et à la bordure, sans taches nettes, et la forme **pseudoplatyptera** Strand, à bande transverse des ailes postérieures plus large et à dessins bruns du dessous bien marqués.

Source : MNHN, Paris

Genre **Eurytela** Boisduval

Papillons de taille moyenne, à bord externe des ailes antérieures ondulé et sinué sous l'angle apical ; ailes postérieures à bord ondulé. Coloration sombre, brune à dessins plus clairs. Nervure sous-costale très fortement renflée à la base, en forme de fuseau déprimé au milieu.

Chenilles des formes africaines avec deux longues épines sur la tête, quatre épines en ligne transverse sur chaque segment. Chrysalide à tête bifide, ptérothèques à arêtes vives, saillantes aux épaules ; face dorsale saillante.

E. hiarbas Drury, d'Afrique continentale, vit sur *Tragia*.

Une seule espèce malgache, vicariante d'une espèce africaine.

1. **Eurytela (dryope** subsp.) **narinda** Ward, *Entom. month Mag.*, IX, 1872, p. 148. — Mabille *in* Grandidier, 1886, p. 147, pl. XVIII, fig. 3 et 4.

Fig. 46. — Env. 50 à 60 mm. — Corps brunâtre. Ailes antérieures à bord costal un peu arqué. Dessus jaune-rougeâtre, avec une ligne submarginale brune (bleuâtre à l'apex des ailes postérieures) sur les deux ailes ; en outre la base des deux ailes est brune ; sur l'aile antérieure l'aire brune est prolongée le long du bord costal jusqu'à l'angle apical. Dessous rougeâtre avec une ligne submarginale entière, blanchâtre, soulignée de brun en dedans, et des lignes transverses et des points blanchâtres, dans la partie basilaire.

Madagascar Centre : Tananarive (Decary) ; Moramanga, IV.

Madagascar Ouest : Antankara ; Ambilobé ; Maromandia ; Ankarafantsika ; Namoroka .

Madagascar Sud : Analavelona ; Sakaraha, Mitia ; Ifotaka ; Tuléar, forêt de Lambomakandro.

Sambirano : Nosy Be.

Madagascar Nord : Diégo-Suarez.

L'*E. dryope narinda* est représenté à Madagascar par deux formes : la forme type, à ailes antérieures peu sinuées au bord externe, dessous rouge brun très foncé et bande transverse jaune du dessus atteignant le bord externe ; et la forme **lineata** Aurivillius, avec le bord externe de l'aile antérieure fortement denté au niveau de la nervure 6, le bord externe des ailes postérieures rembruni et le dessous plus pâle.

Source : MNHN, Paris

Genre **Apaturopsis** Aurivillius

Papillon moyen, à dessins noirs sur fond brun. Ailes antérieures à angle apical tronqué et bord externe sinué. Ailes postérieures à bord externe ondulé.

Biologie inconnue.

Une espèce de Madagascar et une espèce d'Afrique.

1. **Apaturopsis kilusa** Smith, *Ann. Mag. nat. Hist.*, (6) 7, p. 125.

Fig. 47. — Env. 50 mm. — Corps brun. Ailes antérieures à bord costal convexe ; extrémité postérieure de la troncature apicale de l'angle antérieur bien saillante ; bord externe échancré en courbe régulière sous cet angle. Dessus brun, la moitié apicale des ailes antérieures avec une tache noire, prolongée jusqu'à la base le long de la suture et continuée par une tache transverse coupant la cellule et s'étendant sur l'intervalle 2 ; deux taches rouges subapicales et une tache rouge à l'extrémité de la cellule dans le dessin noir ; ailes postérieures avec un trait submarginal interne sur les intervalles 2 à 4, une tache semblable sur 5 et 6. le bord externe de l'aile et un dessin transverse déchiqueté sur 7 et 8. Dessous brunâtre assez foncé, taché de plus sombre.

♂. Angle anal des ailes postérieures anguleux, étiré vers l'arrière.

Madagascar Nord-Ouest.

Espèce qui nous est demeurée inconnue et que nous ne décrivons que d'après les auteurs. Il s'agit sans doute d'une forme strictement forestière.

Genre **Hypolimnas** Hübner

Papillons de grande taille, bien reconnaissables à leur système de coloration, rappelant les *Danaidae*, aux taches blanches de leurs palpes et à leur nervation alaire. Très polymorphes et avec souvent un dimorphisme sexuel très accusé.

Chenilles avec deux longues épines céphaliques, deux courtes épines prothoraciques et des rangées de huit à dix épines transverses sur les autres segments thoraciques et les segments abdominaux.

Chrysalides à tête bilobée, dos bombé, apex du corps avec de courtes épines coniques.

Genre tropical, bien représenté en Afrique et à Madagascar.

Source : MNHN, Paris

TABLEAU DES ESPÈCES

1. Dessous des palpes avec une ligne longitudinale blanche continue 2
– Dessous des palpes avec deux taches blanches isolées 3

2. Bande médiane blanche du dessous des ailes postérieures ayant 4 à 5 mm de large, chez le ♂ ..... 1. **bolina**
– Bande médiane blanche du dessous des ailes postérieures ayant 10 mm de large chez le ♂ ..... 2. **misippus**

3. Ailes postérieures à bord externe régulièrement et fortement denté ..... 3. **dexithea**
– Ailes postérieures à bord externe simple ou légèrement ondulé 4

4. Base des ailes postérieures avec des points blancs annelés de noir en-dessous ..... 4. **dubia** (4)
– Base des ailes postérieures sans points blancs annelés de noir en-dessous ..... 5. **deceptor**

1. **Hypolimnas bolina** Linné, Syst. Nat., X, 1758, p. 479.

Fig. 48. — Env. 80 mm. — Corps brun noir, tête avec quatre points blancs en-dessus ; palpes blancs en-dessous, tempes et face sternale des tibias blanches ; thorax avec des taches punctiformes blanches ; abdomen avec deux rangées de taches blanches. Ailes antérieures à angle apical arrondi, bord externe concave et crénelé ; ailes postérieures à bord externe en courbe régulièrement ondulée, région anale grande.

♂. Dessus brun noir, plus clair vers les marges et dans la région anale des ailes postérieures ; ailes antérieures avec une tache blanche, transverse, au second tiers, sur les intervalles 4 à 7, une petite tache subapicale, et une rangée de points submarginaux blancs sur les intervalles 2 à 7 ; ailes postérieures avec une grande tache arrondie au-delà du milieu des intervalles 3 à 7, des points submarginaux sur 2 à 7, une traînée transverse blanche vers l'extrémité du 2 et une ligne sinueuse, pâle, discontinue, le long du bord externe ; les grandes taches sont cernées de bleu-violet ; à reflets changeants selon l'inclinaison. Dessous brun assez clair ; ailes antérieures avec de petits points blancs dans l'espace costal, de petites taches cernées de sombre au bord interne de la nervure costale ; une bande transverse de taches blanches sur les intervalles 4 à 7, 10 à 12, une rangée submarginale interne de points, progressivement plus petits, sur 2 à 7 ; une tache subapicale sur 8 à 9 ; une rangée submarginale externe de taches peu distinctes sur 1 à 5, avec deux taches sur 2, 3 et 4 ; ailes inférieures avec une étroite bande transverse submédiane de taches discontinues, une ligne sub-

(4) Nous considérons ici *H. limbata* Crowley comme une forme de *dubia*.

Source : MNHN, Paris

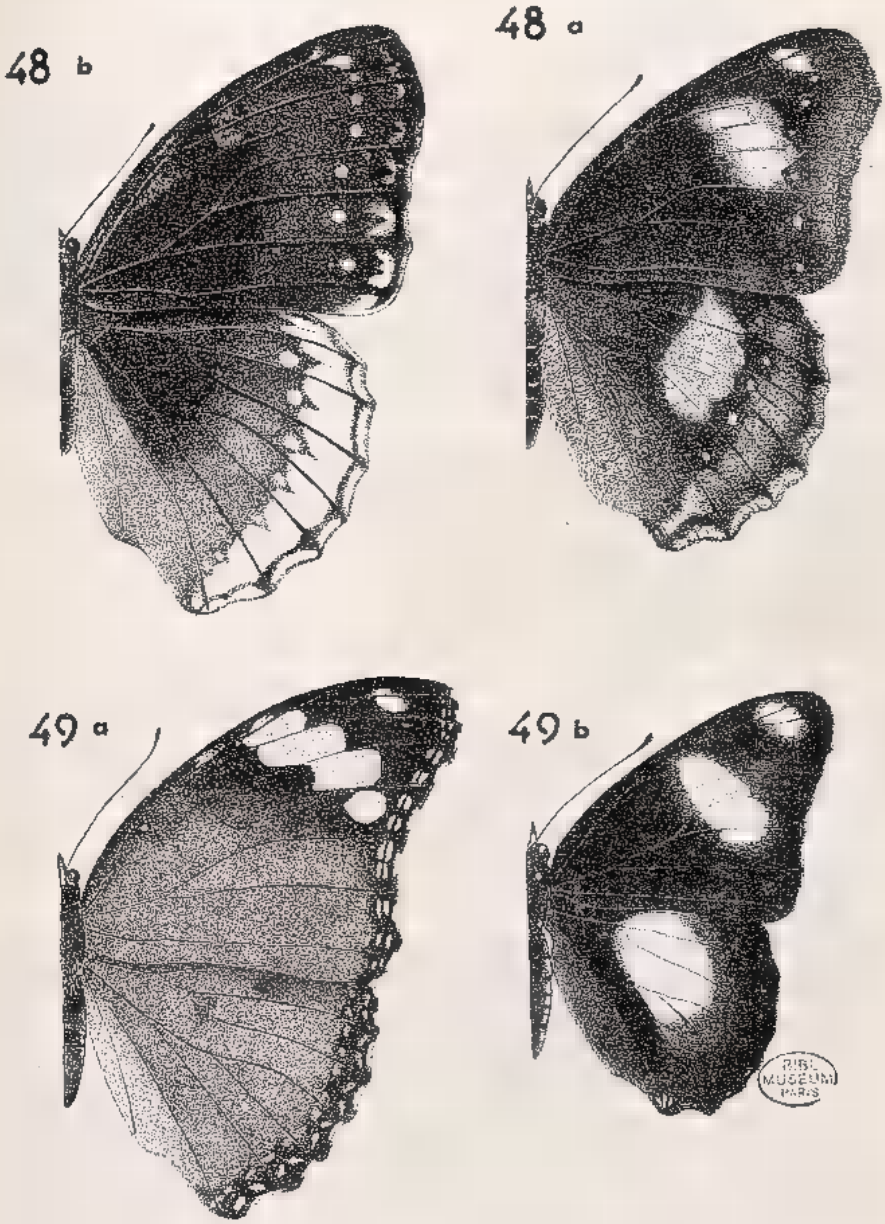

Fig. 48 et 49. — 48, *Hypolimnas bolina* L. : *a*, ♂ : *b*, ♀. — 49, *Hypolimnas misippus* L. : *a*, ♂ : *b*, ♀.

Source : MNHN, Paris

marginale interne de points blancs sur 2 à 7, une large bande submarginale moyenne sur 2 à 8, avec deux taches par intervalles, une bande submarginale externe ondulée, discontinue, sur tout le bord externe.

♀. Dessus et dessous brun à taches blanc-jaunâtre. Ailes antérieures en-dessus avec des traces bleutées dans l'espace costal et derrière la nervure costale (ces taches parfois absentes) ; une ligne submarginale interne de points blancs sur 2 à 9 ; une rangée submarginale moyenne de taches sur 1 à 7, progressivement plus petites et moins distinctes vers l'avant ; une bande submarginale externe ondulée effacée vers l'avant. Ailes postérieures en-dessous avec une large bande submarginale moyenne sur toute la largeur de l'aile, flanquée en-dedans de points ronds sur 5 à 7 ; une bande submarginale externe, ondulée, étroite.

Dessous à dessins semblables à ceux du dessus, mais les bandes submarginales des postérieures sont presque confondues et le bord costal des antérieures porte les mêmes taches que chez le ♂.

MADAGASCAR EST : Vohipeno ; Vondrozo ; Rogez.
MADAGASCAR CENTRE : Mandritsara.
MAURICE : Moka, où il paraît très rare.
ILES CHAGOS.

Espèce banale en Indo-Malaisie, où elle vit sur les *Portulaca* ; sans doute de pénétration récente à Madagascar où elle n'a été signalée qu'en 1922 par OBERTHÜR.

2. **Hypolimnas misippus** Linné, Mus. Ludov. Ulricae reg., 1764, p. 264. — MABILLE *in* GRANDIDIER, 1886, p. 156, pl. XVIII, fig. 7.

Fig. 49. — Env. 75 mm. — Corps noir. Tête avec six taches dorsales, les tempes, une bande sous les palpes, une tache au-dessus d'eux, blanches ; thorax maculé de blanc, à dense pubescence rousse ; abdomen avec deux rangées de taches blanches rectangulaires. Ailes antérieures à bord costal arqué, angle apical saillant, obtus, bord externe nettement concave, un peu ondulé ; bord postérieur subsinué. Ailes postérieures à bord externe ondulé, repli anal bien marqué et pubescent.

♂. Dessus noir velouté, rougeâtre dans le repli anal. Ailes antérieures avec une tache blanche, transverse, un peu après le milieu, sur 7 à 9 ; ces taches cernées de bleu-violet ; bord externe avec une courte strie marginale blanche dans les concavités. Ailes postérieures avec une grande tache discale sub-arrondie blanche cernée de bleu-violet ; bord externe comme sur l'aile antérieure ; en outre quelques petites taches blanches dans l'angle anal. Dessous roussâtre varié de

Source : MNHN, Paris

blanc et de noir. Ailes antérieures avec les mêmes taches discales qu'au-dessus ; en outre un semis d'écailles blanches devant la costale, quatre taches blanches dans une zone assombrie derrière la costale sur sa première moitié ; une zone foncée derrière la tache médiane ; un point submarginal interne sur les intervalles 2 à 6 ; une bande marginale externe noire marquée de trois rangées (dont une marginale) de taches blanches. Ailes postérieures avec une très large bande transverse blanche du bord anal au bord postérieur de la costale, marquée d'une tache noire dans le 8 ; une ligne noire limitant cette bande vers la base sur le 8 ; une tache noire derrière la costale en-dedans de l'éperon précostal ; un point blanc bleuté submarginal sur les intervalles 2 à 7 ; bordure marginale sombre comme dans l'aile antérieure mais plus grande ; les taches blanches de la ligne médiane se prolongeant courtement sur le bord anal, séparées de la bande transverse par une strie noire.

♀. forme *typique*. Ailes rousses ; le bord marginal comme chez le ♂, sur les deux faces des deux ailes. Dessus des ailes antérieures avec une bande noire le long du bord costal, occupant l'angle externe sur la moitié de la longueur de l'aile ; dans la tache noire, une bande transverse de taches blanches sur 4 à 7, 9 et 10, un point blanc submarginal interne sur 6 et une tache subapicale sur 7 à 9. Ailes postérieures avec une tache noire au milieu de la longueur de 8. Dessous des ailes antérieures comme chez le ♂, mais plus clair ; en outre le bord interne de la bande de taches blanches submédianes est concave et non convexe. Dessous des ailes postérieures avec une rangée submarginale de taches blanches sur 2 à 7, une tache noire au milieu de 8, une en-dedans de l'éperon précostal, une à la jonction des nervures 5 et 6.

♀ forme **inaria** Cr. — Identique à la précédente, mais l'angle des ailes antérieures est entièrement brun et ne porte que de petites taches subapicales blanches.

♀ forme **alcippoides** Btlr. — Identique à la forme typique, mais avec une tache médiane noire au milieu des ailes postérieures, sur les deux faces.

Madagascar Est : Fort-Dauphin ; Andevoranto.
Madagascar Centre : Tananarive, Tsimbazaza.
Maurice.
La Réunion.

Biologie. — La chenille est brun foncé, à côtés verdâtre foncé, portant des lignes rougeâtres, pattes rouges, épines noires. Chrysalide brunâtre à dessins brun noirâtre, l'arrière corps avec de fines lignes foncées ; pterothèques bruns à taches jaunes.

Source : MNHN, Paris

Vit sur *Portulaca oleracea* (5). Vole à Tananarive en VI et VII, IX, X, à Maurice en IX-XI. La nymphose dure une dizaine de jours et les imagos vivent une quinzaine de jours en captivité.

Les ♀ d'*H. misippus* sont remarquables par leur coloration, fortement aberrante dans le genre *Hypolimnas*, coloration parfaitement identique à celles des *Danaida*. La ressemblance va si loin qu'à la forme *alcippus* de *chrysippus*, correspond la forme *alcippoides* de *misippus* et que la forme *inaria* de *misippus* répond au *Danaida dorippus* Kl. Ce mimétisme est d'autant plus curieux que la forme *inaria* existe à Maurice et à Madagascar, où le *dorippus* est inconnu. Les élevages, à Tsimbazaza, nous ont fourni à peu près deux individus de la forme typique pour un individu de la forme *inaria* ; nous n'avons jamais obtenu la forme *alcippoides* qui a été citée une fois de Maurice. Mais nous n'avons pu établir si les deux formes se rencontrent dans une même ponte.

3. **Hypolimnas dexithea** Hewitson, *Proc. Zool. Soc. London*, 1863, p. 63, pl. XL. — Mabille *in* Grandidier, 1886, p. 163, pl. XVIII B, fig. 1 et 2.

Fig. 50. — Env. 85 à 95 mm. — Corps robuste, brun noir. Palpes blancs sur le 1er et le second article en-dessous, et sur le second article en-dessus ; face inférieure des fémurs et taches sur la tête et sur les côtes du pronotum blanches. Poitrine à longue tomentosité rousse. Antennes à massue allongée, en ovale très étroit. Ailes antérieures à bord costal fortement convexe, bord externe échancré en courbe entre les nervures qui sont saillantes ; bord externe des ailes inférieures semblable.

Dessus noir veloutè, à reflets bleutés. Ailes antérieures avec une rangée submarginale de traits bleus (quatre traits par intervalle) ; une bande transverse submédiane comprenant une tache blanche sur 2, et une tache continue de 3 au bord costal ; une bande subapicale de taches blanches sur 6, 7, 8 et 9 ; un trait oblique bleuté au milieu du disque. Ailes postérieures avec une grande tache discale blanche entourée en arrière d'une bande rouge ; la tache blanche occupe le bord anal ; taches submarginales comme dans l'aile antérieure.

Dessous avec la même disposition générale des taches, mais l'aile antérieure est rouge jusque sur le 3 et la bande subapicale porte des taches blanches sur 5, 6, 7, 8 et 9. Sur l'aile postérieure la tache discale blanche atteint, sur son bord distal, le bord costal de l'aile la coloration noire est limitée au bord externe.

(5) Cité certainement par erreur sur *Elaeis*, en Afrique, par Van Heurn.

Source : MNHN, Paris

Hypolimnas misippus L.

BIBL. DU MUSEUM D'HIST. NATUR.

Source : MNHN, Paris

♀. La ♀ diffère par le plus grand développement des taches blanches.

MADAGASCAR EST : Rogez ; Fito ; Fianarantsoa, forêt d'Ambodikimba.

MADAGASCAR CENTRE : Ambatoloana ; La Mandraka ; Manjakandriana ; Moramanga, St Pierre ; pays Sihanaka. Vole en août.

MADAGASCAR OUEST : Morafenobé, forêt Mahajeby.

MADAGASCAR NORD : Montagne d'Ambre. Vole en décembre, en lisière de forêt.

Fig. 50. — *Hypolimnas dexithea* Hew.

4. **Hypolimnas (dubia** subsp.) **Drucei** Butler, *Trans. ent. Soc. London*, 1874, p. 426, pl. VI, fig. 3. — MABILLE *in* GRANDIDIER, 1886, p. 160, pl. XVIII A, fig. 5 et 6.

Fig. 51. — Env. 85 mm. — Ailes assez allongées, bord externe des ailes antérieures concave et ondulé en arrière ; bord anal sinué ; bord externe des ailes postérieures ondulé. Corps noir en-dessus, base des palpes dessus et dessous blancs, quatre taches blanches sur la tête; côtés et épaules du thorax tachés de blanc ; face inférieure des fémurs blanche ; abdomen blanchâtre en-dessous.

Source : MNHN, Paris

Dessus des ailes antérieures brun-noir velouté à taches blanches ombrées de roux sur leur pourtour ; une double rangée de traits submarginaux blancs au bord externe ; une rangée submarginale interne comprenant une grosse tache sur 2, une moyenne sur 3, 6 à 8, une petite sur 4 et 5, une ombre sur 9 ; en outre une bande transverse prémédiane avec une grande tache sur 3 et sur le bord antérieur du milieu de 2, et une tache double sur l'avant de la cellule ; une bande transverse post-médiane formée de taches sur la base de 5 et sur 6 et 7, suivie de traits sur 10 à 12 ; dessous avec les mêmes taches, plus marquées ; tout l'apex de l'aile brunâtre et non noir ; trois petites taches blanches à la base.

Dessus des ailes postérieures avec une grande tache basale jaunâtre ; bordure brune, prolongée vers la base le long des nervures et des plis internervuraux ; une double rangée de traits submarginaux externes, blancs, et une ligne de points submarginaux internes, blancs, sur 2 à 7. Dessous semblable, mais la teinte pâle envahit tout l'espace précostal et il existe entre l'éperon précostal et la base, une tache blanche cernée de noir ou de brun. La ♀ diffère du ♂ par la tache basale du dessus des ailes postérieures bien étendue, et par la bande transverse subapicale du dessus des ailes antérieures bien plus grande, débutant sur le 4.

L'espèce est très variable, on peut reconnaître une aberration **Bewsheri** Butlr., à aire basale des ailes postérieures blanchâtre (c'est la forme considérée comme typique par Mabille qui a redécrit la forme type sous le nom de var. *lutescens*) ; une forme **diffusa** Butlr., chez qui la tache discale des ailes antérieures atteint largement le bord anal et dont la tache basale des ailes postérieures est blanche ; une forme **madagascariensis** Mab. à dessins blancs encore plus grands, en particulier dans la cellule de l'aile antérieure. Les relations entre ces formes sont mal connues, mais d'après ce que l'on sait des formes africaines, il est probable qu'elles se rencontrent dans la descendance d'une même femelle.

H. dubia Drucei présente également deux races géographiques isolées : *Antelmei* Le Cerf, à Maurice et *mayottensis* Le Cerf, aux Comores.

Madagascar Est : Fort-Dauphin, Isaka.
Madagascar Centre : Tananarive (Lamberton).
Madagascar Ouest : Antsingy de Maintirano.

Chenille noire, une bande jaune sur chaque segment ; épines jaunes. Vit sur *Fleurya* en Afrique australe.

Source : MNHN, Paris

Il est probable que le *H. limbata* Crowley, dont nous n'avons pas vu d'exemplaires, n'est qu'une forme naine de *Drucei*. Elle présente les caractères suivants, d'après AURIVILLIUS *in* SEITZ :

Env. 60 mm. Taches marginales blanches des deux ailes réunies en une bande large d' 1 mm, interrompue par les nervures seulement ; taches submarginales 6 à 8 du dessus des ailes antérieures plus grandes et réunies.

On a voulu voir dans les diverses formes d'*Hypolimnas dubia* des copies de diverses formes d'*Amauris*.

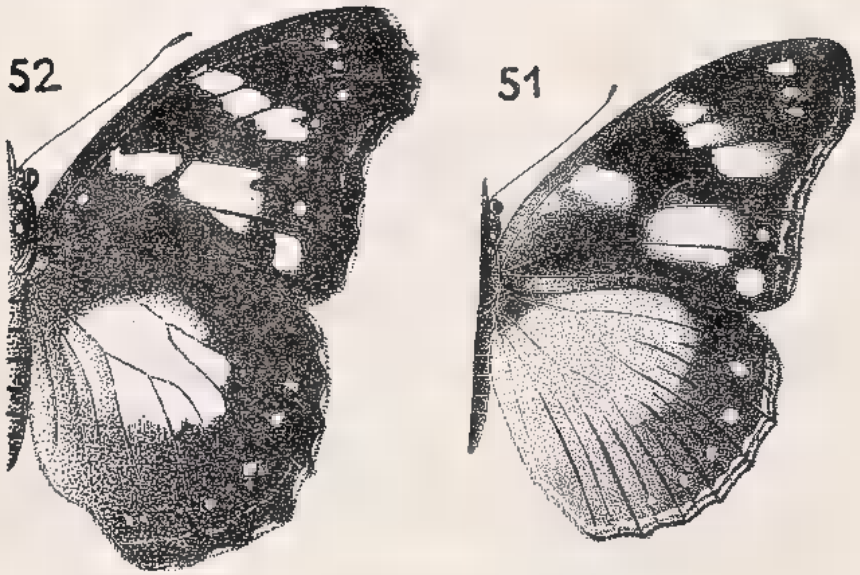

Fig. 51 et 52. — 51, *Hypolimnas dubia Drucei* Butlr. ; 52, *Hypolimnas deceptor deludens* Grose-Smith.

5. **Hypolimnas** (**deceptor** subsp.) **deludens** H. Grose Smith, *Ann. Mag. nat. Hist.*, (6) 7, p. 125. — OBERTHÜR, *Et. Lépidopt. comp.*, XXI, 2, 1923, p. 124, fig.

Fig. 52. — Env. 85 à 90 mm. — Corps brun noir ; ailes antérieures courtes et larges, fortement sinuées au bord externe ; ailes postérieures à bord externe ondulé. Ailes antérieures noirâtres à dessin blanc comprenant des points marginaux au milieu des intervalles, un point apical, une rangée transverse de taches subapicales et quatre taches discales en rangée transverse dont la première, sur l'intervalle 2 et la dernière au milieu de la cellule sont punctiformes ; une rangée de points blancs submarginaux. Ailes postérieures avec une très grande tache discale blanche arrondie atteignant largement le bord anal, une

Source : MNHN, Paris

rangée marginale et une rangée submarginale de points, celle-ci entière et comprenant deux points par intervalle. Dessous des ailes antérieures noirâtre jusqu'à la nervure 4, puis brun clair jaspé de blanc ; blanchâtre au milieu de la bordure ; ailes postérieures blanchâtres à la base, avec une aire médiane blanche suivie d'une bande brune et d'une étroite bande marginale blanche parcourue par un double liséré noir.

MADAGASCAR CENTRE : Mandritsara.
MADAGASCAR SUD-OUEST.

Genre **Salamis** Boisduval

Papillons de grande taille, reconnaissables à leurs ailes postérieures caudées et à leurs ailes antérieures souvent falquées.

Chenilles analogues à celles des *Hypolimnas*.

Genre représenté par quelques espèces en Afrique et à Madagascar.

TABLEAU DES ESPÈCES

1. Dessus largement blanc ..... 1. (**anacardii** subsp.) **Dupréi**
— Dessus brun varié de noir 2

2. Ailes antérieures avec une tache ronde subapicale blanche. Ailes postérieures fauves dans la moitié distale ..... 3. **augustina**
— Ailes antérieures avec une tache transverse subapicale blanche ou bleue. Ailes postérieures entièrement brun foncé ..... 2. **anteva**

1. **Salamis** (**anacardii** subsp.) **Dupréi** Vinson, *Ann. Soc. ent. France*, 1863, p. 424, pl. X. — MABILLE *in* GRANDIDIER, 1886, p. 139, pl. XVI, fig. 1 à 4.

Fig. 53. — Env. 60 à 75 mm. — ♂. Corps noirâtre en-dessus, blanc en-dessous ; apex de la massue antennaire blanche. Ailes antérieures à angle apical antérieur tronqué très obliquement en dehors ; l'apex inférieur de la troncature étiré en longue pointe ; dessus d'argent ; l'apex et le bord externe noirs avec trois taches blanches rondes sur la pointe ; une tache ronde noire sur l'intervalle 2, une petite tache transverse noire ocellée de blanc au bord distal antérieur de la cellule, et un trait noir ondulé en delà et en deça de cette tache ; en outre, un point noir sur le 3. Ailes postérieures avec la nervure 4 prolongée en longue queue et la nervure 1 en dent obtuse ; bord externe, une ligne submarginale interrompue, une rangée interne de chevrons noirs ; en outre, une tache transversale noire allant de près du bord costal jusqu'à

Source : MNHN, Paris

la nervure 6 et suivie en arrière d'une tache ronde noire ; un ocelle à pupille bleuâtre, cernée de noir, de jaune, de noir, puis d'une ombre brune, sur l'intervalle 3 ; une tache jaune sur la pointe postérieure. Dessous blanc, pointillé de gris, liséré de jaunâtre, une ligne brune bordée en-dehors d'une bande blanche limitée par un dentelé noir irrégulier, bordée en dedans de blanc, puis de brun, allant de l'angle postérieur des ailes postérieures à travers les deux ailes, jusque vers la nervure 4 de l'aile antérieure ; ocelle de l'aile postérieure visible par transparence ; et tache blanche antérieure de l'angle antérieur de l'aile antérieure visible de même sous forme d'une tache ocre cernée de brun ; une rangée de points noirs, à raison d'un point au milieu de chaque intervalle, entre ces deux taches ; le point du 6 de l'aile antérieure est cerné d'ocre.

♀. Coloration du dessus semblable à celle du ♂, mais l'apex est souligné en dehors d'un trait noir. Dessous avec les mêmes dessins que le ♂, mais couleur de fond jaune ocre, piqueté de gris brun ; la bande transverse n'est limitée vers l'extérieur que par une zone plus claire et mal définie.

La forme type, continentale, a les prolongements des ailes moins accentués. Sa chenille a été décrite par FOUNTAINE (*Trans. ent. Soc. London*, 1911, p. 55, pl. IX, fig. 5).

MADAGASCAR EST : Midongy du Sud ; Brickaville ; Vohilava, Ankarampotsy ; Vondrozo ; Fito ; Fénérive.

MADAGASCAR CENTRE : Mandritsara ; Tananarive (Decary, 1921) ; La Mandraka ; Périnet ; Moramanga, II ; forêt Nord d'Anosibé, I.

MADAGASCAR OUEST : Ankazoabo, Hera ; Analavelona ; Morafenobé, forêt Mahajeby ; Namoroka ; Maromandia.

MADAGASCAR SUD : Bekily.

MADAGASCAR NORD : Montagne d'Ambre, XII.

SAMBIRANO : Haut Sambirano, 1.000 m, X.

2. **Salamis anteva** Ward, African Lepidoptera, 1873, pl. V, fig. 2 à 4. — MABILLE *in* GRANDIDIER, 1886, p. 143, pl. XV, fig. 3 à 5. — OBERTHÜR, *Et. Lépidopt. comp.*, XXI, 2, 1923, p. 121.

Fig. 54. — Env. 47 à 68 mm. — Corps pubescent de roux ; ailes blanchâtres en-dessous ; pattes claires. Ailes antérieures à bord externe sinué, formant une troncature apicale oblique ; ailes postérieures prolongées en queue courte et obtuse, fortement échancrées en courbe sur l'arête postérieure ; région anale déprimée et pubescente. Dessus fauve, plus clair sur les antérieures, la moitié antéro-externe de l'aile brun noirâtre, limitée en dedans par une zone nette, fauve

Source : MNHN, Paris

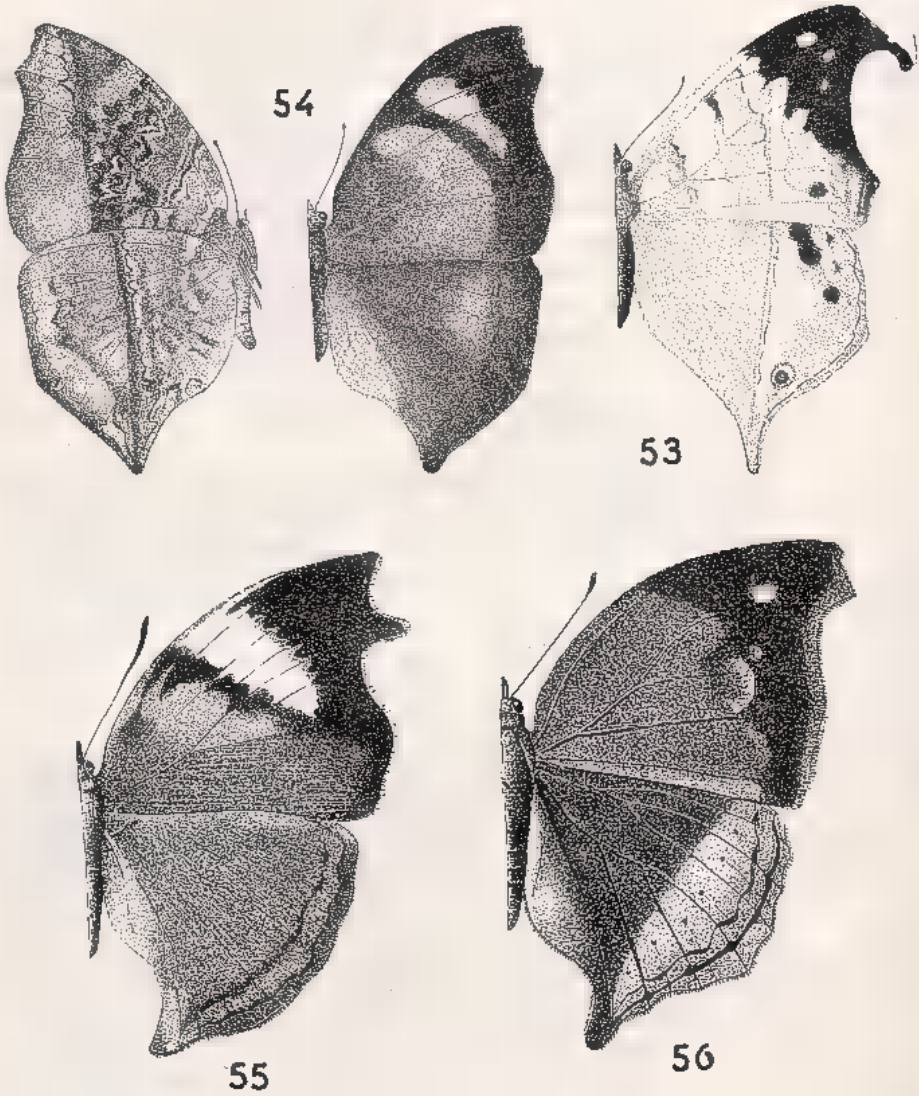

Fig. 53 à 56. — 53, *Salamis anacardii Duprei* Vinson ; 54, *Salamis anteva* Ward ; 55, *Salamis anteva Lambertoni* Ob. ; 56, *Salamis augustina* Boisd.

claire ; une bande bleue traverse la tache noire ; ailes postérieures un peu plus foncées ; avec deux lignes sombres parallèles, un peu ondulées, le long du bord externe, et une tache bleue pâle sur la queue. Dessous brun violacé avec une ligne transverse claire, limitée en-dedans par un trait sombre, commune aux deux ailes et allant de la queue à l'angle antérieur ; deux ou trois bandes plus foncées, ondulées, transverses, sur l'aile antérieure, parfois prolongées sur

Source : MNHN, Paris

l'aile postérieure ; souvent des points blancs isolés le long de la ligne transverse commune ; les quatre angles des ailes, de chaque côté, éclaicis.

♀. Taille plus forte, bande bleue des ailes antérieures plus grande, mieux marquée ; dessus à reflet pourpré ou bleu ; dessous plus foncé, avec de nombreuses strioles arquées foncées.

ab. **Lambertoni** Oberthür, *Et. Lépidopt. comp.*, XXI, 2, 1923, p. 121, DLXIX, fig. 4904.

Fig. 55. — Décrite sans indication de provenance, cette aberration diffère de la forme type par la présence d'une profonde échancrure sur la troncature apicale des ailes antérieures qui paraît alors dentée à ses extrémités, par la coloration blanche de la bande transverse des angles antérieurs, plus développée que la bande bleue correspondante de la forme type et par la teinte bleuâtre plus étendue du dessous des ailes, envahissant parfois le dessus. Nous ne la connaissons que du Haut Sambirano et de la région d'Ankazoabo et de l'Analavelona.

Madagascar Est : Anove, Manambato ; Rogez ; Mananara ; Fito ; Faraony, Ankarampotsy.

Madagascar Centre : Mandritsara ; Moramanga, I ; forêt Nord d'Anosibé, I ; Périnet ; La Mandraka.

Madagascar Ouest : Analavelona ; Ankazoabo, Hera ; Antsingy de Maintirano.

Madagascar Sud : Tuléar, forêt de Lambomakandro.

Sambirano : Haut Sambirano, 1000 m, X.

Madagascar Nord : Sakaramy.

3. **Salamis augustina** Boisduval, Faune entom. Madagascar, 1833, p. 47, fig. 1. — Mabille *in* Grandidier, 1886, p. 142, pl. VIII, fig. 1.

Fig. 56. — Caractères généraux de *S. anteva*, mais le bord externe des ailes antérieures est rouge, la zone apicale noire porte une tache ronde, blanche, suivie vers l'arrière d'un point bleuté puis d'une ombre claire ; ailes postérieures éclaircies sur le tiers distal, la zone éclaircie est limitée en-dedans par une ligne droite, oblique, et porte, sur chaque intervalle, en-dedans du trait sombre submarginal interne, un point noir.

Madagascar, le seul exemplaire connu paraît être un exemplaire sans provenance plus précise, de Grandidier, 1875.

La Réunion ; Maurice.

Source : MNHN, Paris

A Maurice, où elle est représentée par la sous-espèce *Vinsoni* Le Cerf, à tache submarginale particulièrement développée, cette espèce est devenue très rare, à la suite semble-t-il, de l'introduction d'un Oiseau insectivore, *Acridotheres tristis* ; selon MANDERS (1908), les derniers exemplaires en auraient été capturés en 1895 ; depuis VINSON a signalé la capture de cinq exemplaires entre 1920 et 1929 et d'un exemplaire en août 1939 ; de 1929 à 1938, l'espèce n'aurait pas été revue. Elle est rare à la Réunion ; nous en avons vu quelques exemplaires capturés en 1954 par M. Arthur.

La chenille vit sur la canne à sucre.

Nous ne connaissons aucune capture précise de cette espèce à Madagascar.

Genre **Precis** Hübner

DE LESSE, *Bull. Soc. ent. France*, 57, 1952, p. 74.

Papillons de taille moyenne, dissemblables de forme et de coloration, remarquables par leurs variations saisonnières de coloration.

Ocelles de taille régulière, celui situé entre les nervures 2 et 3 à peine plus gros, généralement plus petit que le précédent, jamais pupillé. Bord costal sans taches bleues.

Uncus assez court, faiblement sclérifié, tronqué et généralement plus ou moins bifide ; côtés du gnathos allongés, dirigés obliquement et recourbés vers le bas à l'extrémité ; valve séparée en deux pièces bien distinctes, l'une petite, attachée vers le centre du vinculum, l'autre située en-dessous et comprenant, d'avant en arrière, deux parties, la première plus ou moins rectangulaire et la seconde en forme de crochet dirigé vers le bas ; pénis long ou très long, recourbé ou portant deux rangées de dents vers l'extrémité ; saccus étroit et très long ; juxta en forme de gouttière courte mais assez large.

Genre riche en espèces africaines, bien représenté à Madagascar.

TABLEAU DES ESPÈCES

1. Ailes postérieures à bord externe caudé vers l'angle anal 2
— Ailes postérieures à bord externe simplement arrondi 4

2. Ailes bleues sur presque toute la surface ..... 3. **radama**
— Ailes brunes ou jaunes brunâtres à taches punctiformes blanches 3

3. Des points subapicaux blancs aux ailes antérieures .. 1. **natalica**
— Une rangée submarginale de points blancs aux ailes antérieures ..... 4. **Goudoti**

Source : MNHN, Paris

4. Ailes postérieures bleues à base noire ..... 5. (**orythia** subsp.) **madagascariensis**
— Ailes postérieures noires à tache discale bleue .... 4. **epiclelia**
— Ailes postérieures jaunâtres sur la moitié distale, noires à tache bleue à la base ..... 6. (**lintengensis** subsp.) **Paris**

1. **Precis natalica** Felder, *Wien. entom. Monatb.*, IV, 1860, p. 106. — Mabille *in* Grandidier, 1886, p. 134, pl. XII, fig. 5.

Nous n'avons vu aucun exemplaire de cette espèce en provenance de Madagascar.

Fig. 57. — *P. natalica* Felder diffère de *P. Goudoti* par le dessus des ailes postérieures, portant une série transverse d'ocelles rouges, dont le postérieur est pupillé de clair, et, aux ailes antérieures, par les points blancs remplacés par un groupe subapical de cinq taches blanches un peu allongées.

Le dessous a la même coloration générale mais est beaucoup plus pâle.

Madagascar : d'après Mabille.
Afrique orientale et australe.

2. **Precis Goudoti** Boisduval, Faune entom. Madagascar, 1833, p. 45, pl. VII, fig. 1. — Mabille *in* Grandidier, 1886, p. 133, pl. XII, fig. 6 et 7.

Fig. 58. — Env. 45 mm. — Corps brun, éclairci sur la face sternale. Ailes antérieures falquées, fortement sinuées - concaves derrière l'angle antérieur, puis arrondies ; bord postérieur rectiligne ; ailes postérieures à intervalle 1 *b* étiré en queue assez courte, bord externe saillant en forte courbe vers son milieu. Dessus brun sombre ; les deux ailes traversées par une bande transverse un peu plus claire, limitée en dehors et en dedans par un trait sombre ondulé, ombrée en son centre et portant une ligne de points blancs ; l'angle antéro-interne de cette bande est rembruni et l'aire sombre est suivie vers l'avant par deux ou trois petites taches blanches légèrement triangulaires ; cellule avec deux bandes transverses parallèles, un peu ondulées, limitées de chaque côté par un trait sombre.

Dessous plus clair, avec les mêmes dessins ; la ligne sombre limitant en dedans l'aire transverse claire est suivie, sur les ailes postérieures, par un liséré jaunâtre parfois absent.

Madagascar Est : Tamatave, Ranomafana ; Rogez ; Ifanadiana ; Fort-Dauphin.

Madagascar Centre : Tananarive, V ; Anjiro, V ; Isalo, VII ; Périnet.

Source : MNHN, Paris

MADAGASCAR OUEST : Ankavandra, VII ; Antsingy de Bekopaka, VIII.

MADAGASCAR NORD : Joffreville, XII ; Montagne d'Ambre.

COMORES : Mayotte.

La face dorsale est peu variable, par contre la face inférieure est très variable, sans qu'il soit possible d'interpréter ces variations avec quelque certitude ; sans doute s'agit-il là de formes saisonnières.

3. **Precis radama** Boisduval, Faune entom. Madagascar, 1833, p. 44, pl. VII, fig. 2. — MABILLE *in* GRANDIDIER, 1886, p. 131, pl. XIV, fig. 8 à 10.

Fig. 59. — Env. 40 à 45 mm. — Corps noir, couvert d'écailles bleutées en-dessus, grisâtres en-dessous. Ailes antérieures à angle antérieur tronqué, bord externe concave derrière l'angle postérieur, saillant, de la troncature, ondulé ; ailes postérieures à angle caudal bien saillant, bord externe anguleusement saillant en face de la nervure 4.

Dessus bleu ; ailes antérieures à quatre lignes transverses noires sur la cellule et une bande transverse noire submédiane, l'apex et une bande submarginale noire ; ailes postérieures avec trois lignes submarginales sombres, limitant des aires plus claires que le fond de l'aile ; un ocelle cerné de noir, de jaune et de noir vers l'apex du 2. Dessous brunâtre avec des dessins ondulés transverses, pâles et sombres, et un net ocelle noirâtre sur 2 et 5 des ailes postérieures ; celles-ci avec une bande discale transverse entière pâle, limitée de noir en dehors ; quelques traces d'autres ocelles.

♀. Angles des ailes plus saillants ; ailes antérieures avec une rangée de lunules submarginales blanches sur 1 *b* à 8, des taches subapicales blanches et des taches discales blanches à la base de 4 à 6 et 9 ; un ocelle sur 2. Ailes postérieures avec un gros ocelle à cerne rouge, puis noir, sur 5, débordant sur les intervalles voisins.

♂. Angles des ailes atténués ; bord antérieur des ailes postérieures largement taché de noir jusqu'à la nervure 6. L'ocelle des ailes antérieures à peine marqué ; les taches blanches très réduites. Seul l'ocelle postérieur existe sur les ailes postérieures ; une petite tache annulaire noire à l'apex de la cellule des postérieures est un peu plus marquée que chez la ♀.

Forme **arida** Aurivillius.

En saison sèche, le dessous est presque uniformément gris brun, avec des ombres plus sombres, ondulées et, sur les ailes postérieures, un simple trait transverse rougeâtre.

Source : MNHN, Paris

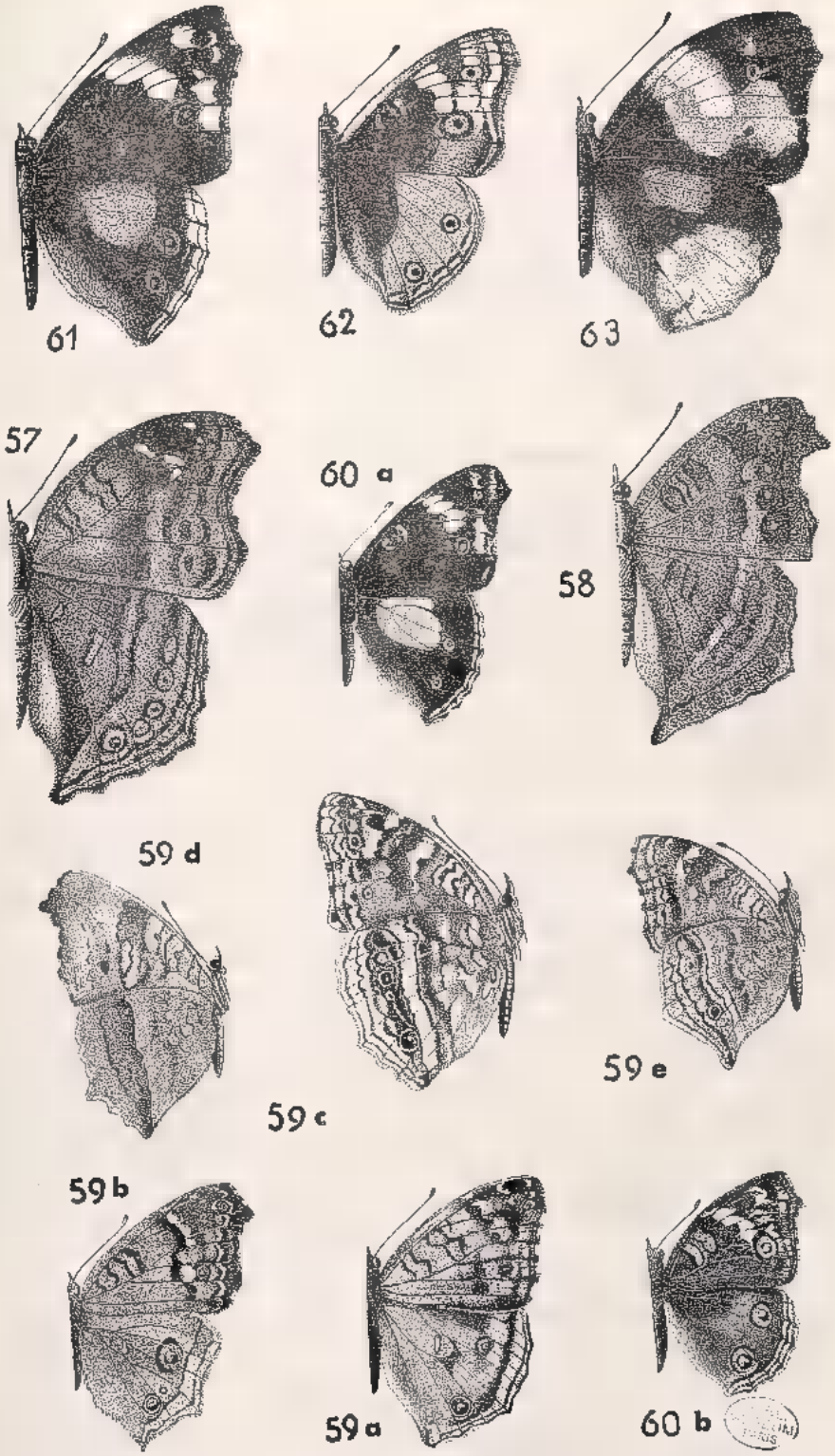

Fig. 57 à 63. — 57, *Precis natalica* Feld. (d'après Mabille) ; 58, *Precis Goudoti* Boisd. ; 59, *Precis radama* Boisd. : *a*, ♂ ; *b*, ♀ ; *c*, dessous f. *typica* ; *d*, dessous f. *arida* Aur. ; *e*, f. intermédiaire ; 60, *Precis epictelia* Boisd. : *a*, ♂ ; *b*, ♀ ; 61, *Precis oenone* L. ; 62, *Precis orythia madagascariensis* Guén. ; 63, *Precis lintingensis Paris* Trim.

Source : MNHN, Paris

Il existe souvent des intermédiaires entre ces deux formes avec coloration du fond uniforme mais trace d'ocelles, au moins de l'ocelle postérieur.

MADAGASCAR EST : Fort-Dauphin.

MADAGASCAR CENTRE : Tananarive, XII, I, III, V, VII ; Ambatomanga, III.

MADAGASCAR OUEST : Ankavandra.

MADAGASCAR SUD : Ampanihy ; Tongobory.

MADAGASCAR NORD : Montagne d'Ambre, XII.

MASCAREIGNES, COMORES, MOZAMBIQUE.

BIOLOGIE. — Espèce de terrains découverts. La larve a été signalée sur *Justicia* et *Barleria* ; nous l'avons observée sur *Hypoestes betsiliensis* ; la nymphose dure 15 jours en juillet.

CHENILLE. — Noire avec de courtes épines noires ; une ligne longitudinale médiane, dorsale, blanchâtre ; de chaque côté une ligne latérale brune soulignée de blanc ; prothorax jaune rougeâtre.

4. **Precis epiclelia** Boisduval, Faune entom. Madagascar, 1833, p. 41, pl. VII, fig. 3. — MABILLE *in* GRANDIDIER, 1886, p. 127, pl. XIV, fig. 3 et 4 (*clelia* var. *epiclelia*) (6).

Fig. 60. — Env. 30 à 45 mm. — Corps noir velouté en-dessus, à pubescence rousse sur le prothorax, crême en-dessous. Ailes antérieures à angle apical obtusément tronqué ; bord externe concave derrière cet angle. Ailes postérieures à bord externe ondulé. Dessus noir ; ailes antérieures avec deux bandes rouges séparées par une bande bleue, sur la cellule ; deux ocelles bleus, cernés de noir, puis de rouge, sur les intervalles 2 et 5 ; une bande transverse arquée submédiane de taches blanches sur 3 à 5, 9 et 10 ; une bande submarginale interne de taches blanches sur 2 à 4, 6, 8 ; une trace blanche submarginale externe irrégulière ; la frange pourvue de taches blanches alternantes. Ailes postérieures avec une bande marginale et deux bandes submarginales de traits blancs ; le disque de l'aile avec un miroir bleu ; le bord externe pourvu d'un ocelle bleu, cerné de rouge, puis de noir, sur 2 et un autre sur 5.

Dessous gris brunâtre ; ailes antérieures avec la base rouge, portant trois bandes transverses bleues cernées de noir ; les dessins blancs,

(6) Aux Comores (Grande Comore : Moroni) le *Precis epiclelia* malgache est remplacé par le *Precis oenone* L. (= *clelia* Cr.) africain, chez qui les taches blanches des ailes sont nettement plus grandes et la bande transverse de la cellule médiane des ailes antérieures est en dessous jaune rougeâtre et non jaune. De plus la ♀ porte une tache bleue bien visible sur les ailes postérieures (fig. 61).

Source : MNHN, Paris

du dessus, bien visibles en blanc ; l'ocelle du dessus bien visible en-dessous, situé dans une zone sombre. Ailes postérieures avec une bande transverse post-médiane foncée, rétrécie vers l'arrière, portant un point noir sur chaque intervalle.

♂. Diffère par l'effacement plus ou moins complet des ocelles.

♀. Diffère par l'effacement de la tache bleue des ailes postérieures dans la région proximale ; cette tache, au lieu d'être arrondie, comme chez le ♂, est en bande transverse à limites un peu irrégulières.

Biologie. — Nous avons élevé *P. epiclelia* sur *Hypoestes verticillaris*.

Le stade œuf dure trois jours en avril, la nymphose une douzaine de jours en mai. Les œufs sont disposés sur les pétales ; au 2e jour les jeunes chenilles rongent les pétales ; le 4e jour elles gagnent les feuilles. L'espèce est parasitée par un Chalcidien Eurytomide et deux Tachinaires : *Carcelia evolans* Wied. et *Carceliops metallica* Séguy.

Chenille. — Corps gris violacé foncé, avec une large ligne latérale blanchâtre ; épines noires.

Madagascar Est : Midongy du Sud ; Mahanoro ; Ambila-Lemaitso.
Madagascar Centre : Tananarive.
Madagascar Ouest : Bekopaka, VII ; Ankarafantsika, X.
Madagascar Nord : Diégo-Suarez, XIII ; Montagne d'Ambre, XII.

En réalité très largement répandu dans toute l'île.

Observations. — La coloration de la ♀ est très variable. D'une même série de chenilles récoltées le 9-IV-1948 à Tananarive, nous avons obtenu du 10 au 20-V-1948 des ♀ normales, un individu présentant, sous l'ocelle du 5 des ailes postérieures, dans le cerne rouge, un second petit ocelle peu distinct, et un individu présentant un ocelle supplémentaire sous l'ocelle du 2 des ailes antérieures, un ocelle supplémentaire sur 3 des ailes postérieures et, dans le cerne rouge de l'ocelle du 5 des ailes postérieures, un ocelle entier devant et un ocelle entier derrière l'ocelle normal. Ces aberrations ne méritent pas d'être nommées.

5 **Precis orythia** subsp. **madagascariensis** Guénée, Voy. Madagascar Vinson, Ann. Lépidoptères, 1864, p. 37. — Mabille *in* Grandidier, 1886, p. 129, pl. XIV, fig. 5 à 7.

Fig. 62. — Env. 42 à 50 mm. — Corps noir, à dense pubescence brune en-dessus, blanche en-dessous. Ailes antérieures à angle apical externe tronqué obliquement en dehors, bord externe bisinué derrière cet angle. Ailes postérieures à bord externe ondulé régulièrement.

Source : MNHN, Paris

♂. Base du dessus des deux ailes noire ; ailes antérieures avec sur la cellule bleue, deux bandes transverses oranges cernées de noir, le bord costal blanchâtre ; l'angle postérieur bleu, l'angle apical blanc avec le bord externe et deux taches transverses, dont l'interne forme une bande submarginale entière, noires ; un ocelle bleu, cerné de noir, d'orange, puis de noir, sur 2 et un semblable, mais plus petit, sur 5. Dessus des ailes postérieures avec trois lignes submarginales ondulées brunes coupées de taches blanches et deux gros ocelles bleus enveloppés de rouge, puis de noir, sur 2 et 5 ; toute la partie distale de l'aile à fond bleu.

Dessous des ailes antérieures blanchâtres, avec l'ombre des dessins du dessus ; cellule et base des intervalles 2 et 3, et une partie de 1 *b*, orangés, l'orangé limité par trois bandes transverses blanches ondulées, cernées de noir.

Dessous des ailes postérieures grisâtres avec de faibles stries onduleuses sombres et l'ombre des ocelles du dessus.

♀. Dessus rougeâtre avec les mêmes dessins que chez les ♂, mais le blanc est réduit sur les ailes antérieures, à une tache submarginale sur 2, 3, 5 et 6, une tache subapicale sur 6, 7 et 8, et un arc de taches submédianes sur 3 à 6 et 9.

Dessous roussâtre, avec des dessins blancs et des ocelles sur les ailes postérieures sur 2 à 6, l'ocelle de 2 un peu plus gros que les autres; ces ocelles bordés en dedans d'une bande transverse entière, plus foncée.

Madagascar Est : Ivohibe ; Anivorano ; Mananara.

Madagascar Centre : Ambohiby (près Tsiroanomandidy), 1.600 m, prairie près d'un débris forestier, V ; Périnet, II ; Moramanga.

Madagascar Ouest : Maevatanana ; Sitampiky ; Maromandia.

6. **Precis** (**lintengensis** subsp.) **Paris** Trimen, S. Afr. Butt., 1887, p. 212. — Oberthür, *Et. Lépidopt. comp.*, XXI, 2, 1923, p. 123, pl.

Fig. 62. — Env. 35 à 39 mm. — Corps noir à dense et fine pubescence rousse. Ailes antérieures à angle apical externe tronqué, bord externe en courbe régulièrement ondulée.

♂. Dessus jaune orangé ; ailes antérieures avec une large tache apicale brune étroitement prolongée jusqu'à la nervure 2, portant une petite tache subapicale blanche ; une tache basale brune couvrant toute la cellule, sauf une tache subterminale transverse et prolongée jusqu'au bord externe sur les intervalles 1 *b* et 2, sauf vers le milieu de celui-ci ; ailes postérieures avec une grande tache basale ornée en son milieu d'une zone bleu très vif.

Source : MNHN, Paris

Dessous gris rosé jaunâtre, avec l'ombre des taches du dessus et en outre des points submarginaux internes sur 2 à 5 des antérieures et 2 à 6 des postérieures ; cellule avec deux bandes transverses ondulées blanches cernées de noir.

♀. Dessus des ailes antérieures avec une tache ronde submarginale noire sur 2 ; dessus des ailes postérieures avec une double ligne submarginale brune ondulée et parfois le bord externe brun ; en outre une tache noire submarginale interne sur 2 (petite) et 5 (forte).

Dessous plus foncé que celui du ♂, les taches submarginales plus nettes.

Madagascar Centre : Isalo Nord, VIII.
Madagascar Sud-Est : Ranomainty.
Madagascar Sud : Behara, VIII ; Analavelona ; Tranomaro ; Ankazoabo.

Oberthür décrit la ♀ comme sans tache bleue sur la partie brune basale des ailes postérieures ; les exemplaires devant nous portent cette tache dans les deux sexes.

Genre **Junonia** Hübner

De Lesse, *Bull. Soc. ent. France*, 57, 1952, p. 74.

Genre très proche de *Precis*, comprenant des espèces asiatiques.

Ocelles de taille très irrégulière, celui situé entre 2 et 3 toujours plus gros que le précédent, généralement cerclé de fauve, puis de brun, et pupillé. Cet ocelle subsiste, même si les autres ocelles ont disparu, ou alors une tache bleue occupe le bord costal vers la base.

Uncus bien sclérifié, simple, à extrémité crochue ; côtés du gnathos souvent larges, de forme ovale ou rectangulaire et dirigés vers le bas ; subscaphium presque toujours bien développé, avec, en arrière, une partie arrondie couverte de soies ; valve large à la base, plus ou moins rectangulaire, et fendue en deux parties distalement ; elle occupe la moitié inférieure du vinculum et est attachée seulement vers son milieu, étant ainsi dirigée vers le haut ; enfin, intimement soudée à la base de la valve, une pièce en forme de gouttière, large et à bords arrondis, soutient le pénis, faisant ainsi office de juxta ; pénis court et droit, de même que le saccus.

Tableau des espèces

1. Ailes antérieures à angle apical falqué, non tronqué 1. **eurodoce**
— Ailes antérieures à angle apical tronqué et bord externe ondulé .. .. 2. **andremiaja**

Source : MNHN, Paris

1. **Junonia eurodoce** Westwood, Genera, 1850, pl. LIV, fig. 1. — Kirby, Synon. Catal., 1871, p. 193. — Mabille *in* Grandidier, 1886, p. 144, pl. XV, fig. 6 à 9 .

Fig. 64. — Env. 54 à 58 mm. — ♂. Corps brun noir, dessous des palpes et des pattes antérieures blanc pur. Ailes antérieures à angle antérieur courtement saillant en angle obtus ; ailes postérieures à angle postérieur longuement étiré en longue queue, prolongée jusqu'au corps par une ligne de dense pubescence.

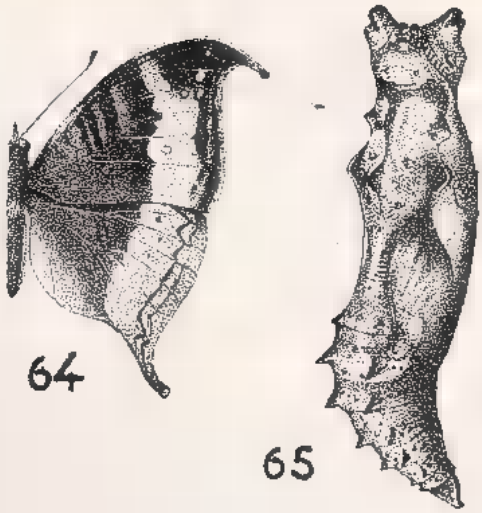

Fig. 64 et 65. — 64, *Junonia eurodoce* Westw. : 65, Chrysalide de *Junonia eurodoce* Westw.

Dessus brun (7) avec une bande orangée transverse commune aux deux ailes, s'élargissant vers l'arrière, partant du dernier quart du bord costal de l'aile antérieure, et atteignant le bord anal de l'aile postérieure ; l'angle apical et le bord externe de l'aile antérieure est brun, avec deux ou trois petits points blancs sur l'angle apical. Sur l'aile postérieure le bord costal et la queue sont bruns ; d'autre part, il existe deux lignes brunes submarginales externes, parallèles et un peu ondulées. Sur l'aile antérieure, en outre, du bord costal au bord postérieur de la cellule, deux ou trois lignes noir-velouté cernées irrégulièrement de blanc. La bande orangée est plus ou moins nettement interrompue au niveau de la cellule de l'aile antérieure, et porte un ou deux points noirs en face de la cellule sur chaque aile.

(7) Mabille dit, à tort, noir ; aucun des exemplaires que nous avons pu examiner n'était noir.

Source : MNHN, Paris

Dessous brun orangé, le bord externe des deux ailes avec une zone submarginale éclaircie portant, au milieu de chaque intervalle, une ombre noire ; une bande brun-noir, transverse, allant de l'angle postérieur des ailes postérieures jusqu'à la cellule des ailes antérieures, limitée en dehors par une ligne claire bordée de sombre, suivie d'une série de points blancs, un par intervalle, dont certains peuvent faire défaut ; toute la surface entre la base de l'aile et la bande transverse avec des taches ondulées sombres, plus ou moins parallèles entre elles.

♀. Queue des ailes postérieures plus longue ; angle distal des ailes antérieures saillant en étroite languette pourvue d'une frange d'écailles ; un seul point blanc distal sur l'aile antérieure ; lignes submarginales sombres des ailes postérieures très réduites, l'externe pratiquement nulle. Dessous rouge, à faibles macules brunes et taches ondées ; la bande transverse est visible comme une simple ligne claire.

Madagascar Est : Tamatave (selon Mabille) ; Rogez.
Madagascar Centre : Ankaratra (Manjakatompo), 2.000 m, VII, IX ; environs d'Ambositra, 1.800, IV ; La Mandraka, 1.600 m ; Anjozorobé, VIII ; forêt au Nord d'Anosibé, I ; Ambatondrazaka.
Sambirano : Tsaratanana, X (specimens usés), 1.500 m.
Madagascar Nord : Montagne d'Ambre, XII.

Espèce typiquement forestière, localisée aux clairières, vol saccadé et bref.

Biologie. — Nous avons observé en mars, les chenilles, sur une plante indéterminée, à Tsimbazaza. Nymphose du 8 au 21 mars.

Chenille adulte. — Long. 27 mm. Corps brun noir velouté à ligne latérale rouge à peine visible ; tête avec deux très fortes et longues épines ramifiées, dressées, noires, segments thoraciques avec chacun une rangée transverse de huit épines dressées, jaunes ; segments abdominaux I-VIII avec chacun une rangée transverse de seize épines dressées, ramifiées, jaunes ; segment VIII avec huit épines semblables, mais avec les quatre épines médianes groupées en losange transverse ; segments IX et X avec deux épines dorsales jaunes. Sur les segments II à VI l'épine latérale est double et suivie, sur la face sternale, d'une épine simple plus petite. Cette petite épine se retrouve sur les segments I et VII. Les quatre épines discales du pronotum sont très petites et chaque groupe de deux est suivi en arrière d'une épine semblable. La tête porte des saillies épineuses jaunes ; les soies terminales des épines sont noires, les embases des soies sur les épines noires sont jaunes. Les macrochètes sont fauves.

Source : MNHN, Paris

CHRYSALIDE. — Rugueuse, variée de gris, de noir et de doré. Pronotum avec une forte callosité médiane en lame longitudinale anguleuse, flanquée d'un petit tubercule latéral ; trois petits tubercules notaux sur le métanotum, deux sur le mésonotum ; chaque segment de l'abdomen avec une ou deux rangées transverses de petits tubercules. Angles céphaliques faiblement étirés en lobes (fig. 65).

2. **Junonia andremiaja** Boisduval, Faune entom. Madagascar, 1833, p. 45. — MABILLE *in* GRANDIDIER, 1886, p. 135, pl. XIII, fig. 8 et 9, pl. XVIII A[L].

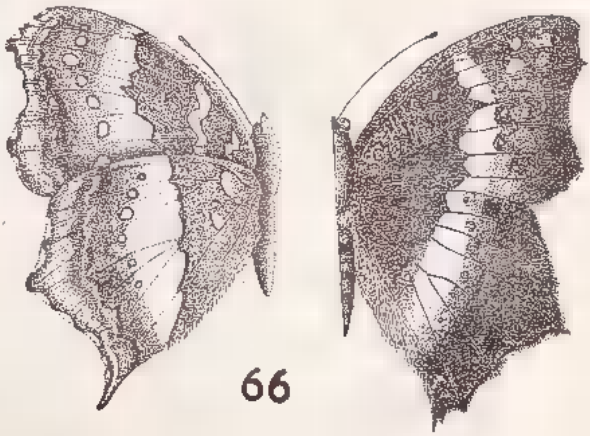

Fig. 66. — *Junonia andremiaja* Boisd.

Fig. 66. — Env. 42 à 50 mm. — Corps noir à pubescence rousse, blanche en-dessous. Ailes antérieures à angle apical interne saillant et tronqué, l'apex de la troncature denté ; bord externe concave jusqu'à l'apex de la nervure 2 qui est bien saillant, denté sur cette concavité à l'apex des nervures. Ailes postérieures à bord externe denté à l'apex des nervures, plus fortement saillant à l'apex de 5 et prolongé en longue queue à l'apex de 1 *b*.

Dessus des deux ailes brun, avec une bande transverse blanche entière atteignant la nervure subcostale des antérieures ; le blanc à reflets bleus ; une tache bleue à l'apex de 1 *b* ; une bande submarginale externe rousse ; sur les postérieures une bande submarginale interne rousse sur 4 à 7 ; sur les antérieures cette bande est formée de taches isolées sur 2 à 7 ; une rangée de points blancs en dedans de ces taches rousses, suivie sur 2 et 3 des postérieures par un point noir ; cellule des antérieures avec 4 traits ondulés bleus, cernés de noir et séparés par du rouge.

Source : MNHN, Paris

Dessous avec la base rousse ornée, sur les antérieures, de trois bandes transverses plus claires, suivies d'une bande transverse blanche ornée de points submarginaux internes blancs cernés de noir ; une bande brune en dehors de ces points, suivie d'un liséré blanc, puis d'un liséré bleuté, d'un nouveau liséré blanc et d'une bordure rouge ; tache apicale de 1 *b* bleue.

MADAGASCAR EST : Rogez.

MADAGASCAR CENTRE : Ambatomanga, III ; Ambatoloana, VII ; Tsimbazaza, IX ; La Mandraka ; Betroka.

SAMBIRANO : Mont Tsaratanana, 1.500 m, X.

MADAGASCAR NORD : Montagne d'Ambre, XII.

Coloration variable. On reconnaît une forme **musa** Guén. avec une bande transverse orangée et non blanche en-dessus, et un dessous presque entièrement brun. Forme de saison sèche, nous l'avons rencontrée, avec la forme type, à Ambatoloana, en août.

D'autre part, les exemplaires du Centre sont plus grands que ceux du Nord et du Sambirano ; ils présentent en dedans des taches blanches cernées de noir de la face inférieure, une bande d'écailles brunes qui font défaut chez ceux-ci. Enfin, l'exemplaire du Tsaratanana, unique malheureusement, montre une nette réduction de la bande brune de la face inférieure du dessous des ailes postérieures, réduite à un trait en zigzag, bien marqué.

Genre **Pyrameis** Hübner

Genre cosmopolite, représenté à Madagascar par une espèce à très large distribution, prenant part à des déplacements collectifs très étendus.

1. **Pyrameis cardui** Linné, Fauna Suecica, 1762, p. 276. — MABILLE *in* GRANDIDIER, 1886, p. 126.

Fig. 67. — Env. 50 à 55 mm. — Corps à dense tomentosité gris-roux dessus, blanchâtre dessous ; dessous des palpes et bord postérieur des orbites blanc ; apex de la massue antennaire jaunâtre ; bord anal des ailes postérieures concave, pubescent de roux. Ailes antérieures allongées, bord externe concave et ondulé, bord postérieur droit. Ailes postérieures à bord externe ondulé. Dessus brun à dessins noirs et blancs. Base et bord anal de l'aile antérieure dorés ; une bande transverse de taches noires comprenant une tache carrée au milieu sur 2, le bord postérieur de 3 en son milieu et l'angle entre

Source : MNHN, Paris

la cellule et la nervure 2, deux taches au milieu de la cellule ; bord externe noir, interrompu par une tache brune, marginée de blanc en dehors, au milieu de chaque intervalle ; une ligne marginale interne interrompue, brunâtre sur 1 à 3, blanche sur 4 à 9 ; apex de l'aile noir, contigu à une tache transverse noire allant du bord costal à l'apex de la cellule ; la zone apicale noire porte une tache blanche sur 5, une bande transverse blanche sur 6, 7, 9 à 11, une tache ronde

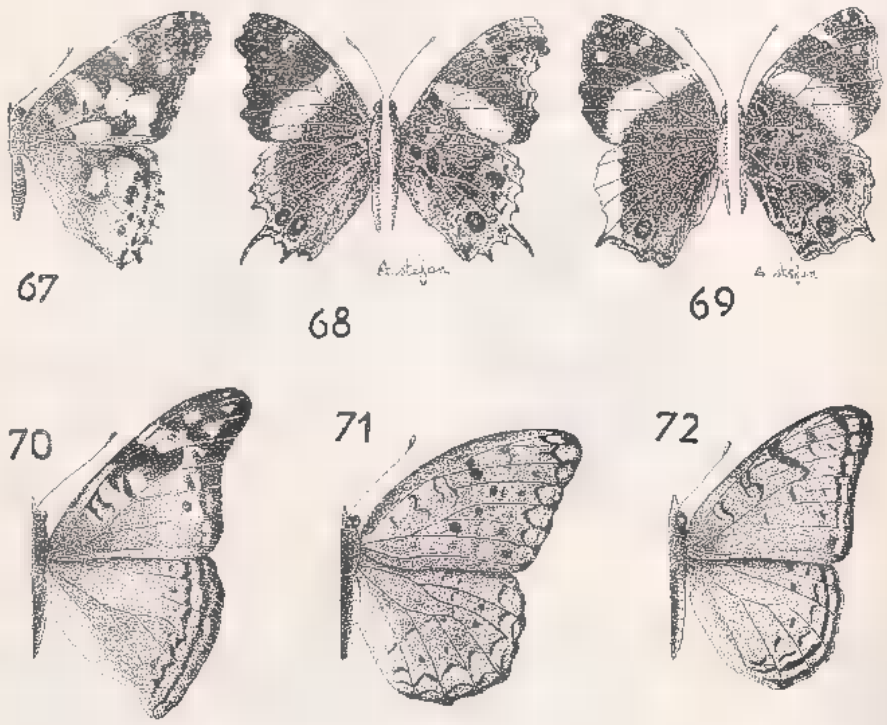

Fig. 67 à 72. — 67, *Pyrameis cardui* L. ; 68, *Antanartia hippomene madagassorum* Aur. ; 69, *Actanartia borbonica* Ob. ; 70, *Smerina manoro* Ward ; 71, *Phalanta phalanta aethiopica* Rothsch. et Jord. ; 72, *Phalanta madagascariensis* Mab.

submarginale sur 6 et sur 7, une tache triangulaire sur 8 et 9. Base de l'aile postérieure dorée ; bord costal brun ; une rangée de taches submarginales brun-noir à l'extrémité des nervures 1 *b* à 8 ; une rangée de taches submarginales externes, transverses, au milieu des intervalles 1 *a* à 6, la tache de 6 confondue avec le bord costal ; une rangée de taches submarginales internes, rondes sur 3 à 7, la tache de 7 confondue avec le bord costal ; une tache transverse brune vers le milieu de l'aile unissant la tache costale à la zone anale rembrunie.

Source : MNHN, Paris

Dessous plus clair ; espace costal des ailes antérieures strié de brun et de jaune ; dessins semblables à ceux du dessus, mais l'apex et le bord externe sont bruns et les taches blanches rondes submarginales de 6 et 7 sont cernées de noir et de jaune en cercles concentriques ; en outre, la cellule porte une tache basale noire cernée de blanc. Ailes postérieures à taches semblables, dans la région distale, à celles du dessus, mais bleues ; les taches rondes sont cernées de noir, de jaune et de noir, en cercles concentriques, sur 3 à 6, la tache de 7 est blanchâtre, centrée de brun ; une tache blanche à l'apex de la cellule entre les nervures 4 et 5 ; une bande jaune, transverse, formée de taches sur 2, 3, 6 à 9 ; une tache noire derrière la tache blanche entre 4 et 5, une série de taches de brun plus ou moins foncé, limitée par des traits clairs, dans la région basale.

Madagascar : Tsimbazaza ; Mantasoa, X ; La Mandraka ; Mandritsara.

La chenille a été élevée à Tsimbazaza sur *Dimorphotica pluvialis*.

Pyrameis cardui est une espèce cosmopolite, migratrice ; c'est un des Papillons dont les migrations, faisant suite à une brusque pullulation, sont les mieux connues. A Madagascar, si elle est certainement parfaitement acclimatée, elle paraît cependant assez rare.

Genre **Antarnatia** Rotschild et Jordan

Papillons d'assez grande taille, à ailes postérieures caudées à l'apex de la nervure 4 ; coloration de certaines Vanesses.

Deux espèces malgaches, dont la biologie est peu connue et qui paraissent très rares.

Tableau des espèces

— Bord antérieur du dessous des ailes antérieures strié en travers de blanc ..... (**hippomene** subsp.) **madegassorum**
— Bord antérieur du dessous des ailes antérieures uniformément sombre ..... **borbonica**

1. **Antanartia** (**hippomene** subsp.) **madegassorum** Aurivillius, Rhopal. Aethiop. p. 129.

Fig. 68. — Env. 48 mm. — Corps brun foncé. Ailes antérieures à bord externe sinué sous la troncature de l'angle apical, ondulé. Ailes postérieures à bord externe ondulé, courtement caudé à la ner-

Source : MNHN, Paris

vure 4 et faiblement saillant en lobe arrondi à la nervure 2. Dessus brun, avec une bande transverse entière aux ailes antérieures, dessus et dessous, des points subapicaux blancs et une bande claire marginale. Ailes postérieures avec une bande marginale externe atteignant la nervure 3, large à la base, et deux ocelles. Dessous des ailes antérieures avec le dessin des ailes postérieures et, en outre des traits ondulés blancs transverses sur la moitié proximale, à partir du bord costal.

MADAGASCAR.

Race malgache d'une forme africaine.

2. **Antanartia borbonica** Oberthür, *Ann. Mus. civ. St. nat. Genova*, XV, 1880, p. 35. — MABILLE *in* GRANDIDIER, 1886, p. 125, pl. XIV, fig. 1 et 2.

Fig. 69. — Env. 60 à 65 mm. — Corps brun. Ailes antérieures à bord externe dentelé, angle apical tronqué, l'angle inférieur de la troncature dentiforme. Ailes postérieures à bord externe denté, avec une longue queue à la nervure 4 et de fortes dents aux nervures 2 et 3. Dessus brun ; ailes antérieures comme dans l'espèce précédente. Ailes postérieures avec un fort ocelle sur 3, une étroite bande marginale externe claire de 5 au bord costal, prolongée encore plus étroitement le long du bord jusqu'à l'apex de la nervure 1 *b*.

MADAGASCAR EST : région de Tamatave.
LA RÉUNION.

Représentée à l'île Maurice par une race un peu plus petite : *mauritiana* Manders.

BIOLOGIE. — La chenille vit sur *Boehmeria* (*Pilea*) *urticaefolia* Spreng. ; elle serait rouge-violacé, avec une large ligne latérale blanchâtre tachetée de noir ; épines jaune-rougeâtres à extrémité noire ; méso et métathorax avec chacun six épines en ligne transverse ; abdomen avec sept épines en lignes transverses sur chaque segment.

Genre **Smerina** Hewitson

Papillons de taille moyenne, à ailes antérieures longues, à angle apical étiré vers l'extérieur ; ailes postérieures à bord externe en courbe régulière, faiblement ondulée. Coloration brune variée de noir.

Biologie inconnue.

Le genre, représenté par une seule espèce, est propre à Madagascar.

Source : MNHN, Paris

Smerina Manoro Ward, *Entom. month. Mag.*, VIII, 1871, p. 121. — Mabille *in* Grandidier, 1886, p. 122, pl. XIII, fig. 2 à 4.

Fig. 70. — Env. 46 à 52 mm. — Corps brunâtre, blanchâtre en-dessous ; prothorax à dense pubescence rousse dressée. Ailes antérieures à angle externe bien saillant en dehors, bord externe en courbe régulière et très concave ; ailes postérieures à angle externe postérieur vif et bord externe à peine ondulé. Dessus brun roux à dessins noirs ; dessous roux rosé à taches argentées et sombres.

♂. Dessus des ailes antérieures avec le bord externe, l'apex et étroitement le bord costal, noirs ; sur la partie noire apicale trois taches brunes ; des taches submarginales brunes, peu distinctes, sur 1 *b* et 2 ; des taches noires submarginales sur 2 à 4 ; deux traits transverses, ondulés, noirs, sur la cellule ; une tache noire, atteignant le bord costal, sur l'apex de la cellule, réunie à une tache transverse atteignant le bord costal et couvrant la base du 4. Ailes postérieures à bande marginale noire assez large, avec un trait brun, de 1 *b* à 3, sur la bande marginale, et des points noirs submarginaux sur 2 à 5.

Dessous avec une ligne transverse presque noire, coupant les deux ailes par le milieu, bordée d'argenté en dehors ; des taches argentées sur l'apex des ailes ; en outre trois taches transverses argentées sur la moitié basale, costale, de l'aile antérieure ; outre l'ombre des points submarginaux du dessus, deux traits submarginaux sur les deux ailes et quelques traits ondulés dans la région proximale.

♀. Taille plus forte ; teinte plus claire ; la bordure marginale des ailes postérieures décomposée en trois traits sombres, marginal, submarginal externe et submarginal interne.

Madagascar Est : falaise au-dessus de Tamatave.

Genre **Phalanta** Doubleday

Papillons de taille moyenne, à ailes régulières, à bord externe un peu ondulé. Dessus uniformément brun, à lignes submarginales et taches plus sombres ; dessous analogue, mais avec des stries transverses blanches soulignant les séries de taches.

Genre éthiopien et indo-australien, représenté à Madagascar par deux espèces différentes.

Tableau des espèces

— Ligne submarginale interne des ailes postérieures presque rectiligne ..... 2. **madagascariensis**

— Ligne submarginale interne des ailes postérieures en zigzag, touchant la ligne submarginale externe le long des nervures .... 1. (**phalanta** subsp.) **aethiopica**

Source : MNHN, Paris

1. **Phalanta** (**phalanta** subsp.) **aethiopica** Rothschild et Jordan. *Nov. Zool.*, X, p. 505. — MABILLE *in* GRANDIDIER, 1886, p. 119 (*phalantha*).

Fig. 71. — Env. 40 à 48 mm. — Corps entièrement roux, plus pâle en-dessous ; palpes roux. Ailes antérieures à angle externe un peu saillant en dehors, arrondi au sommet, bord externe en courbe faiblement concave ; angles postérieurs à bord externe ondulé.

Dessus roux, plus foncé en-dessus qu'en-dessous ; avec des dessins noirs comprenant, sur l'aile antérieure, quatre traits transversaux, ondulés, sur la cellule, le bord apical et le bord externe, trois taches transverses partant du bord costal, entre l'apex de la cellule et celui de l'aile ; une ligne submarginale externe partant de la nervure 2 et atteignant l'apex ; une ligne submarginale interne en zigzag, touchant la ligne externe le long des nervures ; une rangée transverse de points noirs de 1 *b* à 5, un point noir à la base de 2 à 5.

Ailes postérieures avec les lignes submarginales et marginales des ailes antérieures et avec une ligne de points vers le milieu de 2, 3, 5 et 6.

Dessous roux-rosé presque unicolore, les points et les dessins noirs des ailes postérieures et antérieures visibles par transparence ; en outre, sous les ailes antérieures avec un gros point noir vers l'apex de 1 *b* et un plus petit sur 2, et sur la cellule avec quatre traits transverses, ondulés, noirs. Des ombres plus foncées, ondulées, dans la partie basale de l'aile postérieure.

MADAGASCAR EST : Rogez ; Andevoranto ; Midongy du Sud.

MADAGASCAR CENTRE : Manankazo, V ; Tananarive, II ; Lac Itasy ; Isalo, VII.

MADAGASCAR OUEST : Antsingy de Bekopaka, VII.

MADAGASCAR SUD : Ambovombé ; Fort-Dauphin, VIII ; Tuléar, Fiherenana ; Betioky.

COMORES : Grande Comore, Moroni.

ILES GLORIEUSES.

BIOLOGIE. — Observée à Maurice sur *Flacourtia spp.* et sur des Peupliers importés ; à Madagascar sur *Flacourtia ramontchi*. La ponte est formée d'œufs isolés. La nymphose dure, en septembre, de 8 à 15 jours. Au moins deux générations par an.

Chenille allongée, noir verdâtre, plus clair sur le dos, avec des taches verdâtres peu étendues ; côtés avec une ligne latérale blanc pur ; tête rougeâtre à front blanc. Prothorax avec deux fortes saillies épineuses dressées, noires ; le reste du corps avec sur chaque segment

Source : MNHN, Paris

une rangée transverse de quatre saillies épineuses jaunes ; fausses pattes abdominales jaunes.

L'adulte est très souvent attaqué par les Oiseaux et de nombreux exemplaires présentent des déchirures caractéristiques.

2. **Phalanta madagascariensis** MABILLE *in* GRANDIDIER, 1886, p. 120, pl. XIII, fig. 1.

Fig. 72. — Env. 41 à 45 mm. — Corps roux, à dense pubescence rousse dressée sur le thorax. Dessus brun roux ; dessous roux à reflets rosés, plus nets sur les ailes postérieures. Ailes antérieures à angle apical externe arrondi, mais saillant en lobe, bord externe en courbe légèrement concave et presque continue ; ailes postérieures à bord externe en courbe à peine ondulée, légèrement saillante en face de la nervure 3.

Dessus avec un dessin noir comprenant sur les ailes antérieures une étroite bande marginale costale, devenant plus large à l'apex et sur le bord externe où elle se confond avec une ligne submarginale interne ; suivie d'une ligne marginale interne presque rectiligne, prolongée en-dedans et en dehors le long des nervures et terminée sur 1 *b* par une tache isolée ; une rangée de taches sur 2 à 5 ; une tache à la base de 3 ; trois lignes transverses ondulées, noires, sur la cellule ; une à son apex, atteignant en dehors le bord costal et en-dedans la base de 4 ; une tache arquée partant du second tiers du bord costal et dirigée vers l'intérieur, atteignant le milieu de 4. Ailes postérieures avec une bande marginale externe régulière et assez large, une bande submarginale interne et une submarginale moyenne, à peine ondulées, bien séparées ; une rangée de points en-dedans de la submarginale interne sur 1 *b* à 3, 5 et 6.

Dessous avec l'ombre des taches du dessus ; en outre une forte tache ronde, noire, submarginale, sur 1 *b*.

MADAGASCAR EST : Fénérive ; Maroantsetra, Ambodivoangy ; Fort-Dauphin, Isaka.

MADAGASCAR OUEST : Ambilobé ; Tsaramandroso, Ampijoroa.

SAMBIRANO : Haut Sambirano, 1.000 m, X.

MADAGASCAR NORD : Montagne d'Ambre, XII.

Source : MNHN, Paris

Famille des ACRAEIDAE

Reconnaissable aux cellules fermées des deux paires d'ailes, et à l'absence de gouttière anale aux ailes postérieures ; pour le reste, les caractères morphologiques les rattachent aux Nymphalides. Deux nervures anales ; pattes antérieures atrophiées dans les deux sexes ; nervure médiane de l'aile antérieure simple.

D'aspect extérieur, les Acréides sont aisément distingués des autres Rhopalocères malgaches par leur système de coloration formé de taches punctiformes sombres, disposées avec ordre sur un fond clair, parfois hyalin, par leurs ailes antérieures relativement allongées et étroites et leurs ailes postérieures en général arrondies, et, sur le vivant, par leur vol sautillant, coupé de brefs vol planés.

Chenilles généralement groupées, ornées d'épines ramifiées disposées à raison d'une paire d'épines prothoraciques, deux paires en ligne transverse d'épines méso et métathoraciques, trois paires d'épines abdominales en ligne transverse, sauf sur les deux derniers segments où il n'existe qu'une paire d'épines. Les chenilles de plusieurs espèces sont parfois groupées en colonie unique.

Chrysalides à corps étroit et allongé, avec des saillies épineuses variables.

Très bien représentés en Afrique, les Acréides sont relativement moins variés à Madagascar.

Les Acréides ne sont pas mangés par les Oiseaux, les Lézards et les Lémuriens.

Tableau des genres

— Nervures 5 et 6 des ailes antérieures largement séparées à la base (fig. 73) ..... **Acraea**
— Nervures 5 et 6 des ailes antérieures partant du même point (fig. 74) ..... **Pardopsis**

Genre **Acraea** Fabricius

Presque exclusivement africain (il ne comporte en dehors des formes éthiopiennes, que quelques espèces d'Asie tropicale et d'Australie) et extrêmement diversifié en Afrique Continentale, ce genre est assez bien représenté à Madagascar.

Les ♀ présentent au niveau de l'orifice génital, après l'accouplement, un appendice dont la forme est caractéristique pour chaque espèce.

Source : MNHN, Paris

TABLEAU DES ESPÈCES

1. Ailes postérieures à bord externe régulièrement ondulé ; dessus blanc plus ou moins jaunâtre à dessins sombres ..... 1. **turna**
— Ailes postérieures à bord externe en courbe régulière, au plus avec une ou deux saillies arrondies 2

2. Ailes antérieures entièrement ou largement hyalines, au moins dans la région distale, ou ne comportant pas de dessins sombres, en dehors d'une bande marginale assez étroite et continue ... 3
— Ailes antérieures écailleuses, à dessins sombres comprenant soit des points discaux et une bande ou des taches marginales, soit une bande transverse oblique préapicale avec ou sans points discaux 13

3. Ailes antérieures hyalines sur la moitié distale, avec des points discaux dans la région proximale 4
— Ailes antérieures sans points discaux dans la région proximale 5

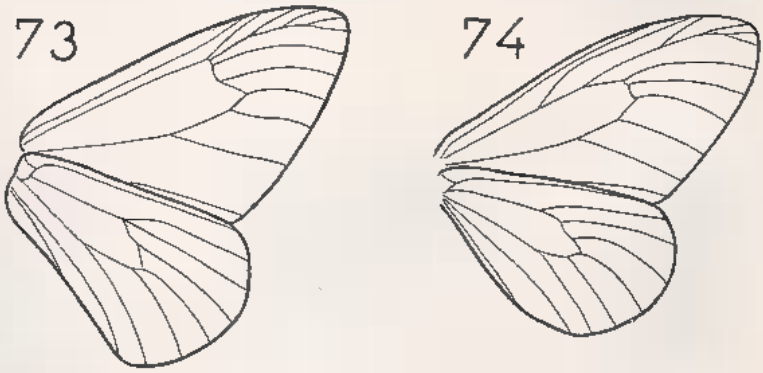

Fig. 73 et 74. — 73, Schéma de la nervation alaire d'*Acraea Encedon* L. ; 74, Schéma de la nervation alaire de *Pardopsis punctatissima* Boisd.

4. Une bande marginale sombre ponctuée de clair sur les ailes postérieures ..... 13. **mahela**
— Une petite tache noire à l'apex de chacune des nervures sur les ailes postérieures ..... 14. **hova**

5. Ailes postérieures avec une bordure sombre entière ou formée de taches discontinues 6
— Ailes postérieures sans bordure ni taches marginales sombres 12

6. Tache distale de la cellule au-dessus de la tache basale de l'intervalle 3 ..... 6. **strattipocles**
— Tache distalé de la cellule proximale à la tache basale de l'intervalle 3 7

Source : MNHN, Paris

7. Bordure externe des ailes postérieures en-dessous avec une bande sombre, continue 8
— Bordure externe des ailes postérieures en-dessous, avec des taches marginales ou submarginales rouges ou seulement des traits longitudinaux sombres au niveau de l'apex des nervures 9

8. Bande marginale sombre du dessus des ailes postérieures brusquement échancrée au bord interne au niveau de l'intervalle 5 ..... 8. **silia**
— Bande marginale sombre du dessus des ailes postérieures régulièrement crénelée au bord interne ..... 7. **masamba**

9. Bande marginale sombre du dessus des ailes postérieures portant des taches rondes rouges 10
— Bande marginale sombre du dessus des ailes postérieures sans taches rouges 11

10. Une ligne submarginale interne de taches triangulaires noires au-dessus des taches marginales rouges ..... 11. **ranavalona**
— Pas de taches submarginales noires ..... 12. **obeira**

11. Bande marginale sombre du dessus des ailes postérieures continue ..... 9. **lia**
— Bande marginale sombre du dessus des ailes postérieures formée de taches triangulaires simplement contiguës .... 10. **sambavae**

12. Tache sombre de l'intervalle 8 des ailes postérieures en-dessus, située proximalement à la tache de l'intervalle 7 ..... 16. **damii**
— Tache sombre de l'intervalle 8 des ailes postérieures en-dessus, située juste au-dessus de la tache de l'intervalle 7 ..... 15. **Igati**

13. Ailes antérieures avec une bande transverse sombre isolant une tache apicale claire du disque clair 14
— Ailes antérieures avec des points discaux, mais sans bande transverse sombre ..... 4. **zitja**
— Ailes antérieures avec une bande apicale oblique claire .... 17. (**esebria** subsp.) **masaris**

14. Bande marginale sombre au-dessus des ailes postérieures portant des taches rouges ..... 3. **terpsichore**
— Bande marginale sombre du dessus des ailes postérieures sans taches rouges 15

15. Des points discaux sombres ..... 2. **encedon**
— Pas de points discaux sombres ..... 5. **fornax**

1. **Acraea turna** MABILLE, *Petites nouvelles entomol.*, 1877, p. 158 : *in* GRANDIDIER, 1886, p. 99, pl. XII, fig. 8 et 9, TYPE au Muséum de Paris.

Fig. 75, 80. — Env. 60 à 65 mm. — Ailes assez allongées, angle apical saillant, bord externe concave, angle postérieur largement arrondi, bord postérieur droit ; ailes postérieures rétrécies en courbe onduleuse de l'angle apical à l'angle caudal. Corps assez robuste.

Source : MNHN, Paris

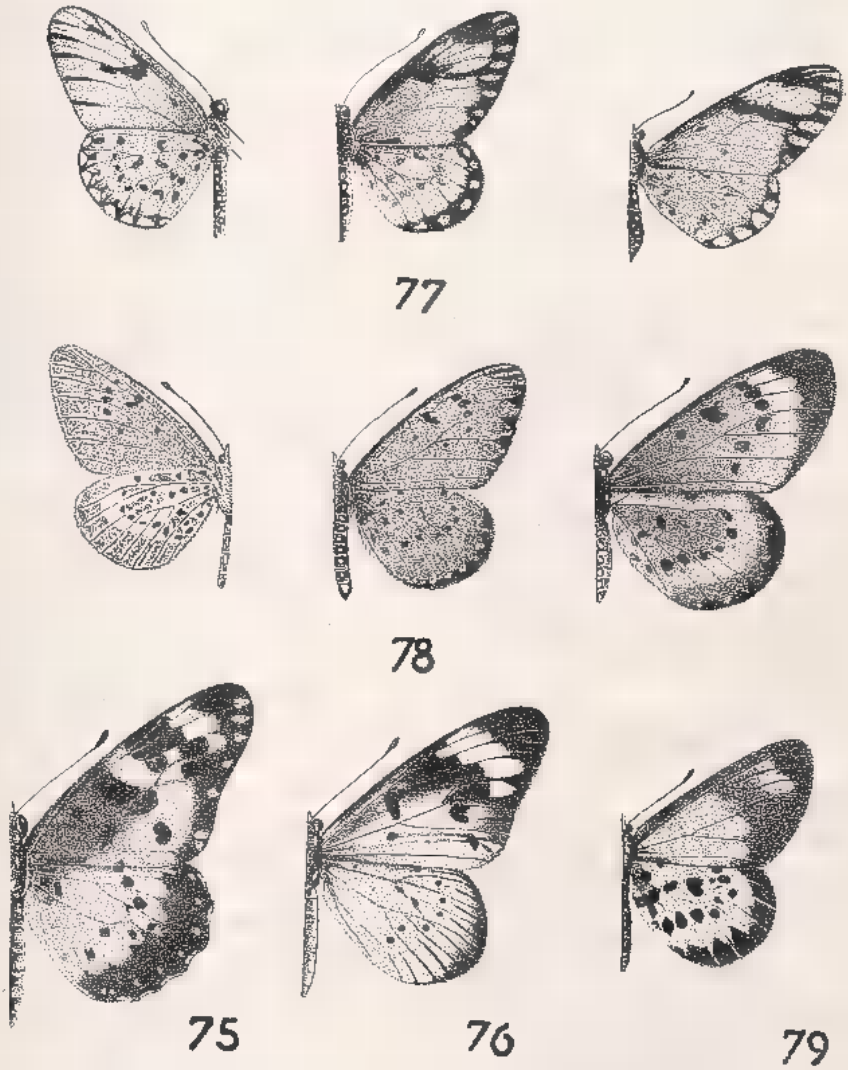

Fig. 75 à 79. — 75. *Acraea turna* Mab. : 76, *Acraea encedon* L. : 77, *Acraea terpsichore* L., dessous et deux aspects du dessus : 78, *Acraea zilia* Boisd., dessous et deux aspects du dessus : 79, *Acraea fornax* Bull.

Palpes, face ventrale des fémurs, une ligne longitudinale au milieu de la tête blancs ; dessous et côtés de l'abdomen tachés de blanc, des lignes intersegmentaires blanches.

Dessus et dessous des ailes à revêtement peu dense de fines écailles jaune ocre clair varié de taches brun-noir ou grises.

Dessus des ailes antérieures sombre sur la base, le bord costal et le bord externe ; en outre trois bandes obliques de taches noires, la

Source : MNHN, Paris

proximale avec une tache sur 1, sur 2 et une dans la cellule ; la médiane avec une tache sur 2, une à la base de 3 et une sur la cellule débordant sur les espaces costaux ; la distale formée de taches contiguës sur 4, 5, 6, 7 et les espaces costaux, bordant extérieurement l'apex de la cellule. La zone sombre du bord costal porte la trace d'une tache claire au milieu de chaque intervalle sur la bordure. Dessous avec les mêmes taches visibles par transparence.

Dessus des ailes postérieures avec une assez large bordure externe sombre éclaircie comme sur les antérieures et un rembrunissement de la base. Des taches arrondies, noires, comprenant deux points dans la cellule, un au second tiers de 2, un à la base de 3, un à la base de 4, une rangée comprenant un point sur 5 à 8, un près de la base de 8. Dessous avec les mêmes taches et en outre une entre l'éperon précostal et la costale, une à la base de 8, une à la base de 2, deux sur 1 *b*, une sur 1 *a*.

Edéage (fig. 80) ; pénis filiforme, très allongé, sclérifié, à orifice distal ; valves à bord oblique, vers la face médiane, crénelé.

Madagascar Est : Rogez (Abadie), capture surprenante.

Madagascar Ouest : Isalo Nord, VII (R.P.) ; Antsingy, VII (R.P.) Ambohiby au S.E. de Tsiroanomandidy V, (R.P.) ; Maintirano ;Vohibory.

Madagascar Sud : Tuléar, IV, bas Fiherenana, forêt de Lambomakandro ; Tranomaro ; Faux Cap ; Beloha ; Ampotaka ; Ifotaka ; Ambovombé.

L'adulte a été observé d'avril à septembre, il est *in copula*, à Tuléar, en avril. Bien que surtout abondant en plaine, il atteint 1200 m à Ambohiby, et dépasse 1000 m dans l'Isalo.

En dehors de la forme type à coloration de fond des ailes jaune (= *marmorata* Sm.), il existe une forme à coloration noire très réduite, à points bien détachés : ab. **lacteata** Le Cerf, dont on a décrit une forme individuelle (**scioptera** Le Cerf) à coloration de fond gris-noirâtre, provenant de Beloha.

2. **Acraea encedon** Linné, Syst. nat., X, 1758, p. 488. — *Lycia*, Fabricius Entomol. syst., 1175, p. 464. — Mabille *in* Grandidier, 1886, p. 113, pl. XI, fig. 11 et 12.

Fig. 76, 81. — Env. 40 à 60 mm. — Palpes testacés, face interne des fémurs et abdomen jaunâtres. Ailes allongées, l'angle apical saillant, le bord externe des ailes antérieures concave, l'angle postérieur effacé ; ailes postérieures à bord externe un peu saillant en son milieu. Dessus et dessous rougeâtre, varié de brun-noir et de blanc.

Source : MNHN, Paris

Dessus des ailes antérieures à moitié distale brunâtre, portant une bande transverse de taches blanches sur 4 à 7, 10 à 12 ; moitié proximale avec une tache noirâtre vers le milieu de la cellule, deux taches (une proximale et une distale) sur 2, une grande tache à la base de 3 et une tache à l'extérieur de la cellule sur la DC, noire. Dessous avec la même coloration, mais l'apex de l'aile est jaunâtre. Dessus des ailes postérieures avec une bordure externe rembrunie assez étroite, saillante au niveau de chaque nervure et prolongée sur le disque en une courte strie sombre au milieu de chaque intervalle, la bordure atteignant en mince ligne la nervure 1 *a*. Des taches noires, arrondies, de petite taille : deux sur 2 ; 1 sur 3 et 4 près de la base ; deux sur 5 et 6, dont une à la base ; une sur 7 ; une au milieu de la cellule. Dessous avec les mêmes taches, mais la bordure externe sombre réduite à une ligne marginale prolongée vers le disque par une strie sombre sur les nervures et sur le milieu des intervalles ; en outre deux taches sur 1 *a* et sur 1 *b*, deux petites taches à la base et une entre précostale et costale.

Edéage (fig. 81) ; pénis rectiligne, aigu, long et grêle, à talon peu marqué.

Madagascar Est : Mananara ; Fénérive ; Tamatave ; Ranomafana; Anivorano ; Brickaville ; Mahanoro ; Rogez ; Andevoranto ; Ivoloina . Fito ; Mananjary ; Fort Carnot ; Fort-Dauphin.

Madagascar Centre : Tananarive ; Mandritsara ; Ankazobé ; Périnet ; Fianarantsoa.

Madagascar Ouest : Ankarafantsika, X ; Maevatanana ; Tsaramandroso, Ampijoroa ; Sitampiky ; Majunga ; Besalampy ; Bokarano.

Madagascar Sud : Behara ; Tuléar ; forêt de Lambomakandro.

Sambirano : Nosy-Be, VIII ; Ambanja.

Madagascar Nord : Joffreville, XII ; Diégo-Suarez.

Acraea encedon L. est très variable, et ses formes ressemblent étonnamment, sur un modèle de taille réduite, aux *Danaida*. A Madagascar, les variations les plus caractérisées, sont l'ab. **Sganzini** Boisd , à teinte de fond jaunâtre, et l'ab. **lucia** à teinte de fond blanchâtre. Elles paraissent coexister dans toute l'aire de l'espèce.

Chenille gris-noir, à ligne latérale, tête et épines noires, de petites taches dorsales jaunes et blanches, bordées de noir. En Afrique la chenille vit sur une *Commelina*.

3. **Acraea terpsichore** Linné, Syst. nat., X, 1758, p. 466. — *serena* Fabricius, Entomolog. syst., 1875, p. 461. — Mabille *in* Grandidier, 1886, p. 111, pl. XI, fig. 7 et 8.

Source : MNHN, Paris

Fig. 77, 82. — Env. 35 à 45 mm. — Palpes et pattes testacés. Ailes antérieures à bord externe en courbe légèrement concave.

Coloration très variable. Dans la forme type, les ailes sont rougeâtres en-dessus et en-dessous (plus blanchâtres chez la ♀) ; la bordure sombre des ailes antérieures, sur l'angle apical et le bord externe, est très large, mais porte des traits rouges ou des taches rouges au milieu de chaque intervalle ; une bande transverse réunit le bord costal — au niveau de l'extrémité de la cellule — au bord externe, limitant vers l'avant une tache ovalaire rouge (♂) ou blanchâtre (♀) ; il existe souvent une tache noire sur la cellule. Ailes postérieures avec une bordure noire ornée, sur les intervalles, de taches rouges arrondies ; les taches noires du dessous sont visibles par transparence et l'aile présente en plus un trait noir sur la discocellulaire externe. Dessous des ailes antérieures à coloration semblable à celle du dessus mais la bordure externe n'est parfois rembrunie que sur les nervures (ab. **rougeti** Guér.). Dessous des ailes postérieures avec un trait submarginal sombre, saillant anguleusement en dedans au milieu de chaque intervalle, et touchant le bord externe sur chaque nervure ; en outre des taches noires comprenant : une tache sur 1 *b* ; deux taches sur 1 *c* ; trois taches dont une à la base sur 2 ; une tache sur 3, 4, 5, 6 et 7 ; deux taches sur 8 ; deux taches sur la cellule ; la discocellulaire externe ; une tache noire dans la boucle de l'éperon précostal ; l'angle interne du trait submarginal souvent prolongé vers la base par un court trait sombre.

Dans l'ab. **manjaca** Boisd., ♀, les deux ailes sont à fond blanchâtre, presque transparent.

Edéage (fig. 82) ; pénis moyen, sinué, à apex simple ; le dessin d'Eltringham ne s'applique pas aux exemplaires malgaches.

Madagascar Centre : Tananarive, IV, V, VIII-X ; Mandritsara.
Madagascar Ouest : Ankarafantsika ; Ambilobé.
Madagascar Sud : Ambovombé.

L'espèce est répandue sur toute l'Afrique ; sa chenille a été observée sur *Hermannia* et *Triumfetta* et nous l'avons élevée sur *Sida rhombifolia*, *Dombeya spectabilis* et *Waltheria indica*. Elle est vert mat, avec une ligne latérale jaune, les épines noires, sauf les latérales inférieures jaunes et la tête jaune. La nymphose dure huit jours en mai.

4. **Acraea zitja** Boisduval, Faune entom. Madagascar, 1833, p. 32. — Mabille *in* Grandidier, 1886, p. 108, pl. XI, fig. 1 à 6, pl. IX A, fig. 9.

Fig. 78, 83. — Env. 40 à 50 mm. — Palpes rouge-testacé à pointe noire ; pattes rouges ; corps brun rouge, taché de jaunâtre et de roux.

Source : MNHN, Paris

Ailes un peu allongées, à bord externe en courbe légèrement convexe sur les antérieures, bien convexe sur les postérieures.

Coloration variable. La forme type est rouge brique en-dessus, avec le bord costal et le bord externe des ailes antérieures, et le bord

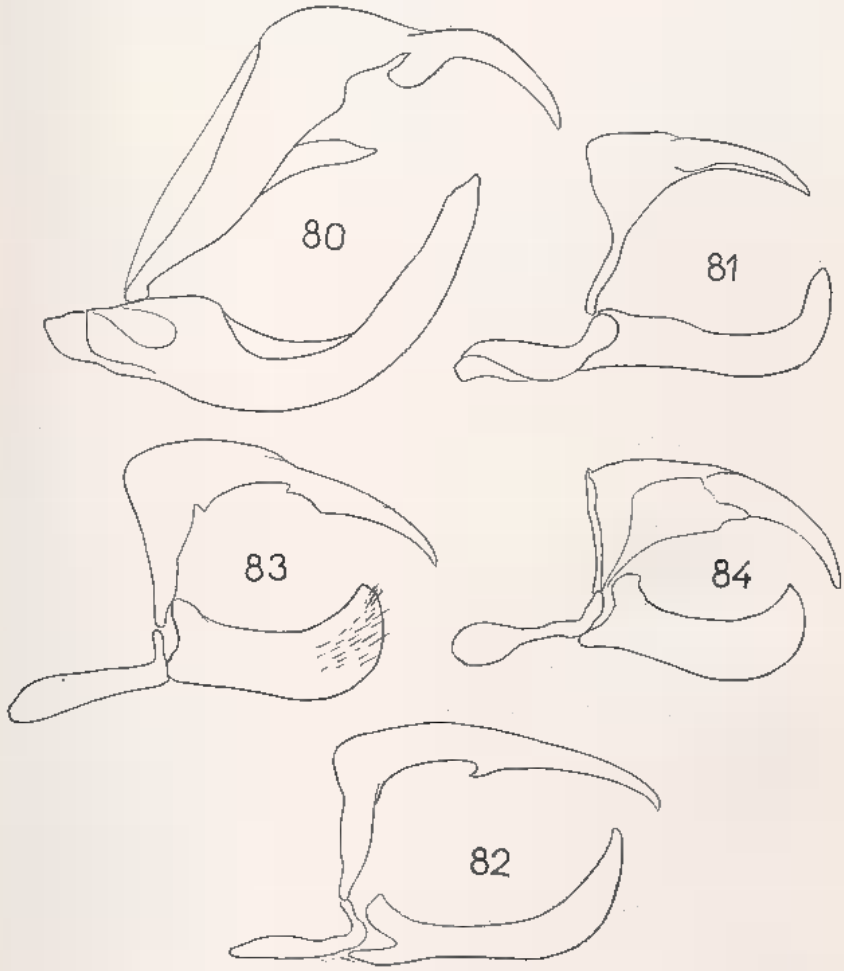

Fig. 80 à 84. — Schémas des genitalia du genre *Acraea*. — 80, *A. turna* Mab., de Marovato ; 81, *A. encedon* L., de Brickaville ; 82, *A. terpsichore* L., de Tananarive ; 83, *A. zitja* Boisd., d'Ampijoroa ; 84, *A. fornax* Butl., de Midongy du Sud.

externe des ailes postérieures noir ; la bordure noire est souvent entaillée de traits bruns au milieu de chaque intervalle et, parfois, prolongée en dedans le long des nervures. Ailes antérieures avec en outre une petite tache, parfois double, parfois nulle, au milieu du 2, une

Source : MNHN, Paris

tache vers la base du 3, une rangée de taches en arc de cercle sur 4, 5, 6 et 7, une tache transverse contiguë au bord externe de la disco-cellulaire externe et une tache transverse au milieu de la cellule. Dessous semblable, mais à bordure noire linéaire, les nervures noires dans leur région distale, bordure externe et nervures doublées d'un mince trait blanc ; en outre, parfois une série de trois taches éclaircies, en dehors de l'arc de cercle de taches noires. Ailes postérieures avec une rangée un peu sinueuse de taches noires sur 1 *c* à 8 ; une tache à la base de 8 ; deux sur la discocellulaire externe ; deux sur la cellule ; une vers la base de 2 ; une à la base de 1 *c* ; deux sur 1 *b* ; dessous avec les mêmes taches noires cernées de blanc ; la rangée sinueuse est située dans une bande transverse blanche continue, interrompue seulement par le tracé rembruni des nervures ; nervures noires à l'apex, doublées d'un trait blanc ; bord externe avec un liséré noir, doublé en dedans d'une bande blanche, limitée en dedans par un trait noir, étranglée à l'extrémité des nervures, élargie en courbe entre elles.

Dans l'ab. **radiata** Guér. les nervures sont, en-dessous, bordées de chaque côté d'une large bande blanche, dans leur région terminale.

Dans l'ab. **calida** Butlr., propre aux ♀, la bande marginale sombre du dessous est réduite à des taches triangulaires.

Dans l'ab. **Rakeli** Boisd., les nervures ne sont pas doublées, sur le dessous de l'aile postérieure, d'une bande blanche ; la bande marginale claire est presque unicolore et continue.

Dans l'ab. **fumida** Mab. qui a la coloration des ailes postérieures de l'ab. *Rakeli*, la coloration de fond est grisâtre, éclaircie autour des taches discales.

Nous avons vu un exemplaire de petite taille, de Tananarive à taches noires des ailes postérieures presque effacées en-dessus ; avec sur les ailes antérieures, uniquement, la tache de la disco-cellulaire externe et deux points sur 5 et 6.

Edéage (fig. 83) ; pénis long, assez épais, aigu à l'apex.

Madagascar Est : Andohahelo ; Mahanoro ; Ivondro ; Tamatave, Ranomafana ; Brickaville ; Maroantsetra.

Madagascar Centre : Tananarive ; La Mandraka ; Périnet ; Sandrangato ; Ambatomasina : I-II, VIII-XI ; Imerimanjaka ; Mandritsara ; Manankazo, Ambohitantely.

Madagascar Ouest : Tsaramandroso, Ampijoroa ; Kamoro ; Ankavandra ; Ambilobé.

Madagascar Sud : Ambovombé (ab. *fumida* Mab.) ; Tuléar, Fiherenana.

Madagascar Nord : Montagne d'Ambre.

Source : MNHN, Paris

L'espèce a été élevée par nous sur *Sida rhombifolia* et *Polygonum brachypodium*.

Eclosion en février. Les chenilles sont très vagabondes dans les jours qui précèdent la nymphose et se fixent souvent sur les murs, les troncs d'arbres, etc... ; la nymphose dure 15 jours en décembre.

La chenille est parasitée par le Tachinide *Carceliops metallica* Séguy.

L'*Acraea rahira* Bsd. figuré par MABILLE *in* GRANDIDIER, pl. XI, fig. 9 et 10, est une simple variété de *zitja* et non le véritable *rahira* propre à l'Afrique Australe.

5. **Acraea fornax** Butler, *Ann. Mag. nat. Hist.*, 1879, p. 230. — MABILLE *in* GRANDIDIER, 1886, p. 106, pl. IX a, fig. 10 et 10 *a*.

Fig. 79, 84. — Env. 45 mm. — Ailes antérieures allongées, ovalaires, à bord externe convexe et angle postérieur effacé ; ailes postérieures assez allongées, le bord postérieur en courbe très accentuée, sans angles. Palpes brun-pâle ; abdomen avec des taches blanches.

Dessus rouge brique ou ocre sur toute l'aire basale ; le bord externe et des dessins sur les postérieures ; le bord costal, la moitié distale et le bord externe des antérieures, noirâtres, ne ménageant que trois petites aires hyalines dans la région distale de 5 à 7.

Ailes postérieures avec des taches noires médiocres et arrondies comprenant étroitement l'extrême base, deux taches sur 1 *a* et 1 *b*, une tache à la base de 3 à 5, deux taches à la base de 6 et 7, deux taches écartées sur 8 ; cellule avec trois taches dont la distale est unie à la basale du 6, et envahit souvent la base du 5. Bordure à dessin interne saillant en dent au milieu de chaque intervalle. Dessous avec les mêmes taches ; en outre une petite tache entre l'éperon précostal et la costale ; bordure des deux ailes avec, au milieu de chaque intervalle, une tache allongée orangée atteignant le bord ; une bande blanchâtre entre la bordure externe sombre et la rangée externe de taches noires.

♀. Bande marginale externe du dessus des ailes postérieures avec des taches orangées semblables à celles du dessous.

Edéage (fig. 84) ; pénis assez court et large, à apex tronqué et bifide.

MADAGASCAR EST : Midongy du Sud ; Faraony, Vohilava.
MADAGASCAR CENTRE : La Mandraka ; Moramanga ; Fianarantsoa.
MADAGASCAR OUEST : Maromandia.
MADAGASCAR SUD : Befotaka ; Tuléar, forêt de Lambomakandro.

OBERTHÜR a décrit une ab. **Blachieri**, à ailes jaune clair, du pays Sihanaka.

Source : MNHN, Paris

6. **Acraea strattipocles** Oberthür, *Etudes d'Ent.*, 17, 1893, p. 184 ; *Et. Lépidopt. comp.*, XI, 1916, p. 159, pl. 335.

Fig. 85, 90. — Env. 45 à 55 mm. — Palpes testacés ; corps noir taché de jaune.

Ailes assez allongées ; le bord externe des antérieures légèrement concave ; le bord externe des postérieures en courbe presque continue. Ailes antérieures à bordures et nervures grises ; base avec une tache orangée suivie, le long du bord costal, d'une tache grise, le reste de la membrane hyaline. Ailes postérieures avec au bord externe une bordure noire ; la membrane rouge, un peu plus claire le long du bord anal. Dessus avec taches noires, plus ou moins unies, comprenant : une tache à la base et une vers l'apex de la cellule ; deux taches sur 1 *b* ; deux sur 1 *c* ; deux, presque toujours réunies, près de la base de 2 ; une à la base ou près de la base de 2 à 7 ; deux dans la région proximale de 8. Dessous avec en outre, un point noir à la base de 2 et un point noir dans la boucle de l'éperon précostal ; membrane blanchâtre.

Edéage (fig. 90) ; pénis court et épais à apex largement arrondi.

Madagascar Est : Midongy du Sud ; Fort-Dauphin, Isaka.

Madagascar Centre : Antsihanaka ; Mandritsara ; la Mandraka ; Périnet ; Fianarantsoa.

Espèce relativement peu variable, mais présentant des formes plus claires, à taches noires réduites, et bordure marginale des taches postérieures marquée de taches claires (ab. **cervina** Ob.) et des formes à membrane des ailes blanches (ab. **albescens** Ob.). L'*A. strattipocles* se distingue facilement des espèces voisines (*masamba*, *sambavae*, *silia* et *fornax*) par la position de la tache distale de la cellule. Celle-ci n'est pas seulement décalée par rapport à la nervure 2 comme le prétendent les auteurs, mais par rapport à la tache basale du 2. Dans *strattipocles*, ces deux taches sont superposées ; dans toutes les autres espèces la tache cellulaire est proximale à la tache du 2. En outre, la bordure noire de l'aile postérieure est limitée en dedans par une ligne presque droite, et non par une ligne fortement déchiquetée.

7. **Acraea masamba** Ward, *Ent. month. Mag.*, 1872, p. 3. — Mabille *in* Grandidier, 1886, p. 103, pl. IX a, fig. 1, 1 a, 2. — Oberthür, *Et. Lépidopt. comp.*, XI, 1916, p. 159, pl. 334.

Fig. 86, 91. — Env. 45 à 55 mm. — Palpes et pattes testacés ; corps taché de blanc-jaunâtre.

Ailes assez longues à bord externe des antérieures un peu concave et bord externe des postérieures régulièrement arrondi. Ailes

Source : MNHN, Paris

antérieures à bordure grise sur tout le pourtour et nervures grises ; base avec une tache orangée atteignant l'apex de la cellule et envahissant la base des interstries postérieures jusqu'au 3. Ailes postérieures rouge-orangé, presque blanc sur le bord anal ; bordure externe noire, saillante en angle le long des nervures ; taches noires comprenant : deux sur 1 *b* ; deux sur 1 *c* ; deux sur 2, parfois confluentes ;

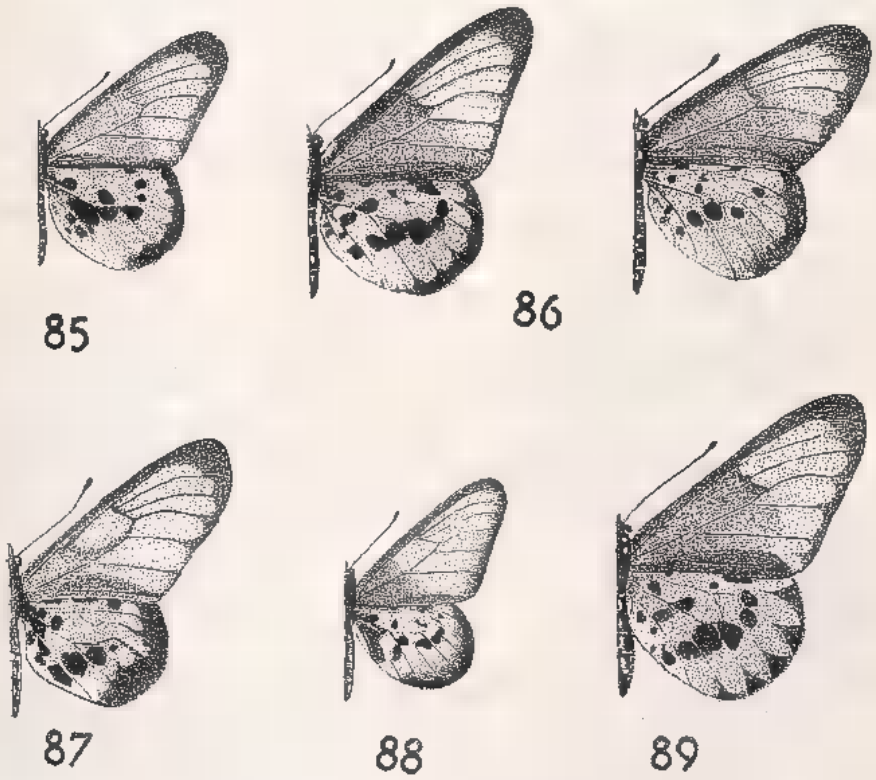

Fig. 85 à 89. — 85, *Acraea strattipocles* Ob. ; 86, *Acraea masamba* Ward, deux formes distinctes ; 87, *Acraea silia* Mab. ; 88, *Acraea lia* Mab. ; 89, *Acraea sambavae* Ward.

deux, dont une basale, sur la cellule ; une à la base ou près de la base de 3, 4, 5, 6 et 7 ; deux sur 8, la distale se trouvant au-dessus de la tache sur 7 (et non proximalement à elle comme chez *strattipocles*). Dessous blanc, avec les mêmes taches, sauf une seule tache sur 1 *b*, une tache à la base de 2, une à la base, devant la costale, et une dans la boucle de l'éperon précostal.

Edéage (fig. 91) ; pénis très court et large, tronqué droit en avant.

Source : MNHN, Paris

MADAGASCAR EST : Fito ; Fénérive ; Ile Sainte-Marie ; Maroantsetra, Ambodivoangy ; Fort-Carnot ; Ivondro ; Ivohibe ; Fort-Dauphin, Isaka.
MADAGASCAR CENTRE : Mandritsara ; La Mandraka ; Périnet.
MADAGASCAR OUEST : Maromandia.
MADAGASCAR SUD : Tuléar, forêt de Lambomakandro.
SAMBIRANO : Ambanja, VII.

L'espèce est assez variable et la nomenclature de ses formes se complique du fait que la ♀ décrite par WARD comme typique est en réalité un spécimen aberrant à ailes postérieures blanches. On peut cependant suivre OBERTHÜR et nommer les variations suivantes :

— forme **typique** : ailes du ♂ acajou ; ♀ blanc crémeux.
— ab. **vulgaris** Ob. : ailes acajou dans les deux sexes, le bord anal éclairci ;
— ab. **debilis** Ob. : forme de petite taille, frêle. — Sainte-Marie de Madagascar ;
— ab. **torquata** Lecerf : ailes postérieures à points noirs très développés ; les deux points cellulaires, et les points entre 1 *b* et la cellule et entre 1 *a* et 1 *b* sont unis ; les intervalles internervuraux presque comblés par les points. — Tamatave.

En outre, la disposition des taches noires des ailes postérieures permet de reconnaître des aberrations individuelles ; la discocellulaire antérieure peut montrer un point noir à chacune de ses extrémités ; les taches sur 5 et 6 peuvent être grandes, punctiformes ou nulles. Ces variations se recontrent du reste avec le type et n'ont que la valeur d'aberrations.

Bien que n'ayant pu voir les types, nous considérons l'*A. bosea* Saalm., comme synonyme d'*A. masamba*.

D'autre part, la figure donnée par MABILLE, d'*Acraea masamba* var. *silia* s'applique parfaitement à ce qu'OBERTHÜR a décrit comme *Acraea siliana*. La valeur spécifique de cette forme ne fait aucun doute, mais il n'y avait absolument pas lieu de la redécrire et la phrase d'OBERTHÜR « je déclare ne pas distinguer l'espèce d'*Acraea* à laquelle il serait raisonnable de l'identifier » est incompréhensible.

La nymphose dure 13 jours en juillet ; la chenille est parasitée par un Tachinaire à l'étude.

8. **Acraea silia** MABILLE *in* GRANDIDIER, 1886, p. 105, pl. IX a, fig. 3 (*masamba* var. *silia*). — *siliana* Oberthür, *Et. Lépidopt. comp.*, XI, 1916, p. 159, pl. 333.

Fig. 87, 92. — Env. 45 à 55 mm. — Palpes et pattes testacés.
Ailes longues, le bord externe des antérieures concave, le bord

Source : MNHN, Paris

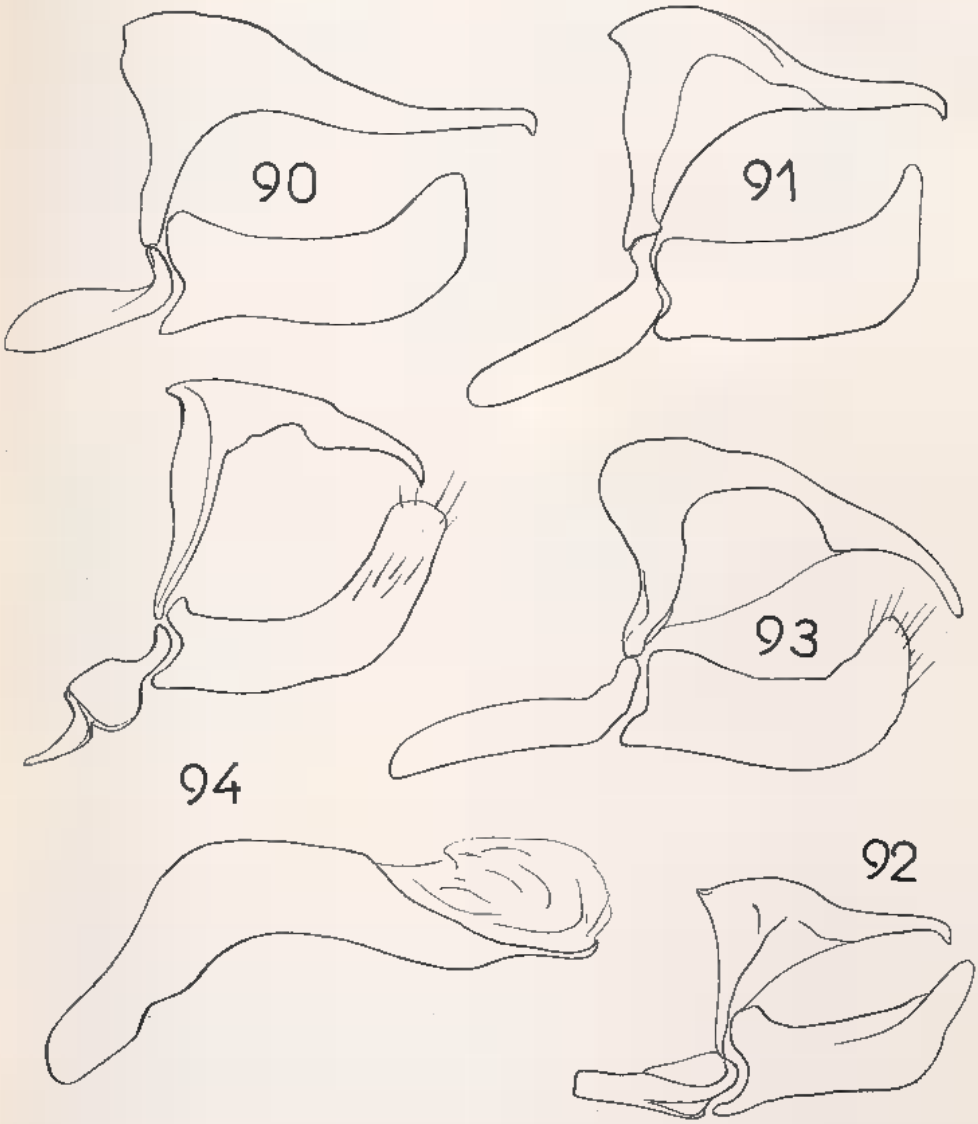

Fig. 90 à 94. — Schémas des genitalia du genre *Acraea*. — 90, *A. stratti-pocles* Ob., de Midongy du Sud ; 91, *A. masamba* Ward, du Haut Sambirano ; 92, *A. silia* Mab., de la Mandraka ; 93, *A. lia* Mab., de l'Ankarafantsika ; 94, *A. sambavae* Ward, de Périnet.

externe des postérieures en courbe concave. Antérieures à nervures et bordures costale et externe grises ; base avec une tache orangée atteignant largement le bord basal. Ailes postérieures orangées, le bord postérieur largement blanc entre la bordure externe et la ligne de taches noires ; bordure externe noire, assez large, à bord interne

Source : MNHN, Paris

un peu anguleux au niveau des nervures, fortement entamée par l'orangé au niveau de l'intervalle 5 ; taches noires comprenant deux taches sur 1 *b* et 1 *c* ; trois taches dont une basale sur 2, ces taches parfois unies ; deux taches vers la base de la cellule ; une tache vers la base sur 3 à 7 ; deux taches (la distale en face de la tache de 7) sur 8 ; les taches sur 4 à 6 sont plus petites que les autres et les taches sur 5 et 6 souvent absentes. Dessous blanc, avec les mêmes taches que le dessus, et en outre, une tache noire dans la crosse de l'éperon précostal.

Edéage (fig. 92) ; pénis court, tronqué droit en avant.

MADAGASCAR CENTRE : pays Sihanaka ; Mandritsara ; Périnet ; La Mandraka.

SAMBIRANO : Antankara.

Espèce assez variable, on peut y reconnaître une ab. **concolor** Ob., chez laquelle l'éclaircissement du bord postérieur des ailes postérieures n'existe pas, et une ab. **antankara** Ob., à ailes acajou clair.

Disposant d'un matériel abondant nous partageons complètement le point de vue d'OBERTHÜR sur la valeur spécifique des diverses formes du groupe de *fornax*. En fait, avec des séries, il n'y a aucune difficulté à les distinguer les unes des autres.

9. **Acraea lia** MABILLE, *Bull. Soc. Philomath. Paris*, 1879, p. 132 ; *in* GRANDIDIER, 1886, p. 97, pl. IXa, fig. 8 et 8 *a*. TYPE au Muséum de Paris.

Fig. 88, 93. — Env. 40 à 45 mm. — Corps brun noir, à articulations et taches jaunâtres ; palpes testacés.

Ailes antérieures longues, étroites, à bord externe en courbe concave ; ailes postérieures à bord externe en courbe régulière. Ailes antérieures hyalines, le bord costal, l'angle apical et le bord externe assez étroitement grisés ; la base avec une tache orangée allant du bord costal au bord anal, atteignant la base de la nervure 2 et prolongée vers le bord externe jusqu'à l'extrémité de la nervure 1 *b*. Ailes inférieures rougeâtres en-dessus, avec une bordure noire assez étroite, saillante en-dedans au niveau de chaque nervure ; une ligne discale transverse très sinueuse de taches noires : une sur 1 *b* ; une sur 2, 3, 4, 5, 6, 7 ; deux sur 8 ; trois sur la cellule ; la discocellulaire externe noircie ; l'angle anal irrégulièrement assombri. Dessous des ailes postérieures blanchâtre, avec au niveau de chaque nervure une petite tache triangulaire sombre touchant le bord externe par son sommet ; mêmes taches noires discales et basales qu'en-dessus, mais intervalle 2 avec deux taches dont une basale ; intervalle 1 *b* avec deux taches ; intervalle 1 *a* également ; en outre une tache dans le crochet de l'éperon précostal et

Source : MNHN, Paris

une tache à la base de cet éperon ; enfin quelques taches rouges : une tache noire subbasale, l'autre entre les deux taches subbasale et dismarginale noire ; deux taches sur 2 et sur 8 ; une proximalement à la tache noire subbasale, l'autre entre les deux taches subbasale et distale.

Edéage (fig. 93) ; apex du pénis longuement étiré en pointe aiguë, inclinée vers le bas ; le corps du pénis grêle.

MADAGASCAR OUEST : Ankarafantsika, X ; Majunga.
MADAGASCAR SUD : de Tuléar à Morondava.
SAMBIRANO : Ambanja.

10. **Acraea sambavae** Ward, *Entom. month. Mag.*, X, 1873, p. 59. — MABILLE *in* GRANDIDIER, 1886, p. 101, pl. X, fig. 7 à 9.

Fig. 89, 94. — Env. 65 mm. — Corps noir à taches jaunes ; palpes blanchâtres ; ailes longues ; bord externe des ailes antérieures légèrement concave et bord externe des ailes postérieures un peu ondulé.

Ailes antérieures hyalines ; le bord rembruni ; la base rougeâtre jusqu'à l'extrémité de la cellule. Ailes postérieures à fond jaune-rougeâtre en-dessus, plus clair au niveau de l'extrémité des nervures qui sont tachées de noir ; ces taches contiguës par leur base externe ; dessins comprenant une série de taches noires ; deux sur 1 *a*, deux sur 1 *b*, deux sur 2, dont une à la base, une sur 3, 4, 5, deux sur 6, une sur 7, deux dont une basale sur 8, deux sur la cellule. Dessous des ailes postérieures blanchâtre, avec les mêmes taches dans la région basale et en outre un point noir en dehors de l'éperon précostal ; l'extrémité des nervures seule rembrunie dans la région distale et très étroitement le bord externe.

Edéage (fig. 94) ; apex du pénis simple.

MADAGASCAR EST : Brickaville, Ranomera.
MADAGASCAR CENTRE : Périnet.

L'espèce paraît rare ; elle a été confondue avec *masamba* Ward et *strattipoctes* Ob. mais s'en distingue nettement par les taches triangulaires de la bordure externe des ailes postérieures en-dessus et par l'absence de bande marginale externe à la face inférieure des ailes postérieures.

11. **Acraea ranavalona** Boisduval, Faune entom. Madagascar, 1883, p. 31, pl. VI, fig. 3. — MABILLE *in* GRANDIDIER, 1886, p. 92, pl. IX, fig. 4 à 7, pl. IX, fig. 5.

Fig. 95, 102. — Env. 43 à 60 mm. — Ailes assez allongées ; bords externes en courbe convexe régulière ; corps noir taché de jaune sur les côtés ; palpes labiaux blanchâtres.

Source : MNHN, Paris

Ailes antérieures hyalines, couvertes de fines écailles grises éparses ; base orangée jusqu'à la base de la nervure 2 chez le ♂. Ailes postérieures rougeâtres au-dessus (blanchâtres chez la ♀ sauf dans la forme **manandaza** Ward qui paraît localisée à l'Ouest et au Sud : Morondava, Ankarafantsika, Imanombo).

Dessin des ailes postérieures comprenant une bande marginale gris-roux, tachée de points orangés au milieu de chaque intervalle ; une tache noire en coupole en-dedans des taches orangées, sur 2 à 7 ; une rangée discale transverse de taches comprenant une tache sur 1 *b*, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 ; région basale avec deux taches sur 1 *a*, une tache à la base de 1 *b*, deux taches à la base de 2, deux taches sur la cellule, une tache à la base de 8. Dessous avec, en outre, deux taches en-dedans de la costale à la base.

Edéage (fig. 102) ; paraphalle bien développé, en cône allongé ; pénis en tuyau mince, droit, assez court, élargi à la base en entonnoir déprimé dorsoventralement ; valves très fortement courbées vers l'intérieur, échancrées en-dessous bien avant l'apex.

Madagascar Est : Tamatave, Fanandrana ; forêt d'Alakato ; Rogez ; Fénérive, Tampolo ; Vatomandry ; Faraony, Vohilava ; Fort-Dauphin, Isaka.

Madagascar Centre : Tananarive ; Mandritsara, IV, VII-IX ; Fianarantsoa.

Madagascar Ouest : Antsingy de Maintirano ; Ankavandra ; Ankarafantsika ; Vohibory ; Ankarana.

Madagascar Sud : Tuléar, IV ; Analavelona ; Ambovombe ; Beloha.

Sambirano : Nosy-Be ; Bas Sambirano ; Ambanja.

Madagascar Nord : Montagne d'Ambre, XII.

Comores : Grande Comore, Moroni ; Mayotte ; Mohéli ; Pamanzi.

La coloration de *A. ranavalona* est assez variable. La tache discale sur 5 peut être simple ou double. D'autre part les taches discales et proximales peuvent être développées en grosses masses confluentes, formant même parfois (ab. **maroantsetra** Ward) une bande transverse continue ; elles peuvent au contraire se réduire à de simples points et, surtout chez les ♀ disparaître presque complètement ; cette dernière forme est connue du Nord : Diégo-Suarez et du Centre : Manjakandriana.

La taille de l'espèce est également très variable et nous avons vu deux exemplaires dont l'envergure ne dépassait pas 35 mm, malheureusement sans provenances précises. Il ne semble pas que les divers types de coloration correspondent à des races locales ; mais peut-être sont-ils des formes saisonnières.

Source : MNHN, Paris

Fig. 95 à 101. — 95, *Acraea ranavalona* Boisd. ; 96, *Acraea obeira* Hew. ; 97, *Acraea mahela* Boisd. ; 98, *Acraea hova* Boisd. ; 99, *Acraea Igati* Boisd., coloration normale et extrême réduction des taches noires ; 100, *Acraea Damii* Pollen ; 101, *Acraea esebria masaris* Ob., ♂ et ♀.

Source : MNHN, Paris

12. **Acraea obeira** Hewitson, *Proc. zool. Soc. London*, 1863, p. 65. — Mabille *in* Grandidier, 1886, p. 95, pl. IX A, fig. 7, pl. X, fig. 5 et 6.

Fig. 96, 103. — Env. 45 à 50 mm. — Corps noir à taches jaunes ; palpes testacés ; ailes grêles ; bord externe en courbe régulière.

Ailes antérieures hyalines, avec une étroite bande marginale, et les nervures grisâtres ; base largement jaune-rougeâtre chez le ♂. Ailes postérieures avec une large bande marginale sombre, portant un point orangé au milieu de chaque intervalle ; moitié basale de l'aile rougeâtre (♂) ou blanchâtre (♀), la zone comprise entre la rangée discale de taches noires et la bande marginale hyaline. Taches noires du dessus comprenant une tache à la base de 1 *a* ; deux taches sur 1 *b* ; trois taches basales sur 5 ; une tache basale et une tache sur 3, 4, 6, 7 ; deux taches basales sur 5 ; une tache basale et une tache distale sur 8 ; deux taches sur la cellule ; une tache sur la discocellulaire antérieure ; une tache basale en arrière de l'éperon précostal ; dessous semblable, mais la base des ailes postérieures blanchâtre.

Madagascar Centre : Itasy ; Mandritsara ; Tananarive ; Fianarantsoa.

Madagascar Ouest : Antsingy de Maintirano ; Maromandia.

Madagascar Sud : Ifotaka.

Elevée à Tananarive sur *Dombeya* ; la nymphose dure huit jours, en mars.

Espèce représentée en Afrique du Sud par une race spéciale. A Madagascar elle présente un certain nombre de variantes basées sur le développement différent des points noirs et singulièrement des points de la cellule ; la tache cellulaire distale peut en venir à disparaître ; ces variantes ne méritent pas d'être nommées.

Malgré l'opinion d'Oberthür, je considère *A. andromba* Grose Smith comme une forme pâle de *A. obeira* et non comme une espèce distincte.

13. **Acraea mahela** Boisduval, Faune entom. Madagascar, 1823, p. 31, pl. VI, fig. 1. — Mabille *in* Grandidier, 1886, p. 90, pl. XI, fig. 13.

Fig. 97, 104. — Env. 50 mm. — Ailes allongées, bords externes en courbe régulière ; palpes testacés ; corps très largement taché de jaune, comme la tête et le thorax. Ailes antérieures à base écailleuse de jaune-rougeâtre ; la moitié distale hyaline mais finement saupoudrée d'écailles grisâtres ; une tache noire au milieu du 2, une

Source : MNHN, Paris

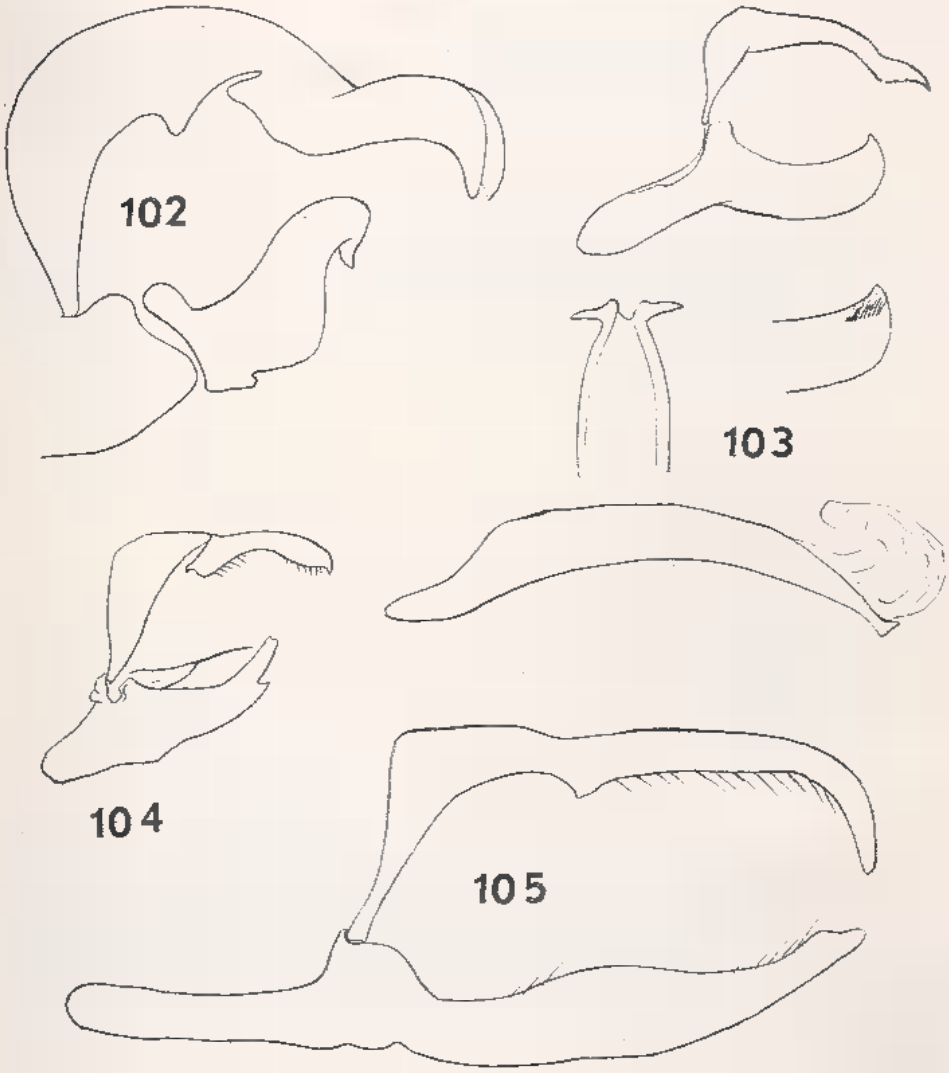

Fig. 102 à 105. — Schémas des génitalia du genre *Acraea*. — 102, *A. ranavalona* Boisd., de Rogez ; 103, *A. obeira* Hew., de Tananarive : *a*, apex du pénis en vue ventrale, *b*, apex de la valve gauche ; 104, *A. mahela* Boisd. ; 105, *A. hova* Boisd., de Brickaville.

au milieu de la cellule, une à la base du 3, une au milieu de 5, 6 et 7, la discocellulaire antérieure tachée de noir. Ailes postérieures entièrement jaune-rougeâtre, le bord externe avec une étroite bordure linéaire noire élargie sur la terminaison des nervures ; dessus avec une tache au milieu du 2, une vers le milieu de 3, 4, 5, 6, 7, 8, une sur la discocellulaire ; certaines taches du dessous visibles par trans-

Source : MNHN, Paris

parence ; dessous avec la base étroitement noircie, 2 taches sur 1 *a*, 2 sur 1 *b*, une à la base et une après le milieu sur 2, une vers le milieu sur 3, 4, 5, 6, 7, 8, une à la base de 8, deux sur la cellule, la discocellulaire et la base de 6.

Edéage (fig. 104) ; apex de l'uncus très finement bifide.

Madagascar Est : Mananara ; Tintingue ; Tamatave ; Anivorano ; Faraony, Vohilava ; Midongy du Sud.

Madagascar Centre : Mandritsara ; Tananarive (d'après des exemplaires de la collection Lamberton, provenance à confirmer) ; Ilafy.

Madagascar Ouest : Ambilobé, IV ; Maromandia ; Ankarafantsika ; Maevatanana ; Majunga ; Ankavandra, VII ; Namoroka, IX ; Besalampy ; Bokarano ; Antsingy.

Madagascar Sud : Ambovombé ; Andrahomana ; Beloha ; Ifotaka.

Sambirano : Ambanja.

Madagascar Nord : Vohémar.

Iles Glorieuses.

Nous rattachons à cette espèce des exemplaires des Comores chez qui la bande marginale externe noire des ailes postérieures est assez large, et marquée de taches rousses, arrondies, au milieu des intervalles. Les genitalia des deux formes ne sont qu'à peine distinctes.

14. **Acraea hova** Boisduval, Faune entom. Madagascar, 1833, p. 29, pl. IV, fig. 1 et 2. — Mabille *in* Grandidier, 1886, p. 94, pl. IX, fig. 1 à 3, pl. IX a, fig. 6.

Fig. 98, 105. — Env. 70 mm. — Palpes blanchâtres ; face interne des fémurs, taches sur les côtés du thorax blanchâtres ; face sternale de l'abdomen jaunâtre à deux rangées de taches noires, côtés noirs à une rangée de taches blanches rondes de chaque côté, limites intersegmentaires jaunâtres. Ailes allongées, à bord externe des antérieures en courbe faiblement convexe ; ailes postérieures à bord externe en courbe continue.

Ailes antérieures rougeâtres à la base, hyalines mais grises sur la région distale ; bord costal rembruni ; base de 1 *b* et une tache noire au milieu de celui-ci noires ; deux taches sur le 2, une à la base de 3, une à la base de 4, une sur 6, une sur 7, la discocellulaire antérieure et une grande tache au milieu de la cellule. Dessous hyalin et sans taches.

Ailes postérieures rougeâtres, en-dessus, jusqu'au bord externe, la région anale blanchâtre ; bordure externe marquée d'un fin liséré noir, élargi à l'extrémité des nervures ; une rangée de taches submarginales sur 2 à 8, une rangée concentrique, interne, de taches sur

Source : MNHN, Paris

1 *b* à 8, les taches de 3 et 4 plus grandes que les autres, une tache à la base de la nervure 5 ; une rangée subbasale de taches sur 1 *b*, 2, la cellule et 8 ; des taches basales dont une sur la cellule. Dessous blanchâtre avec les taches submarginales et marginales, les taches de la région basale et, dans la région médiane, les taches de 1 *b* à 3, 6 et 8.

Edéage (fig. 105) ; apex de l'uncus bifide ; valves très denticulées sur le bord interne ; paraphalles en gouttière sclérifiée, concave en-dessus ; pénis long, grêle, simple à l'apex, filiforme.

Madagascar Est : Tamatave ; Manambato sur l'Anove ; Brickaville, en forêt ; Faraony, Vohilava ; Sahasinaka, Sahanambohitra.
Madagascar Centre : Mandritsara ; Périnet.
Sambirano : Nosy-Be.

Espèce qui paraît toujours rare.

15. **Acraea Igati** Boisduval, Faune entom. Madagascar, 1883, p. 29, pl. IV, fig. 3, pl. V, fig. 3. — Mabille *in* Grandidier, 1886, p. 89, pl. X, fig. 1 et 2. — Oberthür, *Et. Lepidop. comp.*, XI, 1916, p. 153, pl. 332.

Fig. 99, 106. — Env. 56 à 60 mm. — Palpes testacés ; face interne des fémurs blanchâtre ; poitrine à pubescence blanche ; abdomen avec de petites taches blanches sur les côtés. Ailes longues ; les antérieures étroites, à bord externe un peu convexe, angle postérieur effacé ; les postérieures à bord externe en courbe continue.

Ailes antérieures dessus et dessous hyalines, la base rouge orangée, la région distale très finement grisée mais sans taches. Ailes postérieures à base orangée, bord anal blanchâtre ; une tache irrégulière noire à la base et sur la base du 2 ; une grosse tache noire sur le 3 et à la base du 4, à la limite de l'aire orangée, une tache semblable sur 7 et 8 ; en outre un point noir à la base du 5, un vers le milieu du 6, un vers l'extrémité du 2, un à la base et un à l'extrémité de 1 *b*.

Dessous à coloration semblable à celle du dessus mais à base blanchâtre, les taches noires un peu moins étendues, et une tache blanche sur la tache basale noire.

♀. Zone basale des deux ailes blanc crayeux.

Edéage (fig. 106) ; pénis en aiguille rectiligne, assez long, largement spatulé à la base.

Madagascar Est : Sainte-Marie ; Tamatave, Fanandrana ; Rogez ; Fort-Dauphin.

Madagascar Centre : Périnet ; La Mandraka ; Tananarive ; Fianarantsoa ; Alaotra.

Source : MNHN, Paris

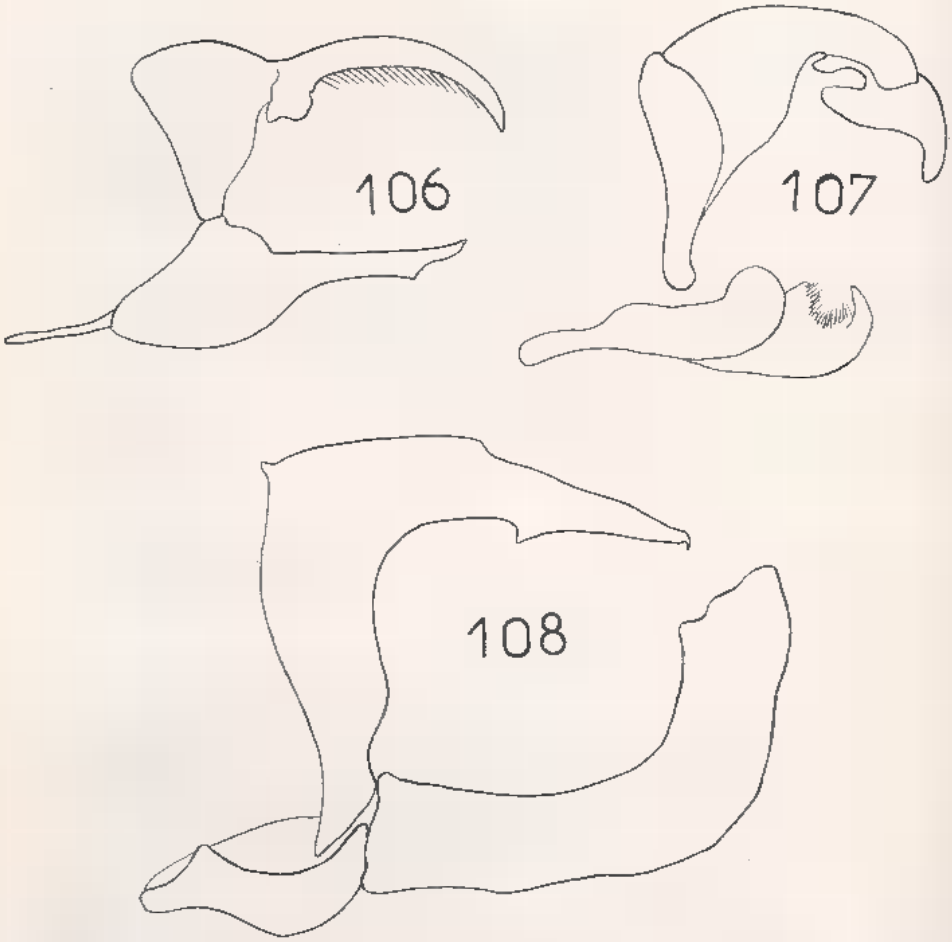

Fig. 106 à 108. — Schémas des genitalia du genre *Acraea*. — 106, *A. Igati* Boisd., de Rogez ; 107, *A. Damii* Pollen, de l'Ankarafantsika ; 108, *A. esebria masaris* Ob., d'Anjouan.

MADAGASCAR OUEST : Maintirano.

MADAGASCAR SUD : Ambovombé ; Analavelona ; Imanombo ; Beloha ; Behara ; Tsilama.

MADAGASCAR NORD : Diégo-Suarez ; baie des Amis.

COMORES : Anjouan ; Grande Comore.

La chenille a été élevée par nous sur *Adenia firingalavensis*.

La variation de couleur d'*A. Igati*, pour être assez faible, est cependant sensible ; la tache de la marge de 1 *b* peut s'unir à la tache basale, la tache sur 5 peut disparaître, où il peut apparaître une tache distale punctiforme sur le même intervalle, la tache sur 6 peut se réduire à n'être plus qu'un point, la tache distale sur 2 peut s'effacer.

Source : MNHN, Paris

Un exemplaire du Sud de l'île, mâle, est remarquable par la réduction extrême de ces taches noires. Celles-ci ne comprennent qu'un groupe de 5 taches isolées à la base, un point au milieu de 3, une tache sur 4 et deux taches séparées sur 7 et 8. S'agirait-il d'une race spéciale ? Sur un exemplaire il est bien difficile de conclure.

16. **Acraea Damii** Pollen, Faune Madagascar, Insecles, 1869, p. 12, pl. II, fig. 4. — Mabille *in* Grandidier, 1886, p. 88, pl. X, fig. 3 et 4. — Oberthür, *Et. Lepidopt. comp.*, XI, 1916, p. 152, pl. 332.

Fig. 100, 107. — Env. 50 mm. — Identique à l'espèce précédente dont il ne diffère que par la base des ailes rougeâtre chez le ♂, et par la position des taches noires de 7 et 8. Celles-ci sont décalées l'une par rapport à l'autre, 8 se trouvant très en dedans de 7. De plus les taches de la base sont isolées les unes des autres et il n'existe, en dehors d'elles qu'une tache, parfois absente, vers le milieu de 6 et les deux grosses taches de 3 et 4.

Edéage (fig. 107) ; uncus bilobé, chaque lobe carré à l'extrémité, valves bilobées, le lobe interne sclérifié et digitiforme, le lobe externe échancré en courbe, à dense et longue pubescence ; paraphalle sclérifié : pénis long. grêle, acuminé à l'apex.

Madagascar Est : Fénérive ; Sainte-Marie ; Sandrangato ; Fito ; Fort-Dauphin, Isaka.

Madagascar Centre : Périnet ; La Mandraka ; pays Sihanaka ; Moramanga, Marovitsika.

Madagascar Ouest : Bas Mangoky ; Maintirano ; Namoroka ; Ankarafantsika ; Antankara.

Madagascar Sud : Androy, Tranomaro.

Sambirano : Nosy-Be.

Madagascar Nord : Vohémar.

Comores : Anjouan ; Mayotte ; Grande Comore.

17. **Acraea** (**esebria** subsp.) **masaris** Oberthür, *Etudes d'Ent.*, XVII. 1893, p. 27, pl. 1, fig. 3, 12, pl. 2, fig. 18, pl. 3, fig. 30.

Fig. 101, 108. — Espèce à dimorphisme sexuel très accentué.

♂. Env. 35 mm (Eltringham donne 50 mm). Ailes antérieures allongées, les postérieures arrondies avec un angle à peine distinct vers le milieu de la courbure externe. Palpes testacés en-dessous ; fémurs rougeâtres sauf un étroit anneau basal noir ; poitrine à taches de pubescence blanche ; abdomen à taches jaunes.

Source : MNHN, Paris

Dessus brun, les ailes antérieures avec une tache préapicale, oblique, jaune, sur 5, 6, 7 et 11 et une tache médiobasale sur 1 à 3 ; les nervures sombres à travers ces taches. Les ailes postérieures avec une grande tache discale, allant du bord costal au bord anal, jaune, laissant en brun le bord externe, les nervures et une fausse nervure au milieu de la partie distale de chaque intervalle, la base qui porte 6 points noirs.

Dessous pâle, les taches sombres et claires du dessus représentées par des ombres légères.

♀. Env. 50 mm (ELTRINGHAM donne 56 mm). Forme et dessin du ♂, mais les ailes sont plus élancées, les postérieures à bord externe plus anguleux, la coloration brune du ♂ est remplacée par du gris-noir et le jaune par du blanc ; de plus, sur les ailes antérieures, la bande apicale blanche commence sur l'intervalle 4.

COMORES : Grande Comore ; Anjouan.

La forme type et de nombreuses formes secondaires sont connues d'Afrique Continentale. L'espèce n'atteint pas Madagascar.

Genre **Pardopsis** Trimen

Reconnaissable aux caractères du tableau, le genre *Pardopsis* ne comprend qu'une seule espèce, répandue du Cap jusqu'en Abyssinie et très commune à Madagascar.

1. **Pardopsis punctatissima** Boisduval, Faune entom. Madagascar, 1833, p. 31, pl. VI, fig. 2. — MABILLE *in* GRANDIDIER, 1886, p. 114, pl. XI, fig. 14.

Fig. 109, 110. — Env. 30 à 35 mm. — Palpes testacés ; corps rougeâtre, noirci sur les membranes intersegmentaires et le milieu du pronotum. Ailes moyennes, à bord externe en courbe continue. Ailes beige dessus et dessous avec des taches noires semblables dessus et dessous. Ailes antérieures à apex noirci, bords antérieur et externe très étroitement noirs ; en outre une tache noire au milieu de chaque intervalle sur le bord externe ; une ligne submarginale interne de points noirs sur 2 à 7, une ligne discale médiane de points noirs sur 2 à 6 et 7, les taches de 3 et de 7 proximales à la direction générale de la ligne de taches ; une tache vers la base de 2 ; une tache vers le milieu de 10, trois taches en ligne à la base de 11 ; une

Source : MNHN, Paris

tache à cheval sur la discocellulaire externe ; quatre taches sur la cellule, la distale en bande transverse un peu irrégulière. Ailes postérieures à bordure externe noire très nette, anguleusement élargie en dedans au milieu des intervalles ; une ligne submarginale interne de points sur 1 *c* à 7 ; une ligne discale médiane un peu sinueuse de points de 1 *c* à 5, 7 et 8 ; deux taches à la base de 1 *c* ; trois taches à la base de 2 ; une tache à cheval sur la discocellulaire externe ; deux taches sur la cellule ; deux taches sur la première moitié de 8.

Fig. 109. — *Pardopsis punctatissima* Boisd.

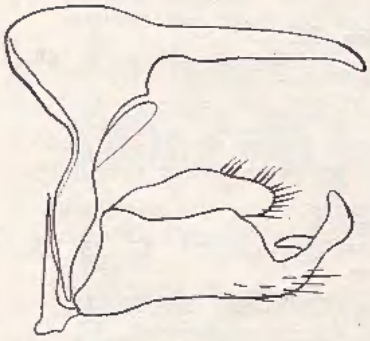

Fig. 110. — Schéma des genitalia de *Pardopsis punctatissima* Boisd. d'Ambovombe.

Edéage (fig. 110) ; apex des valves élargi, spatuliforme, tronqué droit ; pénis assez court, en fer de lance à l'apex.

MADAGASCAR EST : Tamatave ; Anivorano ; Andevoranto ; Fito ; Vatomandry ; Faraony, Vohilava ; Ivohibe.

MADAGASCAR CENTRE : Tananarive, X-V ; Périnet ; Ambohimandroso.

MADAGASCAR OUEST : Ankavandra ; Maevatanana ; Ankarafantsika ; Ambilobé ; Majunga ; Soalala ; Besalampy ; Bokarano.

MADAGASCAR SUD : Ambovombé ; Tuléar, Belavenoka ; Beloha ; Antanimora.

MADAGASCAR SAMBIRANO : Nosy-Be.

BIBL. DU MUSEUM
Source : MNHN, Paris

INDEX SYSTEMATIQUE

Les noms des groupes supérieurs au genre sont **en gras** ; les genres et sous-genres en PETITES CAPITALES ; les synonymes et les références bibliographiques en *italiques*. La pagination des figures est indiquée **en gras**.

Les espèces et genres nouveaux sont précédés d'un *.

ACRAEA, 74.
Acraeidae, 74.
aethiopica (Phalanta phalanta), **68**, 71, 72.
affinis (Amauris ochleides), 6.
albescens (Acraea strattipocles), 84.
alcippoides (Hypolimnas misippus), 46.
AMAURIS, 2.
amazoula (Crenis), 34, 35, **35**, 36, **36**.
analava (Charaxes), 15, 22, **23**.
andara (Charaxes brutus), 14, 19, **20**.
andranodorus (Charaxes), 14, **18**, 9.
andremiaja (Junonia), 63, 66, **66**.
andriba (Charaxes zoolina betsimisaraka betanimena), 17.
andromba (Acraea), 92.
antakara (Acraea silia), 88.
antamboulou (Charaxes), 15, **20**, 21.
antanala (Charaxes), 23.
ANTANARTIA, 12, 69.
Antelmei (Hypolimnas dubia), 50.
anteva (Salamis), **10**, 52, 53.
*antsingyi (Amauris nossima), 7, **7**.
anvatara (Byblia), **10**, 38, **39**.
apaturoides (Pseudacrea lucretia), **11**, 27, **28**.
APATURNOPSIS, 12, 43.
arida (Precis radama), 58.
ATERICA, 9, 25.
augustina (Salamis), 52, **54**, 55.

betanimena (Charaxes zoolina betsimisaraka), 17, **17**.
betsimisaraka (Charaxes zoolina), 14, 15, **16**.
Bewsheri (Hypolimnas dubia Drucei), 50.
Blachieri (Acraea fornax), 83.
bolina (Hypolimnas), 44, **45**.
borbonica (Antanartia), **68**, 69, 70.
bosea (Acraea), 86.
BYBLIA, 11, 38.

cacuthis (Charaxes etesippe), 14, 23, **24**.
calida (Acraea zitja), 82.
cardui (Pyrameis), 67, **68**.
Catalai (Euxanthe madagascariensis), 14.
cervina (Acraea strattipocles), 84.
CHARAXES, 9, **10**, 14.
chrysippus (Danaida), 2, **4**.
cletia (Precis), 60.
comorana (Amauris), 6.
comorana (Pseudacrea lucretia), 28.
comorarum (Neptis), 30, **31**, **33**.
concolor (Acraea silia), 88.
conjuncta (Amauris), 6.
Cowani (Charaxes), 15, 22, **23**.
CRENIS, 11, 34.
CYMOTHOE, 9, 24.
CYRESTIS, 9, 37.

Damii (Acraea), 76, **91**, **96**, 97.
DANAIDA, 2.
Danaidae, 2.
debilis (Acraea masamba), 86.
Decaryi (Neptis), 30, **31**.
deceptor (Hypolimnas), 44.
defasciata (Amauris), 6.
deludens (Hypolimnas deceptor), **10**, 51, **51**.
dexithea (Hypolimnas), 44, 48, **49**.
diffusa (Hypolimnas dubia Drucei), 50.

Source : MNHN, Paris

disjuncta (Amauris nossima), 7, **7**.
Drucei (Hypolimnas dubia), 44, 49, **51**.
Duprei (Salamis anacardii), 52, **54**.

elegans (Cyrestis), 37, **39**.
encedon (Acraea), **75**, 76, **77**, 78, **81**.
epiclelia (Precis), **11**, 57, **59**.
EUPLOEA, 2.
eurodoce (Junonia), 63, 64, **64**.
EURYTELA, 11, 42.
EUXANTHE, 9, 12.

firmus (Charaxes zoolina betsimisaraka), 15.
fornax (Acraea), 76, 77, **81**, 83.
Franouxi (Charaxes zoolina betsimisaraka), 15.
fulgurata (Neptidopsis), **10**, **39**, 41.
fumida (Acraea zitja), 82.

glaucina (Pseudacrea), **10**, 27, 28, **28**.
Goudoti (Euploea), 2.
Goudoti (Precis), 56, 57, **59**.
gratilla (Neptis metella), 30, 32.

hova (Acraea), 75, **91**, **93**, 94.
howensis (Crenis), 34, 35.
HYPOLIMNAS, 12, 43.

Igati (Acraea), 76, **91**, 95, 96.
inaria (Hypolimnas misippus), 46.
interrupta (Amauris), 6.

JUNONIA, 12, 63.

kikideli (Neptis), 30, **31**, 33, **33**.
kilusa (Apaturopsis), **39**, 43.

lacteata (Acraea turna), 76.
Lambertoni (Charaxes zoolina betsimisaraka), 15.
Lambertoni (Cymothoe), **10**, **24**, 25.
Lambertoni (Salamis anteva), **54**, 55.
lia (Acraea), 76, **85**, **87**, 88.
limbata (Hypolimnas), 51.
lineata (Eurytela dryope narinda), 42.
lucia (Acraea encedon), 79.
lutescens (Hypolimnas dubia), 50.
Lycia (Acraea), 78.

madagascariensis (Crenis), 34, 35, **36**.
madagascariensis (Euxanthe), 12, **13**.
madagascariensis (Hypolimnas dubia Drucei), 50.
madagascariensis (Phalanta), **68**, 71, 73.
madagascariensis (Precis orythia), 57, **59**, 61.
madegassorum (Antanartia hippomene), **68**, 69.
mahela (Acraea), 75, **91**, 92, **93**.
manandaza (Acraea ranavalona), 90.
manjaca (Acraea terpsichore), 80.
manoro (Smerina), **68**, 71.
marmorata (Acraea), 78.
maroantsetra (Acraea, ranavalona), 90.
masamba (Acraea), 76, 84, **85**, **87**.
masaris (Acraea esebria), 76, **91**, **96**, 97.
mauritiana (Antanartia borbonica), 70.
mayottensis (Hypolimnas dubia), 50.
mayottensis (Neptis), 30.
misippus (Hypolimnas), 44, **45**, 46.
musa (Junonia andremiaja), 67.

narinda (Eurytela dryope), **39**, 42.
natalensis (Crenis), 35.
natalica (Precis), 56, 57, **59**.
NEPTIDOPSIS, 11, 41.
NEPTIS, 9, 29.
nossima (Amauris), 6.
Nymphalidae, 9.

obeira (Acraea), 76, **91**, 92, **93**.
Oenone (Precis), **59**, 60.

PARDOPSIS, 74, 98.
Paris (Precis lintingensis), 57, **59**, 62.
phaedon (Amauris), 6, **7**, 8.
PHALANTA, 12, 71.
phraortes (Charaxes), 14, 17, **17**.
PRECIS, 12, 56.
PSEUDACREA, 9.
pseudoplatyptera (Neptidopsis fulgurata), 41.
punctatissima (Pardopsis), **11**, **75**, 98, 99.
PYRAMEIS, 12, 67.

Source : MNHN, Paris

rabena (Alerica), **11**, 25, **26**.
radama (Precis), 56, 58, **59**.
radiata (Acraea zitja), 82.
rahira (Acraea), 83.
Rakeli (Acraea zitja), 82.
ranavalona (Acraea), 76, 89, **91**, **93**.
Rougeti (Acraea terpsichore), 80.

saclava (Neptis), 30, 33.
SALAMIS, 12, 52.
sambavae (Acraea), 76, **85**, **87**, 89.
scioptera (Acraea turna lacteata), 78.
serena (Acraea), 79.
seriata (Byblia anvatara), 40.
Sganzini (Acraea encedon), 79.
silia (Acraea), 76, **85**, **87**.
siliana (Acraea), 86.
SMERINA, 12, 70.
strattipocles (Acraea), 75, 84, **85**, **87**.

terpsichore (Acraea), 76, **77**, 79, **81**.
torquata (Acraea masamba), 86.
turna (Acraea), 75, 76, **77**, **81**.

vulgaris (Acraea masamba), 86.

zitja (Acraea), 76, **77**, 80 **81**.

INDEX DES PLANTES HÔTES CITÉES

Adenia firingalavensis, 96.
Asclépiadacées, 5.

Barberia, 60.
Boehmeria (Pilea) urticaefotia, 70.

Chrysobhyllum, 28.
Commelina, 79.

Dimorphotica pluvialis, 69.
Dombeya sp., 92.
Dombeya spectabilis, 80.

Elaeis, 48.

Flacourtia sp., 72.
Flacourtia ramontchi, 72.
Fleurya, 50.

Gomphocarpus fructicosus, 5.

Hermannia, 80.
Hypoestes betsiliensis, 60.
Hypoestes verticillaris, 61.

Justicia, 60.

Mimusops, 28.

Polygonum brachypodium, 83.
Portulaca oleracea, 48.

Sida rhombifolia, 80, 83.

Triumfetta, 80.

Waltheria indica, 80.

INDEX DES PARASITES DES ESPÈCES CITÉES

Apanteles chrysippi, 6.
Carcelia evolans, 61.
Carceliops metallica, 61, 83.
Seyrigomyia pulchella, 6.

BIBL. DU MUSÉUM D'HIST. NATUR.

Source : MNHN, Paris